



> DÉBUT DU CAMP D'ENTRAÎNEMENT  
> RYDER ET GAINÉY S'ENTENDENT **SPORTS PAGE 3**

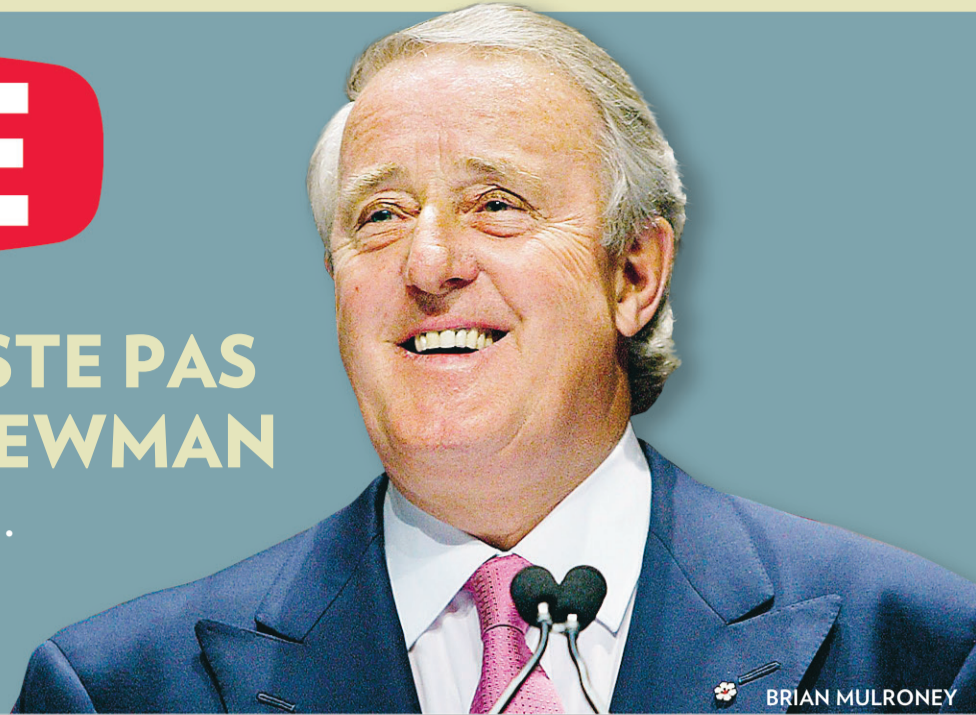
cyberpresse.ca

# LA PRESSE

## BRIAN MULRONEY NE CONTESTE PAS LE LIVRE-CHOC DE PETER C. NEWMAN

« J'AI ÉTÉ IMPRUDENT EN PARLANT AVEC LUI. C'EST MON ERREUR ET JE VAIS DEVOIR VIVRE AVEC ELLE. »

PAGES A2 ET A3



BRIAN MULRONEY



VIRGINIECOSSA

**FLASH-BLACK LA MODE À L'AUTOMNE**  
MODE BEAUTÉ PAGE 1

**LE PREMIER DUEL À L'AVANTAGE DE STAR ACADEMIE**  
LA CHRONIQUE DE HUGO DUMAS  
ARTS PAGE 1

Même déficitaire, le réseau de la santé est généreux pour ses gestionnaires

# PRIMES DE 15 MILLIONS POUR 9000 CADRES

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les établissements du réseau de la santé sont déficitaires, les listes d'attente perdurent et les urgences sont encore à la

merci des épidémies de grippe, mais il s'est versé environ 15 millions de dollars en primes aux cadres du réseau de la santé l'an dernier. Ils sont grosso modo 9000 cadres

à pouvoir bénéficier de primes annuelles pouvant aller jusqu'à 10 % de leur traitement — pour le directeur d'un gros hôpital, on parle d'un salaire d'environ 150 000 \$ par année.

Ces encouragements à la performance sont beaucoup plus importants dans le réseau de la santé que dans celui de l'éducation.

➤ Voir PRIMES en page A22

## Bande de Gaza Les Palestiniens font le tour du propriétaire



PHOTO ROBERTO SCHMIDT, AFP

Le départ définitif hier des militaires israéliens de la bande de Gaza a permis aux Palestiniens de se rendre dans des lieux qui leur étaient jadis interdits. Par exemple, un groupe de jeunes s'est amusé à la plage, près de l'ancienne colonie juive de Neve Dekalim, ce qui était impossible pour eux il y a quelques jours. Les détails en page A27.

## RÉFORME DE L'ONU

# Un sommet en danger



**RICHARD HÉTU**  
COLLABORATION SPÉCIALE  
NEW YORK

Le plus grand sommet international de l'histoire pourrait se solder par un fiasco cette semaine à New York.

Réunis pour trois jours à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire des Nations unies, quelque 170 chefs d'État et de gouvernement — un nombre record — doivent participer à cet événement majeur destiné à réformer l'institution et réaffirmer l'engagement de la communauté mondiale dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement. Or, à la veille de l'ouverture du sommet, son succès semble être compromis. Les États-Unis ont en effet annoncé hier matin l'échec des négociations sur deux points qu'ils considèrent cruciaux : les droits de

l'homme et la réforme de l'administration onusienne. Cet échec met en péril « l'ensemble du document final » qui doit être soumis vendredi à l'adoption des chefs d'État et de gouvernement, a indiqué le porte-parole de la mission américaine à l'ONU, Richard Grenell. Sous pression américaine, une trentaine de diplomates onusiens négocient depuis trois semaines sur sept question litigieuses, dont les droits de l'homme, l'administration de l'ONU et le développement.

➤ Voir ONU en page A22

## ÉDUCATION

PAS DE GRÈVE JEUDI  
PAGE A7



**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
La marmotte Gomery va rester dans son trou plus longtemps, pas d'élections avant le printemps.

## SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 10
Bandes dessinées	ACTUEL 8
Bridge	ACTUEL 11
Décès	ACTUEL 12
Feuilleton	ACTUEL 8
Forum	A 24 et 25
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 10
Mots croisés	ACTUEL 8 et SPORTS 7
Mot mystère	ACTUEL 8
Observateur	ACTUEL 9
Petites annonces	ACTUEL 9 et AFFAIRES 4

## Météo

Généralement ensoleillé, maximum 30, minimum 19, plus de détails en page SPORTS 7



L-V 6 21924 98765 1

**POUR UN AUTOMNE SANS LUNETTES**

**LA CORRECTION DE LA VUE AU LASER**  
AVEC LE TOUT NOUVEAU LASER ALLEGRETTO

LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL

514 **288-0088**  
1 888 844-8888 www.cdom.com

**REGARDEZ NOTRE INFOPUBLICITÉ LES LUNDIS 21H**

Shopping TVA

# MULRONEY RÈGLE SES COMPTES

## Mulroney se sent «atterré» et «trahi»

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'ancien premier ministre conservateur Brian Mulroney, qui est encore en convalescence en raison d'une récente opération, s'est senti «atterré» et «trahi» en prenant connaissance du livre sur lui qu'a écrit un ancien ami, le journaliste Peter C. Newman.

Le livre, qui relate les années de M. Mulroney passées à la tête du pays et qui rapporte des propos acerbes de l'ancien premier ministre et le décrit comme un être vaniteux, paraît cette semaine en version anglaise, *The Secret Mulroney Tapes: Unguarded Confession of a Prime Minister*.

Luc Lavoie, le porte-parole de M. Mulroney, a affirmé hier que l'ancien premier ministre a été abasourdi en ouvrant son téléviseur et en apprenant que ses réflexions privées et souvent censurables se retrouveraient sur les tablettes des librairies dès cette semaine.

«J'ai été imprudent en parlant avec Peter C. Newman, a dit M. Mulroney, selon son porte-parole. C'est mon erreur et je vais devoir vivre avec elle.»

«J'AI ÉTÉ IMPRUDENT EN PARLANT AVEC PETER C. NEWMAN, A DIT M. MULRONEY, SELON SON PORTE-PAROLE. C'EST MON ERREUR ET JE VAIS DEVOIR VIVRE AVEC ELLE.»

L'ancien premier ministre était chez lui à Montréal lundi où il fait de la physiothérapie et récupère encore d'une opération qu'il a subie il y a quelques mois à la suite d'une pancréatite.

Bien que furieux, il ne conteste pas la justesse du livre de M. Newman et n'a pas l'idée d'intenter quelque poursuite que ce soit. Mais M. Mulroney se sent trahi par la façon dont son vieil ami a recueilli le matériel pour écrire son livre.

M. Newman, qui est âgé de 76 ans, est un des journalistes les plus connus au Canada anglais. Détenteur de plusieurs doctorats honorifiques d'universités canadiennes et de prix d'excellence, il a publié plus de 20 livres qui ont été vendus à plus de deux millions d'exemplaires.

Les deux hommes se connaissent — et ont été amis — depuis le début des années 60.

Les propos controversés, faits apparemment sans grande retenue, ne devaient, selon M. Lavoie, n'être que des discussions entre deux vieux amis.

«Brian Mulroney est un homme très coloré, amusant dans ses conversations, qui dit des

choses qui sont dites parce qu'elles sont amusantes, a dit M. Lavoie. Quand un homme l'enregistre à son insu et utilise cela de cette façon, ce n'est rien de moins que de la trahison.»

Luc Lavoie a expliqué que M. Mulroney avait conclu une entente avec M. Newman en 1983 lorsqu'il est devenu premier ministre. Selon cette entente, le journaliste devait avoir un accès illimité au politicien, devait écrire sa biographie à la fin de sa vie politique et devait le laisser jeter un oeil au livre avant sa publication.

Il n'y a finalement pas eu de biographie formelle, mais seulement un ensemble de transcriptions d'entrevues. Et, ce n'est que ce lundi, par la télévision, que M. Mulroney a pu prendre connaissance du contenu du livre.

L'ancien premier ministre ne savait pas qu'il était enregistré la plupart du temps, a expliqué M. Lavoie. En vertu de l'accord entre les deux hommes, le journaliste devait obtenir une entrevue enregistrée par mois avec le premier ministre.

Mais les appels téléphoniques ne devaient pas faire l'objet de citations, a ajouté Luc Lavoie.

Le plus grand premier ministre ?

## Une affirmation exagérée selon les spécialistes

CAROLINE TOUZIN

Brian Mulroney croit avoir été le premier ministre qui a réalisé le plus de «choses significatives» pour le Canada depuis John A. MacDonald. Affirmation exagérée d'un homme qui s'est senti persécuté par les journalistes et incompris par la population — tant anglophone que francophone — pendant ses neuf ans au pouvoir, répondent plusieurs politologues consultés par *La Presse*, hier.

Dans l'une des nombreuses entrevues accordées au journaliste Peter C. Newman pendant qu'il était à la tête du pays de 1984 à 1993, M. Mulroney a affirmé : «Et quand tu compares mes accomplissements avec ceux des autres — personne ne fait partie de la même ligue que Sir John A. — mais j'ai une petite longueur d'avance. Personne n'a des accomplissements comme cela, Peter. Je peux dire cela objectivement. Tu ne peux pas nommer un premier ministre canadien qui a réalisé autant de choses significatives que moi, parce qu'il n'y en a pas.»

M. Mulroney a peut-être été sous-estimé, disent les politologues. Mais, il n'est certainement pas le plus grand chef d'État que le Canada ait connu.

«C'est charrié. Pour son temps, il a adopté un certain nombre de politiques qui étaient assez raisonnables, mais il n'a pas laissé de marque comme celle de Pierre Elliott Trudeau», explique François-

Pierre Gingras, professeur de sciences politiques à l'Université d'Ottawa.

«Quand on pense à l'immense contribution de Wilfrid Laurier quant au développement de l'Ouest. Lester B. Pearson en ce qui concerne la politique internationale. Louis Saint-Laurent pour ses programmes sociaux. Je trouve ça un peu singulier de la part de M. Mulroney», ajoute Jean-Herman Guay, politologue à l'Université de Sherbrooke.

Les politologues s'entendent quand même pour dire que la politique internationale de M. Mulroney a été marquante. «L'Accord de libre-échange (conclu par Mulroney) a changé toute l'allure politico-économique du Canada. À part Pearson qui a gagné le prix Nobel de la paix, je dirais que Mulroney a été l'un des rares acteurs canadiens de la scène internationale», indique Clinton Archibald, spécialiste de la politique canadienne à l'Université Ottawa.

Malgré cet apport, les Canadiens retiendront surtout autres choses du premier ministre conservateur. Ceux de l'Ouest ne lui pardonneront pas de leur avoir tenu tête, notamment sur le programme énergétique national. Les Québécois eux, n'avalent pas l'échec de l'accord du lac Meech en 1990. «Le Reform Party est né de la déception de l'Ouest et le Bloc québécois, d'une certaine ambivalence à l'endroit des revendications nationales. Son parti a donc été déserté à la fois au Québec et dans l'Ouest», souligne Jean-Herman Guay.

Quant à sa déclaration sur Pierre Elliott Trudeau qui n'aurait pas bâti le Canada, mais l'aurait plutôt détruit, les politologues n'y trouvent rien d'étonnant. «Trudeau et Clyde Wells (ancien premier ministre de Terre-Neuve) ont miné l'accord du lac Meech. Ils se sont mobilisés pour le faire échouer. On peut donc comprendre que M. Mulroney leur en veuille», dit Réjean Pelletier, professeur de sciences politiques à l'Université Laval.

Dans ses entretiens avec Paul C. Newman, Brian Mulroney est parfois vulgaire et méchant à l'endroit d'adversaires politiques ou d'anciens collègues. Il a traité Clyde Wells d'«enfant de chienne». Il dit aussi de l'une de ses ministres, Suzanne Blais-Grenier, qu'on devrait lui «trancher la gorge». M. Mulroney n'est pourtant pas reconnu pour tenir ce genre de propos crus.

Jean-Herman Guay compare cet écart de niveaux de langue employés en public et en privé à celui de Richard Nixon. «Cela a beaucoup choqué les Américains durant le Watergate de voir que Nixon s'exprimait dans une langue en contradiction avec la langue publique d'un chef politique. On va peut-être vivre la même chose ici avec M. Mulroney en voyant son langage cru en privé.»

Le politologue Clinton Archibald, lui, n'est pas étonné. «M. Mulroney est un Irlandais d'origine; or les Irlandais ont les nerfs à fleur de peau quand quelqu'un les trahit ou ne respecte pas sa mission.»

PETER C. NEWMAN, UN JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ



PHOTO PC

Ancien rédacteur en chef du quotidien *The Toronto Star* et du magazine *Maclean's*, Peter C. Newman n'en est pas à son premier livre sur la politique canadienne. Il a près de 50 ans de carrière. Au total, il a publié 22 livres qui se sont vendus à deux millions d'exemplaires.

Avant de publier *The Secret Mulroney Tapes, Unguarded Confessions of a Prime Minister* sur Brian Mulroney, il a notamment écrit sur Pierre Elliott Trudeau, Lester B. Pearson et John Diefenbaker. Cet auteur millionnaire raconte les histoires «de l'intérieur». Pour écrire son plus récent livre, il a eu un accès privilégié à l'entourage de M. Mulroney alors que ce dernier était au pouvoir de 1984 à 1993.

En plus de la politique canadienne, il s'est aussi intéressé au monde de la finance. Dans *Les Titans — Comment le nouvel establishment a saisi le pouvoir*, il dresse des portraits vivants et imagés des grands entrepreneurs du pays.

En 1990, il a été fait compagnon de l'Ordre du Canada, le grade le plus élevé.

**G** La remarquable nouvelle berline sport de luxe GS signée Lexus. Démarrage à bouton-poussoir. Commande électronique du papillon des gaz. Design saisissant. Offerte en deux configurations : la GS 300 à moteur V6 avec traction intégrale disponible et la GS 430 à moteur V8 de 300 chevaux. Toutes deux inspirées par le même désir de transformer le plus simple trajet en un moment mémorable. Pour en savoir plus, visitez [lexus.ca](http://lexus.ca) ou composez le 1800 26-LEXUS pour réserver votre essai routier.

DANS LA VIE D'UN CONDUCTEUR DE GS, IL ARRIVE UN MOMENT OÙ L'ON SENT QUE TOUT EST PARFAIT. OH ATTENDEZ, EN VOILÀ UN AUTRE.



BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 64 300 \$\*

**LEXUS**  
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

\*Prix de détail suggéré par le fabricant pour la GS 300 2006 à propulsion (BH96ST-A). Transport, préparation, immatriculation et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Le véhicule montré est une GS 430 2006 (BN96ST-A) avec un PDSF de 74 700 \$.

# MULRONEY RÈGLE SES COMPTES



Brian Mulroney, en 2003.

PHOTO REUTERS

## UN LIVRE EXPLOSIF RÉVÈLE UN HOMME PASSIONNÉ ET AMER

OTTAWA — Un nouveau livre-choc dont les premiers exemplaires ont paru hier montre un Brian Mulroney obsédé par sa propre image, n'hésitant pas à employer un langage vulgaire pour décrier ses adversaires, et qui demeure convaincu d'avoir été le plus grand premier ministre de l'histoire canadienne.

MARIE-CLAUDE LEMIEUX

«Vous ne pouvez pas nommer un seul premier ministre qui ait réalisé autant de choses que moi, parce qu'il n'y en a pas.» Cette affirmation n'est qu'une des confidences surprenantes de M. Mulroney à l'auteur du livre, le journaliste Peter C. Newman.

De la victoire de M. Mulroney à la direction du Parti progressiste-conservateur en 1983, jusqu'à sa démission en 1993, M. Newman a bénéficié d'un accès illimité à ce politicien. L'auteur a ainsi effectué 98 entrevues avec Brian Mulroney, lui promettant qu'il ne publierait rien tant qu'il serait en politique.

À partir de ses nombreux entretiens avec l'ancien premier ministre, Peter C. Newman a pondu un ouvrage inédit de 462 pages, intitulé *The Secret Mulroney Tapes, Unguarded Confessions of a Prime Minister*. Brian Mulroney y révèle candidement ses pensées sur ses alliés, ses ennemis, ses réalisations et la place qui lui revient dans l'histoire. L'auteur explique que M. Mulroney, parfois cru et vicieux, s'est aussi montré charmant, intelligent et bon.

Aucune bonté ne transpire toutefois de ses propos sur l'ancien premier ministre libéral Pierre Elliott Trudeau, qu'il accuse d'avoir «détruit

«JE NE PEUX SUPPORTER D'ÊTRE DANS LA MÊME PIÈCE QUE (CLYDE WELLS). LE MANQUE DE PRINCIPES DE CET ENFANT DE CHIENNE EST INÉGALÉ.»



PHOTO PC

le Canada». Selon l'auteur, M. Mulroney demeure obsédé entre autres par l'échec de l'accord du Lac Meech, «le meilleur accord de l'histoire de l'humanité», selon lui. Il n'a jamais pardonné cet échec qu'il attribue en grande partie à M. Trudeau.

Il nourrit aussi de l'amertume envers Clyde Wells, l'ancien premier ministre de Terre-Neuve, qui a retiré son appui à l'accord du lac Meech. «Je ne peux supporter d'être dans la même pièce que lui, dit M. Mulroney. Le manque de principes de cet enfant de chienne est inégalé.»

Ses alliés aussi font les frais d'acertes commentaires. Il reproche à Kim Campbell d'être «une personne vaniteuse, qui a perdu les élections de 1993 parce qu'elle passait son temps à s'envoyer en l'air avec son petit ami russe de l'époque.»

Brian Mulroney n'omet pas d'écorcher Lucien Bouchard au passage. Parlant de la démission de son ancien ami et collègue, M. Mulroney dit qu'il s'agissait de «la pire expression de trahison et tromperie».

### Réactions prudentes

On ne se bousculait pas, hier, pour commenter le livre. Quelques anciens compagnons de route ont cependant tenu à saluer le franc-parler et les réalisations de l'ex-leader conservateur.

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, qui a fait partie du cabinet de Brian Mulroney, n'a ainsi pas hésité à dire qu'il était l'un des plus grands premiers ministres canadiens. «C'est Brian Mulroney qui avait mené la charge dans le Commonwealth pour Nelson Mandela et la reconnaissance de l'Afrique du Sud», a rappelé M. Charest.

Geoff Norquay, qui a été un des principaux conseillers de Brian Mulroney, soutient pour sa part que si le Canada est prospère aujourd'hui, c'est en grande partie grâce aux politiques du gouvernement Mulroney.

«En rétrospective, plusieurs Canadiens aujourd'hui voient les bénéfices du libre-échange, en dépit des problèmes que nous pouvions avoir avec des dossiers comme le bois d'oeuvre, explique M. Norquay. Le libre-échange a autant contribué à façonner la société d'aujourd'hui que la Charte des droits et libertés.»

La sénatrice conservatrice Marjory LeBreton dit de son côté que «Brian Mulroney était un leader courageux et passionné, déterminé à mener le Canada à travers des changements fondamentaux.» Elle précise que «les gens n'étaient peut-être pas prêts pour son tempérament irlandais et son franc-parler.»

Avec la collaboration de Caroline Touzin.

### Extraits du livre sur Mulroney

«Vous cherchiez en vain un adjectif favorable en dix ans. Même le putain d'Hitler s'est attiré un bon qualificatif.»

«J'étudie l'histoire canadienne et je ne connais aucune période de l'histoire du Canada pendant laquelle un premier ministre a été soumis à de telles attaques constantes, soutenues et cruelles.»

#### À PROPOS DE TRUDEAU :

«Ce gars-là a été un petit tyran avec les gens lorsqu'il est devenu premier ministre, il a été malhonnête sur le plan intellectuel, il a sauté d'un parti à l'autre par opportunisme et sa fiche comme premier ministre est absolument médiocre. Les médias en ont fait un héros, pour le moment. Mais ça ne durera pas. Il sait que ça ne durera pas. Alors, ce qu'il fait, c'est de pigeonner les gens et les amener à faire des films sur lui, des films qu'il contrôle pour se déifier lui-même.»

#### À PROPOS DE SA CARRIÈRE EN POLITIQUE :

«Si l'auteur n'en tire pas un bon livre, c'est qu'il n'y aura aucun bon livre en histoire canadienne.»

#### À PROPOS DE KIM CAMPBELL :

«Elle a été une personne très vaniteuse qui a fait foirer les élections de 1993 parce qu'elle était trop occupée à baisouiller avec son petit ami russe.»

#### À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ DISTINCTE :

«Ça ne veut strictement rien dire. La clause de la société distincte, comme je l'ai dit à Clyde Wells, tout ce que ça veut dire pour moi, c'est bitte. Ça veut dire bitte.»

### ÉTAT DE SANTÉ : TOUJOURS EN CONVALESCENCE

Brian Mulroney poursuit sa convalescence chez lui à Westmount. L'ancien chef d'État se remet d'une pancréatite contractée en mai dernier à la suite d'une opération au poumon. Son porte-parole, Luc Lavoie, répète toujours la même chose depuis sa sortie de l'hôpital. «Il va beaucoup mieux. Il n'est plus dans la zone de danger. Il récupère.» Selon l'une de ses employées rencontrée à son domicile, hier, l'homme de 66 ans a repris certaines de ses activités au sein de conseils d'administration. Il participe aux réunions de sa maison.

## POLITIQUE

Entente  
sur  
l'adoption  
au Vietnam

LA PRESSE

QUÉBEC — Une pomme de discorde de moins entre Ottawa et Québec : le gouvernement Charest signera jeudi avec le Vietnam une entente sur l'adoption internationale.

« C'est l'opinion publique qui a poussé Québec et Ottawa à s'entendre », soulignait hier la Dre Nicole Nadeau, de l'hôpital Sainte-Justine.

La Dre Nadeau est devenue récemment porte-parole des nombreux parents en attente d'une adoption depuis deux ans, à cause d'un différend entre les deux gouvernements.

Fin juin, le premier ministre Jean Charest avait refusé d'entériner un texte d'entente avec le gouvernement Martin.

Ottawa refusait qu'on y parle « d'articles ».

Ottawa avait approuvé le texte deux jours plus tôt, mais le refus subit du Québec plongeait le Vietnam dans l'embarras.

La délégation vietnamienne était répartie sans pouvoir, comme prévu, venir signer une entente avec le Québec.

« Le Vietnam avait été pris en souricière », explique la Dre Nadeau.

Pour elle, les deux gouvernements se créaient le chignon pour des brouilles, aux dépens des parents québécois.

Les parents québécois adoptent environ 60 enfants vietnamiens par année, les trois quarts de toutes les adoptions canadiennes venant de ce pays.

À la mi-juillet, le ministre fédéral des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, avait indiqué que Québec et Ottawa s'étaient finalement mis d'accord sur un texte.

Ce texte a ensuite été acheminé à Hanoi, pour être étudié.

Québec aurait accepté à contrecoeur une référence à un traité signé par Ottawa, dans cette entente sur l'adoption, champ de compétence provinciale.

Le Vietnam a approuvé durant l'été le texte que signera jeudi, au Salon rouge de l'Assemblée nationale, son ambassadrice à Ottawa, en présence des ministres québécoises Monique Gagnon-Tremblay (Relations internationales) et Margaret Delisle (déléguée à la Santé).

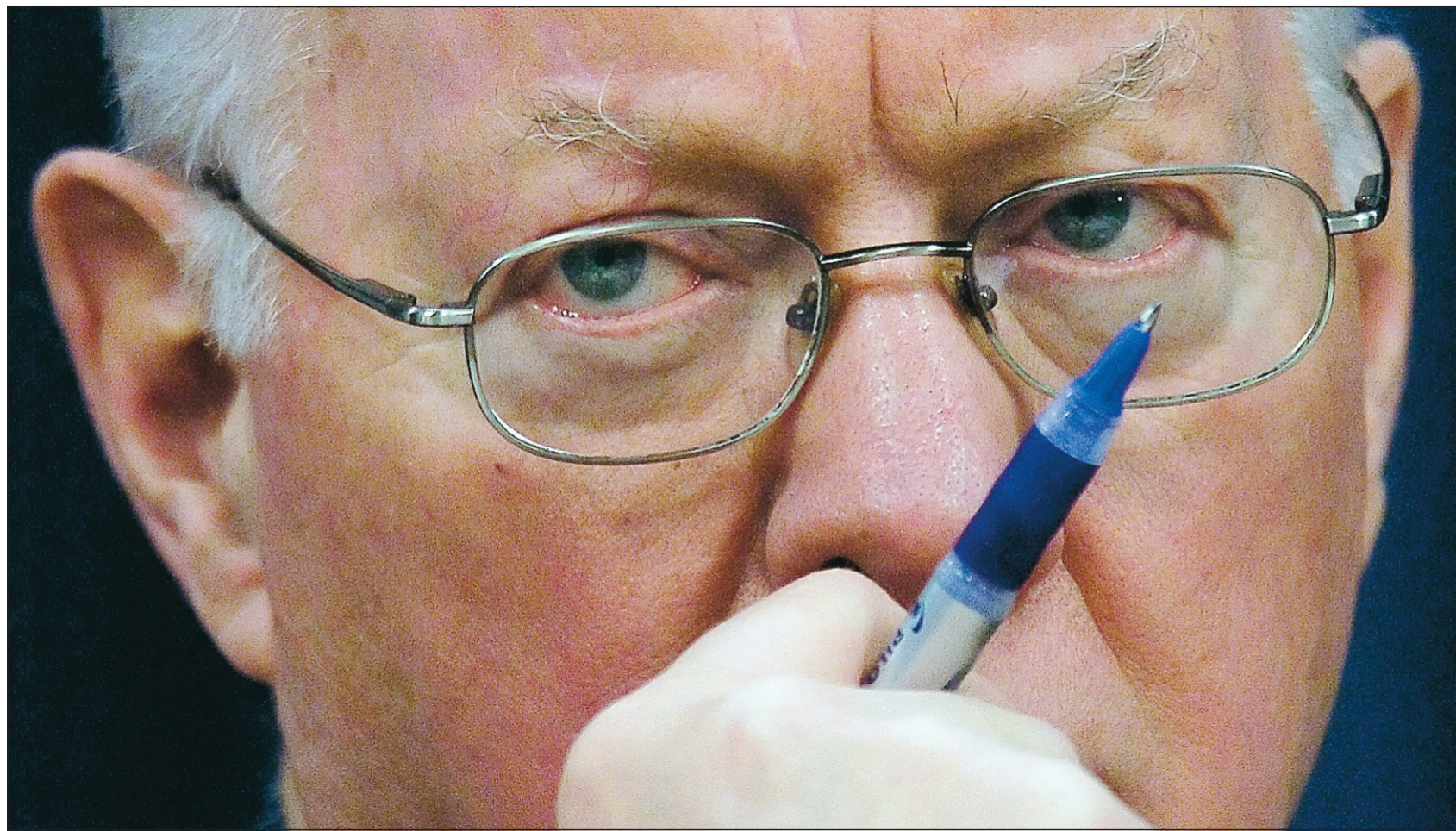


PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Le juge John Gomery a fait savoir qu'il a besoin de plus de temps pour faire ses recommandations au gouvernement.

Le juge Gomery reporte  
l'échéance électorale

Le dépôt du rapport final de la commission sur le scandale des commandites retardé à février

MAURICE JANNARD

La commission du juge John Gomery a décidé hier de reporter au 1<sup>er</sup> février la publication du rapport final sur le scandale des commandites, contenant les recommandations du juge, ce qui entraîne du coup la remise des prochaines élections fédérales au printemps prochain.

En revanche, le juge Gomery entend respecter la date du 1<sup>er</sup> novembre pour rendre public un premier rapport d'enquête, sur les faits celui-là, a fait savoir hier la direction de la commission dans un communiqué.

Ce délai de six semaines dans le rapport final évite à la classe politique et à l'électorat un scrutin hivernal, ce qui donnera satisfaction à beaucoup de monde. Des élus ont évoqué la date du 24 avril pour la tenue du prochain scrutin général.

Le gouvernement de Paul Martin a réagi immédiatement en faisant

savoir qu'il respectera le nouvel échéancier et que la promesse de tenir des élections dans les 30 jours après la publication du rapport final tient toujours.

« L'engagement du premier ministre est de respecter l'intérêt public, c'est-à-dire que les Canadiens doivent connaître d'abord les conclusions du juge Gomery, a déclaré à *La Presse* le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, dépêché par le gouvernement auprès des médias. C'est une question de logique, à la suite de la publication du rapport, l'engagement du gouvernement tient toujours de convoquer les élections. »

**Le Bloc fait toujours confiance à Gomery**

Pour sa part, Michel Guimond, député de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord et whip en chef du Bloc québécois à la Chambre des communes, a déclaré que son parti fait toujours con-

fiance au juge Gomery. « La commission est maître de ses procédures et la décision de retarder tient compte des nombreux commentaires faits par les Québécois. »

D'après ce député, le délai aura pour effet d'amener un scrutin vers le 24 avril, compte tenu des règles entourant la durée d'une campagne.

« Contrairement à Jean Charest, nous, nous sommes prêts pour des élections », a dit-il à la blague.

Le délai de la commission d'enquête a été écartée d'abord dans le quotidien *The Globe and Mail*, de Toronto.

Le porte-parole de la commission, François Perreault, a affirmé à *La Presse* que des contraintes de production expliquent le report à février, soient la rédaction des recommandations, la traduction et l'impression. Et il nie catégoriquement qu'il y ait eu ingérence politique pour retarder le dépôt

du document et prolonger ainsi la durée de vie du gouvernement libéral actuel. « Le juge Gomery est bien conscient qu'il doit laisser un héritage aux Canadiens et le second rapport sera très complet », a expliqué son relationniste.

Le premier rapport, en novembre, est le résultat de l'enquête sur les commandites et est celui qui intéressera davantage la population : que s'est-il passé, qui sont les responsables du scandale.

Le second document énumère les recommandations et touche les correctifs que l'administration fédérale doit apporter pour ramener l'intégrité dans la gestion des fonds publics.

Demain, la commission sera à Québec pour entendre les recommandations et les avis de spécialistes de l'administration publique. La population en général a fait parvenir 4000 commentaires, dont le tiers en provenance du Québec.



LA  
**GRANDE**  
LIQUIDATION   
Canada

L'escompte  
des  
employés  
maintenant  
offert à tous   
Canada

Plus d'équipement de série que la Civic et la Mazda3<sup>▲</sup>

LA NOUVELLE  
PONTIAC PURSUIT

**COTÉE UN DES « MEILLEURS CHOIX » LORS D'ESSAIS DE COLLISION FRONTALE\***

Moteur 2,2L ECOTEC à DACT 4 cyl. de 145 HP • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Lecteur CD • Colonne de direction inclinable • Siège du conducteur ajustable en hauteur • Phares à halogène • Roues de 15 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

**OFFERTE AU PRIX DES EMPLOYÉS GM À SEULEMENT**

**199 \$/mois\***  
**0 \$**  
de comptant

Terme de 48 mois à la location. 0 \$ dépôt de sécurité.  
Préparation et transport de 950 \$ inclus.



PONTIAC  LA PASSION DE CONDUIRE  
gmcanada.com



L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle illustré pour comprendre certaines caractéristiques offertes en option, à un coût additionnel. Consultez la rubrique « Garantie » de la page 100 de ce numéro de la Presse. \*Selon l'information disponible sur les modèles concurrents au moment de la publication. Comparaison basée sur les berlines Civic DX et Mazda3 GX. Basé sur les essais effectués par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c de km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de primes aux étudiants et de GM Mobilité. Une quantité limitée de modèles 2005 est offerte. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Demandez-nous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com



# VINCENT MARISSAL

## Il y a un bon Dieu pour les libéraux

Les adeptes de la théorie du complot verront certainement dans le report de six semaines du dépôt du rapport final sur le scandale des commandites la preuve d'une sombre machination entre la commission Gomery et le gouvernement Martin.

Sans aller jusqu'à dire que le juge Gomery est de mèche avec Paul Martin, disons qu'il vient de rendre un fier service au premier ministre en repoussant de décembre à février la publication de son rapport final. Cela dit, ce report n'est pas très étonnant.

Il est rare qu'une commission d'enquête — surtout de cette envergure — respecte ses échéances et ses budgets. On peut, toutefois, se demander quel besoin avait le juge Gomery de parcourir tout le pays pour demander à des Canadiens (à huis clos, en plus) ce qu'il faut faire pour éviter qu'un tel scandale ne se répète.

Ce n'est pourtant pas très compliqué : respecter les lois sur le financement des partis politiques et les règles de saine gestion publique, mettre un mur coupe-feu entre les politiciens et les fonctionnaires et s'assurer que les normes de transparence soient scrupuleusement suivies. Voilà, le tour est joué.

C'est probablement un bon exercice de défoulement pour un contribuable que de participer aux consultations du juge Gomery, mais on avait déjà une bonne idée de ce qu'il ne faut pas faire juste en suivant les audiences de la commission.

Ce report change la donne

électorale parce que ce rapport, faut-il le rappeler, marquera le début du compte à rebours menant aux prochaines élections fédérales. Paul Martin s'est engagé solennellement devant le pays à déclencher la campagne électorale dans les 30 jours suivant la publication dudit rapport.

Supposons que le juge dépose son rapport, en effet, début février, cela veut donc dire un déclenchement vers le début mars (faudra éviter de déclencher en pleine période de relâche scolaire) et des élections aussi tard qu'à la mi-avril, soit cinq mois après le dépôt du premier rapport, celui sur les faits, celui qui fera le plus mal aux libéraux.

Il y a un bon Dieu pour les libéraux.

Non seulement ce délai permettra-t-il de faire oublier un peu les conclusions du premier rapport, mais, en plus, cela donnera tout le temps aux libéraux de procéder à un remaniement et de déposer un beau budget bonbon avant que les électeurs ne retournent aux urnes.

À moins que ce nouveau délai ne produise exactement l'effet inverse et que l'opposition, ne voulant accorder aux libéraux ce délai inespéré, renverse le gouvernement minoritaire dès cet automne en brandissant le premier rapport Gomery. Tout dépend de Stephen Harper, le chef mal aimé du Parti conservateur, qui joue son avenir politique au cours des prochains mois. Ferait-il le pari risqué de précipiter le pays dans des élections en novembre? M. Harper est un joueur d'échecs cartésien, pas

un parieur à la roulette.

Cela dépend aussi beaucoup du calendrier. On a souvent l'impression que les partis de l'opposition peuvent, selon leur bon vouloir, s'unir et défaire le gouvernement quand ils le souhaitent, mais les règles parlementaires sont plus complexes. Il n'est donc pas certain que l'opposition ait, dans les faits, les moyens de battre le gouvernement aux Communes. Et même s'ils voulaient le faire, la

**Embarrassés par le scandale des commandites, les libéraux du Québec se faisaient plutôt discrets depuis 18 mois, mais on sent de nouveau poindre ces jours-ci une certaine arrogance.**

« fenêtre » est bien étroite.

À supposer que le rapport Gomery soit bel et bien déposé début novembre, cela ne laisserait que quelques jours au cours de la première semaine de novembre (la Chambre ne siège pas la semaine du 6 novembre) pour orchestrer un vote de défiance. Après, il sera trop tard puisqu'on ne fait pas d'élections pendant le temps des Fêtes. Suffirait que le gouvernement « retienne » le rapport Gomery quelques jours et, voilà ! l'opposition est feintée.

Que les élections aient lieu cet automne ou au printemps, les libéraux, eux, sont déjà en campagne électorale. C'est fou ce que quelques petits points de pourcentage dans un sondage peuvent faire au moral des trou-

pes. Embarrassés par le scandale des commandites, les libéraux du Québec se faisaient plutôt discrets depuis 18 mois, mais on sent de nouveau poindre ces jours-ci une certaine arrogance.

C'est le cas, notamment, de l'aile jeunesse du PLC-Québec qui a demandé à Ottawa de couper les vivres au Bloc québécois, devenu trop riche grâce à une loi pondue par leur propre gouvernement (sous Jean Chrétien). Méchant timing : la même semai-

représentent qu'une seule province.

L'aile jeunesse du PLC-Québec n'est pas seule ces jours-ci à faire des flammèches. L'attaque étant la meilleure défense, le ministre Pierre Pettigrew, déchainé ces temps-ci, a comparé cette fin de semaine Gilles Duplessis à Maurice Duplessis. C'est pour le moins téméraire pour un parti empêtré dans une affaire de corruption que d'associer un adversaire à la grande noirceur. Mais cela est plutôt anecdotique. Ce qui l'est moins, c'est cette soudaine aversion du ministre Pettigrew pour la doctrine Gérin-Lajoie, qui permet au Québec de s'exprimer dans les forums internationaux. Si le plus nationaliste (québécois) des ministres de Paul Martin renie des principes de relations Québec-Ottawa acceptés et éprouvés depuis trois décennies par tous les gouvernements fédéralistes, imaginez un peu ce que feront les Reg Alcock, Joe Volpe ou Anne McLellan.

Critiqué par ses collègues ministres et députés au cours des derniers mois et décoté au bureau du premier ministre, Pierre Pettigrew a vraisemblablement décidé de se refaire une image en ressortant le vieux cliché selon lequel les fédéraux ne réussissent jamais mieux que quand ils tapent sur le Québec. À plus forte raison quand c'est un Québécois qui fait le travail

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : [vincent.marissal@lapresse.ca](mailto:vincent.marissal@lapresse.ca)



PHOTO FOURNIE PAR L'ARMÉE CANADIENNE

Les véhicules blindés canadiens sillonnent tantôt les zones sécurisées, tantôt les quartiers les plus pauvres de Kaboul, dans le but de déjouer les attentats d'extrémistes.

## Un blindé pour la démocratie

Les Canadiens préparent le terrain pour les élections afghanes



LAURA-JULIE PERREAULT  
ENVOYÉE SPÉCIALE  
AFGHANISTAN

KABOUL — Le véhicule blindé avance à pas de tortue au centre-ville de Kaboul, qui panse tranquillement les plaies de 25 ans de guerre. Des passants saluent les membres de la patrouille canadienne, d'autres leur montrent un peu moins de respect... Mais les militaires accordent bien peu d'importance à ce vote de confiance spontané des Afghans. Leurs yeux sont ailleurs.

À moins d'une semaine des premières élections parlementaires de l'Afghanistan en 30 ans, les menaces des talibans et d'Al-Qaeda sont quotidiennes. Elles sont d'abord dirigées contre les 11 000 membres de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et contre les 20 000 soldats américains qui sont dispersés en Afghanistan, mais elles visent aussi les civils.

Au cours des dernières semaines, au moins six candidats ont été assassinés. Plusieurs tentatives de meurtre ont raté de peu, dont une contre une Afghano-Canadienne, Safia Siddiqui, de retour ici pour brigner les suffrages.

### Les yeux canadiens

Pour prévenir les gestes d'éclat qui pourraient compromettre les élections de dimanche, les militaires canadiens n'ont donc d'yeux ces jours-ci que pour tous les signes précurseurs de violence. « Nous regardons s'il y a des civils dans la rue avec des armes. Si les rues sont plus tranquilles que d'habitude,

cela peut suggérer que quelqu'un trame quelque chose », explique le commandant de la patrouille à laquelle *La Presse* prend part, l'adjudant Ingo Herbst.

Ses hommes ont aussi été entraînés pour reconnaître les kamikazes. Alors qu'au Canada, une barbe bien rasée et un complet neuf n'éveillent aucun soupçon, à Kaboul ou à Kandahar, ils peuvent indiquer la présence d'un extrémiste.

Mais à bord du Coyote des forces armées canadiennes, les directives sur le papier prennent un tout autre sens. La chaleur et la poussière sont le lot quotidien des troupes canadiennes qui participent aux missions préélectorales de la FIAS.

Pour gagner le respect de la population locale, les soldats sourient aux passants, les saluent, tout en restant vigilants. « La plupart des gens ne nous remarquent même plus. Mais je pense que nous préférons ça à nous faire trop remarquer », souligne le caporal André Girard.

Alors que le soleil se couche sur la capitale afghane, la patrouille passe à la deuxième phase de ses opérations et monte sur les hauteurs de la ville pour y installer un système de surveillance.

Tandis que les jours menant aux élections passent un à un, les troupes canadiennes intensifient leurs activités de reconnaissance. En tout, le commandement de la FIAS a réussi à mobiliser 38 pays pour assurer la sécurité à l'approche des élections, mais aussi après. La force internationale compte prêter main-forte à la police afghane qui tentera de maîtriser la situation. Mais selon le chef d'état-major de la Force opérationnelle canadienne en Afghanistan, Dave Anderson, ceux qui veulent mettre du sable dans l'engrenage de la jeune démocratie afghane finiront tôt ou tard par se casser les dents. « Les Afghans ont déjà goûté à la démocratie. Il y a un élan et nous ferons tout pour qu'il ne soit pas brisé. »

### La Lingère

#### L'ENSEMBLE DRAPS PERCALE SANS SOUCI

19.99 jumeau 1 taie

Un rapport qualité-prix imbattable pour des draps en coton-polyester à tissage dense 200 fils au pouce, durable, qui ne froisse pratiquement pas et conserve sa belle apparence malgré des lavages répétés. Coloris pour tous les décors de bleu, beurre, vert, lin et blanc. Ensembles comprenant 2 taies: double 29.95, grand 39.95, très grand 49.95

#### LA NAPPE BAIES DES CHAMPS

9.99 54x72 pouces

Éclatante dans tous les décors avec ses petits fruits rouges sur fond naturel, une nappe exclusive à La Lingère en mélange 40% coton 60% polyester, plus que facile d'entretien. 60x90 / 14.99, 60x110 19.99, 60x130 / 24.95, rond 70 pouces 14.99, 54x54 / 7.99, serviette 2.99

#### LA COUETTE POLYESTER «SONATINE»

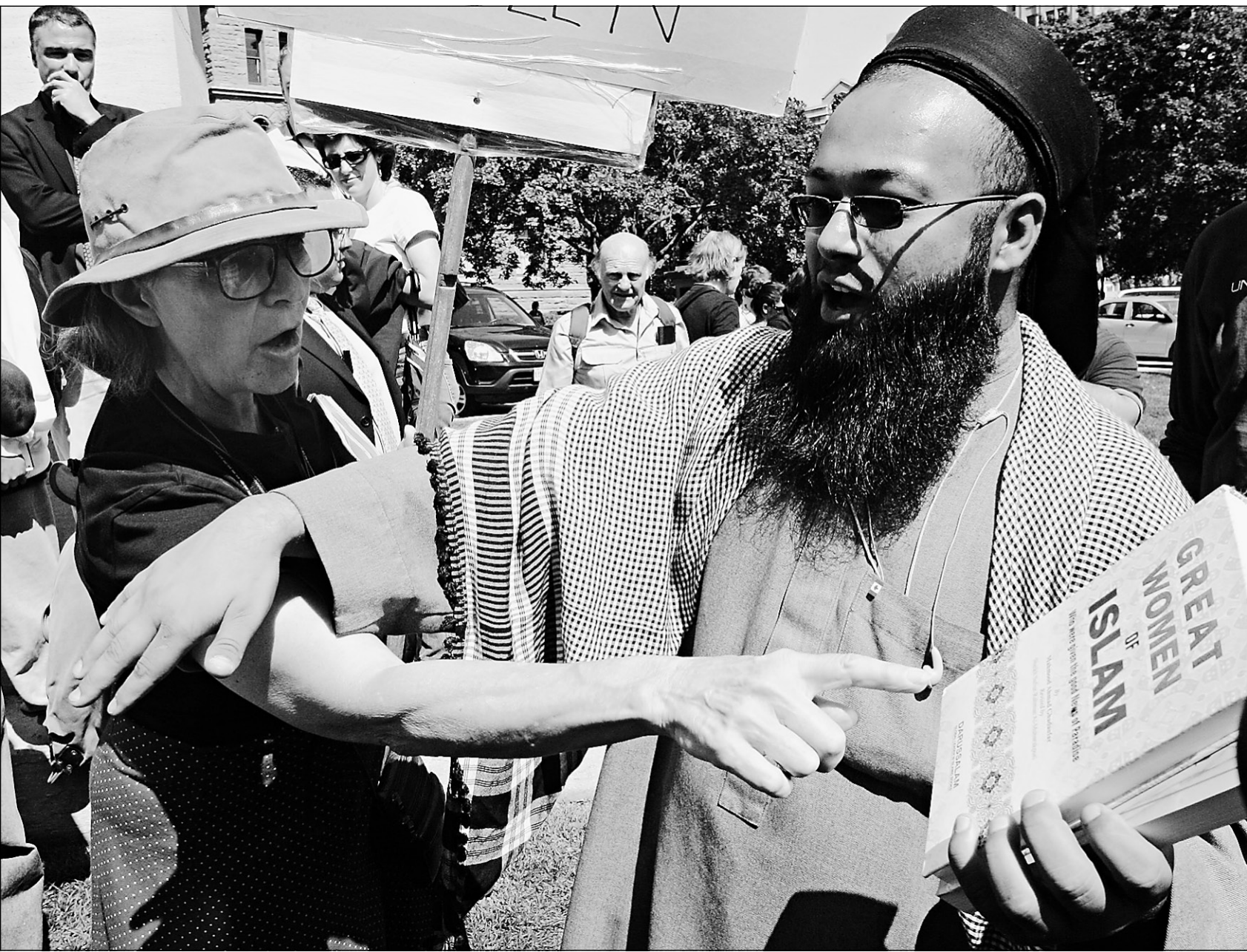
39.95 jumeau 66x90 pouces

Légèreté et chaleur contrôlées par la bourre en polyester lisse à centre vide qui emmagasine l'air pour un confort total. Recouvrement percale pur coton blanc 180 fils au pouce, surpiquères en carreaux assurant la stabilité de la bourre. Formats surdimensionnés : double 84x90 / 49.95, grand 90x95 / 59.95, très grand 108x95 / 69.95



www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



Une des manifestations contre l'introduction de la charia en Ontario, la semaine dernière à Toronto.

PHOTO PC ©

## André Boulerice quitte la vie politique

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le député péquiste de Sainte-Marie—Saint-Jacques, André Boulerice, quitte la vie politique. Le principal intéressé l'a confirmé à la Presse Canadienne hier.

« C'est la décision la plus difficile que j'ai eu à prendre de toute ma vie. Le vieil adage voulant qu'il soit beaucoup plus facile d'entrer en politique que d'en sortir est entièrement vrai. Il est temps de passer le flambeau à quelqu'un d'autre », a confié le député Boulerice.

M. Boulerice sera néanmoins militant lors du prochain référendum.

Âgé de 59 ans, M. Boulerice est député de Sainte-Marie—Saint-Jacques depuis 1985, soit depuis plus de 20 ans. C'est toutefois un militant péquiste depuis les débuts de cette formation politique.

Une fois élu, M. Boulerice a siégé dans l'opposition à l'Assemblée nationale. Il a accédé en 2001 au Conseil des ministres dans le gouvernement Landry, à titre de ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Une des batailles qui ont marqué la carrière de M. Boulerice est sa lutte pour faire reconnaître le droit des homosexuels. Il a notamment contribué en 2002 à l'adoption de la loi 84, qui plaçait les couples formés de conjoints du même sexe sur le même pied juridique que les couples hétérosexuels.

## INTERDICTION DES TRIBUNAUX ISLAMIQVES

# La décision du premier ministre ontarien déçoit la communauté juive

NICOLAS SAINT-PIERRE

En annonçant qu'il allait interdire l'arbitrage religieux en matière familiale, le premier ministre ontarien aura réussi à faire taire les voix qui, depuis plusieurs mois, s'élevaient contre l'application possible de la charia dans sa province. Il aura également réussi à soulever un tout nouveau tollé...

« Nous sommes déçus qu'une décision politique aussi importante ait été prise avec tant de hâte par le premier ministre », se désolé Steven Shulman, directeur régional du Congrès juif canadien en Ontario.

Dalton McGuinty a déclaré dimanche que les Ontariens ne pourront plus avoir recours à l'arbitrage religieux pour régler leurs litiges familiaux, fermant du coup la porte à la création de tribunaux islamiques. Dans un rapport publié en décembre 2004, l'ex-ministre de la Justice de l'Ontario,

Marion Boyd, avait recommandé que la loi ontarienne soit amendée pour autoriser et encadrer l'arbitrage en vertu de la charia.

Selon Steven Shulman, la décision du premier ministre de bannir les tribunaux religieux, quels qu'ils soient, est mal fondée. « Il

**« Il n'y a aucune preuve que les tribunaux religieux sont moins efficaces ou moins justes que toute autre forme de tribunal d'arbitrage en Ontario », indique un porte-parole du Congrès juif canadien.**

n'y a aucune preuve que les tribunaux religieux sont moins efficaces ou moins justes que toute autre forme de tribunal d'arbitrage en Ontario », indique-t-il. Chaque année, plusieurs membres de la communauté juive ontarienne font appel à des tribunaux rabbiniques, appelés Beth Din, pour

trancher leurs litiges civils et matrimoniaux.

B'Nai Brith Canada dénonce aussi vigoureusement la décision de Dalton McGuinty. L'organisme reproche au premier ministre « de punir tous les groupes religieux en raison des objections qui se

sont fait entendre à propos des tribunaux islamiques ».

Les représentants de la communauté juive ont raison d'être furieux, croit Mohamed Nekidi, porte-parole du Congrès musulman canadien, qui souhaitait la mise en oeuvre du rapport Boyd. « Il était uniquement question de

savoir si on devait répondre favorablement à la demande des musulmans. Maintenant, on se retrouve avec un débat sur la place de la religion au Canada ! »

Pour sa part, la militante féministe Homa Arjomand accueille avec fierté la décision du gouvernement ontarien. « Aucune religion ne peut assurer le respect des droits des femmes », estime celle qui a organisé, jeudi dernier, une série de manifestations dans tout le Canada et l'Europe pour décrier l'implantation possible de tribunaux islamiques en Ontario.

En dépit de la victoire enregistrée dimanche, M<sup>me</sup> Arjomand souligne que son combat en faveur des femmes musulmanes du Canada n'est pas gagné pour autant. « Nous devons encore nous battre parce que l'arbitrage religieux continue d'avoir lieu derrière des portes closes. Nous devons nous assurer que la loi soit respectée. »

Sur approbation de Crédit Jaguar Canada, division de Services de financement automobile PRIMUS Canada, obtenez 0,9 % de financement pour un terme allant jusqu'à 48 mois à la location au détail d'une Jaguar S-TYPE 2005 neuve avec toit ouvrant et groupe mémoire. Prix au comptant de la S-TYPE 3.0 : 65 945 \$. Exemple : sur approbation de crédit, un taux de financement annuel de 0,9 % pour une location au détail de 48 mois vous permet de louer une S-TYPE 3.0 2005 avec toit ouvrant et groupe mémoire à 799 \$ par mois. Obligation locative totale de 38 352 \$; valeur résiduelle : 26 378 \$. Une limite de 64 000 km pendant 48 mois s'applique. Des frais de 25 cents le km, plus taxes applicables, s'appliquent au kilométrage excédentaire. \*PAIEMENTS ADDITIONNELS : première mensualité, frais de service, frais de transport (995 \$), dépôt de sécurité (950 \$) et mise de fonds (0 \$). \*\* Cette offre de financement ne peut être jumelée à aucune autre. Immatriculation, assurances et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer moins cher. Cette offre prend fin le 30 septembre 2005 et peut être annulée en tout temps sans préavis. Modèle S-TYPE R illustré. Pour en savoir plus, communiquez avec votre concessionnaire Jaguar, composez le 1 800 4 JAGUAR ou visitez jaguar.ca.

## LIQUIDATION

S-TYPE 3.0 2005

**799\$**  
/MOIS

48 MOIS

**0\$**

MISE DE FONDS\*

**0,9%**

JUSQU'À 48 MOIS\*\*

## OFFRE SÉDUISANTE POUR VOITURE FASCINANTE.



Modèle S-TYPE R représenté.

Si vous résistez encore au charme de son élégance féline, de son moteur V6 de 235 ch, de son contrôle dynamique de stabilité et de sa boîte automatique ZF à six vitesses, vous succomberez à l'offre de location de seulement 799 \$ par mois. Voyez votre concessionnaire Jaguar pour tester la S-TYPE 3.0 aujourd'hui même.

LES MOTEURS DÉCARIE

8255, rue Bougainville  
Montréal  
Tél. : (514) 334-9910

JOHN SCOTTI JAGUAR

4305, boul. Métropolitain Est  
Saint-Léonard  
Tél. : (514) 725-2221

JAGUAR LAVAL

3475, boul. Le Carrefour  
Laval  
Tél. : (450) 688-1880

AUTO COLLECTION DE QUÉBEC

175, rue Marais  
Vanier  
Tél. : (418) 683-4451

JAGUAR

ÉDUCATION

# CSN et FTQ renoncent à la grève de jeudi

TOMMY CHOUINARD ET MARIE ALLARD

Les parents de milliers d'élèves du primaire et du secondaire peuvent souffler un peu: les 40 000 employés de soutien et professionnels de 45 commissions scolaires renoncent à faire la grève jeudi en raison de progrès réalisés à la table de négociation.

Le front commun CSN-FTQ, qui représente les 40 000 syndiqués, laisse cependant planer la menace d'une grève plus tard cet automne dans l'éventualité où le gouvernement Charest cesse de faire preuve d'« ouverture » et de « bonne foi ». « Compte tenu de l'accélération des pourparlers, nous avons décidé de surseoir à la journée de grève du 15 septembre. Mais si on constate que le surplace revient, on n'aura pas trop le sens de l'humour. Le mandat de grève que nous avons toujours dans notre petite poche en arrière, ça se pourrait qu'on ait à

l'utiliser », a expliqué la présidente de la Fédération des employées et employés de services publics de la CSN (FEESP-CSN), Ginette Guérin, en conférence de presse, hier, à Québec.

Le front commun a constaté hier et la semaine dernière « une première ouverture » de la partie patronale sur des clauses normatives, c'est-à-dire celles qui ne sont pas liées aux salaires. Il aura fallu selon lui la menace d'une grève le 15 septembre et un débrayage d'une demi-journée, il y a deux semaines, pour faire « bouger » le gouvernement.

« Pour la première fois depuis deux ans, on a l'impression de négocier. On va laisser la chance aux coureurs », a affirmé le coordonnateur de la mobilisation à la FTQ, Michel Murray.

Les représentants patronaux détiendraient selon lui de nouveaux mandats de négociation et auraient même retiré quelques demandes concernant le mouvement de personnel. Par exemple, ils renonceraient à exiger qu'un employé de

retour d'un congé de maladie ne retrouve pas son poste et soit replacé ailleurs dans une commission scolaire si le poste en question a été at-

**« Compte tenu de l'accélération des pourparlers, nous avons décidé de surseoir à la journée de grève du 15 septembre. »**

tribué entre-temps à un autre employé.

Or, les comités patronaux de négociation pour les commissions scolaires nient catégoriquement avoir reculé sur ces positions. « Il n'y a pas de nouveaux mandats, et on n'a pas laissé tomber quoi que ce soit », a lancé à *La Presse* le directeur des communications, Jean-Pierre St-Gelais.

« On s'est entendu avec la partie syndicale pour augmenter la fréquence des négociations, et on a discuté surtout de sujets périphériques. Je n'ai aucune idée de l'origine de cet optimisme concernant le

mouvement de personnel », a-t-il ajouté.

Jean-Pierre St-Gelais se dit tout de même « content de voir que la par-

tie syndicale fait le pari de la négociation plutôt que celui des moyens de pression ».

**Le poids de l'opinion publique**

Ginette Guérin, de la CSN, estime que la décision du front commun n'est pas liée aux résultats du sondage CROP-*La Presse*, publiée la semaine dernière, qui révèle que 63 % des Québécois sont en désaccord avec le recours à la grève dans le secteur public.

Le directeur des communications de la Fédération des commissions scolaires, Denis Pouliot, qui se réjouit de la décision syndicale, consi-

dère toutefois que la CSN et la FTQ prennent conscience « que les parents sont un peu tannés des moyens de pression et que la meilleure voie à suivre est celle de la négociation ».

À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), la lettre annonçant aux parents la tenue de la grève a été interceptée de justesse. « Elle devait partir aujourd'hui (hier), mais on l'a arrêtée en apprenant que c'était annulé », a dit Camille Gagnon, directrice des communications. Toutes les écoles de la CSDM seront ouvertes jeudi et les services de garde, de transport et de cafétéria fonctionneront comme à l'habitude. La situation devrait être la même dans les 44 autres commissions scolaires où un débrayage avait été annoncé.

Les progrès à la table de négociation ne concernent pas les salaires. De ce côté, la tension est toujours aussi grande entre les deux parties. Le gouvernement offre des augmentations de 12,6 % en six ans (3,2 milliards de dollars), dont 8 % en salaires et 4,6 % en équité salariale et en mesures d'attraction et de rétention du personnel. Le front commun CSN-FTQ exige des augmentations salariales de 12,5 % en trois ans, en plus d'un règlement sur l'équité salariale.

Contrairement aux employés de soutien des commissions scolaires, les syndiqués de la Société des traversiers du Québec et de la Régie des installations olympiques affiliés à la CSN et à la FTQ seront en grève jeudi car aucune avancée n'a été réalisée à la table de négociation.

# Pas d'offre bonifiée dans le secteur de la santé

PRESSE CANADIENNE

Les syndiqués du secteur de la santé auront beau travailler dans un contexte difficile de pénurie de personnel, les offres gouvernementales ne seront pas plus généreuses pour eux.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a confirmé hier que l'offre gouvernementale de 12,6 % en six ans, ce qui inclut le règlement sur l'équité salariale, valait pour tous les employés de l'État, dont ceux du secteur de la santé.

« La négociation dans la santé suit le même fil conducteur que pour l'ensemble de la fonction publique et parapublique. L'État doit suivre une contrainte qui est l'état des finances publiques, qui est la réflexion de notre richesse collective. L'offre que nous présentons aux syndiqués du public et du parapublic représente 3 milliards à terme. C'est une offre que nous considérons à la fois équitable et raisonnable », a justifié le ministre Couillard. Il a été interrogé à l'occasion de son passage à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal.

**Investissement de 4,5 millions**

Le ministre Couillard était de passage dans cet hôpital montréalais pour inaugurer le Centre de services ambulatoires de l'établissement.



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a tenu hier une brève rencontre avec des leaders syndicaux de la CSN, dont plusieurs membres s'étaient rassemblés à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont pour manifester leur mécontentement face aux négociations dans le secteur public.

Il en a profité pour annoncer un investissement de 4,5 millions de dollars qui permettra à l'hôpital d'acheter du matériel de chirurgie,

de monitoring et de radio-oncologie. Les négociations du secteur public sont bien moins avancées dans le secteur de la santé qu'elles le sont

dans le domaine de l'éducation, à cause des fusions forcées de syndicats qui ont monopolisé l'énergie des organisations de travailleurs,

ces derniers mois. Les discussions plus formelles viennent de commencer, par exemple, avec les infirmières.

Dans la santé aussi, le contexte est différent du reste du secteur public, puisque le secteur est confronté à plusieurs pénuries de personnel, notamment pour les infirmières et certains technologues.

De plus, traditionnellement, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec jouit du précieux appui du public. Et son effectif a crû de 25 % depuis la dernière ronde de négociation, grâce aux fusions syndicales. La FIIQ représente maintenant, en plus des infirmières, de nombreuses infirmières auxiliaires, perfusionnistes et puéricultrices.

Interrogé sur le contexte particulier de la pénurie de personnel que plusieurs de ces travailleurs vivent, le ministre a signalé que « c'est pour ça qu'on a développé beaucoup d'outils d'attraction et de rétention et de personnel », notamment des primes pour les infirmières, l'éché.

« On accorde une grande importance à cet aspect de la pénurie pour cibler les endroits où on a des pénuries importantes », affirme-t-il.

Le ministre a d'ailleurs été accueilli par des manifestants de la CSN à l'extérieur de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Avec Philippe Mercure

**L'ACURA EL**

**228\$\*** PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS

**2,2%\*** TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT

**0\$\*** DÉPÔT DE SÉCURITÉ



**L'ACURA TSX**

**328\$\*** PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS

**2,9%\*** TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT

**0\$\*** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

« MEILLEURE BERLINE SPORT DE 2005 » - LE MAGAZINE CAR AND DRIVER

« UN DES MEILLEURS ACHATS DANS LA CATÉGORIE DES VOITURES DE PLUS DE 30 000 \$ » - LE MONDE DE L'AUTO, répertoire 2005



**L'ACURA TL**

**398\$\*** PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS

**3,9%\*** TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT

**0\$\*** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

« MEILLEUR ACHAT DANS LA CATÉGORIE DES VOITURES DE LUXE... » - LE MONDE DE L'AUTO, répertoire 2005



**VENTES FINALES 2005. INVENTAIRE LIMITÉ. LUXE ET PERFORMANCE ILLIMITÉS.**

**L'ACURA EL TOURING** Moteur VTEC<sup>™</sup> • Roues en alliage de 15 pouces • Coussins gonflables latéraux • Toit ouvrant électrique • Groupe électrique • Freins ABS • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs • Climatiseur automatique sans CFC

**L'ACURA TSX** Moteur i-VTEC<sup>™</sup> de 200 chevaux • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Intérieur garni de cuir • Toit ouvrant électrique • Climatisation automatique • Chaîne stéréo AM/FM de 360 watts avec changeur pour 6 CD et 8 haut-parleurs

**L'ACURA TL** Moteur VTEC<sup>™</sup> V6 de 270 chevaux • Garnitures intérieures en cuir • Toit ouvrant électrique • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Assistance de stabilité (VSA<sup>®</sup>) • Système de freins antibloquant (ABS) • Chaîne sonore DVD • Audio • Climatisation automatique



**ACURA**  
acura.ca

<p><b>ACURA PLUS</b> 255, boul. de la Seigneurie Blainville (450) 435-4455 acuraplus.com</p>	<p><b>GALERIES ACURA</b> 7100, boul. Métropolitain E. Anjou (514) 354-8811 galeriesacura.com</p>	<p><b>LUCIANI ACURA</b> 4040, rue Jean-Talon O. Montréal (514) 340-1344 lucianiacura.com</p>	<p><b>ACURA BROSSARD</b> 9100, boul. Taschereau Brossard (450) 659-1616 acurabrossard.com</p>	<p><b>ACURA DE LAVAL</b> 2500, boul. Chomedey Laval (450) 682-4050 acuralaval.com</p>	<p><b>ACURA GABRIEL</b> 4648, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux (514) 696-7777 acuragabriel.com</p>
--	--	--	---	---	--

\*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3565) 2005 neuve. Pour l'Acura EL (modèle ES3565), un acompte de 3665 \$ vous donne un versement mensuel de 228 \$ et un total des paiements de 14 610 \$. Taux de location annuel de 2,2 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 250 \$. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. \*Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura EL (modèle ES3565), par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 \$ à 2,9 %. Paiements mensuels de 441,80 \$ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 1 206,40 \$. Total des paiements de 21 206,40 \$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Du 3 septembre au 30 septembre 2005. \*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625) 2005 neuve. Un acompte de 8 544 \$ vous donne un versement mensuel de 398 \$ et un total des paiements de 27 648 \$. Taux de location annuel de 3,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 400 \$. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. \*Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura TL (modèle UA6625) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 \$ à 3,9 %. Paiements mensuels de 450,69 \$ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 1 633,12 \$. Total des paiements de 21 633,12 \$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 3 septembre au 30 septembre 2005. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

# KATRINA

# Les marins canadiens enfin plongés dans l'action

HUGO MEUNIER

Après six jours en mer et sous un soleil de plomb, les marins canadiens, à bord de trois navires de guerre, ont pu finalement décharger le matériel humanitaire transporté dans leurs soutes et destiné aux sinistrés de l'ouragan Katrina.

Aux premières lueurs du jour, hier, la flotte canadienne a fait une courte escale au port de Pensacola, en Floride, rattaché à la plus grosse base navale aérienne au monde. Couches pour bébé, pompes à eau, lits de camp, couvertures, réservoirs d'essence, bouteilles d'eau, sacs de ciment et serviettes humides ont ensuite été acheminés par camion au centre de distribution de la FEMA (Federal Emergency Management Agency), situé à proximité.

« Il fait chaud », constataient les marins canadiens, en s'épongeant le front.

Ces derniers formaient une chaîne humaine entre les navires et la terre ferme, pour faire voler les boîtes d'équipement jusqu'à des palettes de bois plaquées au sol.

En arrière-plan, quelques bâtiments en ruine, des toitures arrachées et des murs effondrés offraient aux troupes un premier aperçu des ravages causés par Katrina.

Une simple goutte d'eau dans l'océan des dégâts cependant, puisque seuls les vents de l'ouragan ont fouetté le port de Pensacola.

Au-dessus de la tête des marins, des dizaines d'hélicoptères et d'avions militaires américains survolaient les environs, laissant dans leur sillage un vacarme assourdissant.

Sur le pont arrière de la frégate *Ville de Québec*, où battait au vent l'unifolié canadien, une poignée de marins lourdement armés montait la garde. Membres de l'équipe d'arrondissement — sorte de SWAT de la marine —, ils sont les seuls autorisés à trimbaler des armes pour cette mission humanitaire, et ce, seulement à bord des navires.

En après-midi, les navires canadiens ont repris la mer jusqu'au large de Biloxi, au Mississippi. Les marins ont jeté l'ancre vers 18 h à 25 kilomètres de la côte frappée de plein fouet par l'ouragan Katrina.

C'est dans cette petite ville de pêcheurs d'environ 50 000 habitants, pratiquement rayée de la carte, que les Canadiens amorceront dès ce matin des travaux de reconstruction.

Dès leur arrivée dans le théâtre des opérations, les Canadiens sont tombés sous l'égide de la marine américaine, dont le commandement est assuré par le navire *USS Bataam*.

Entre 25 et 30 navires militaires



La flotte canadienne a fait une courte escale hier au port de Pensacola, en Floride, rattaché à la plus grosse base navale aérienne au monde. Les marins ont acheminé des couches pour bébé, des pompes à eau, des lits de camp, des couvertures, des réservoirs d'essence, des bouteilles d'eau, des sacs de ciment et des serviettes humides.

PHOTO BOB SKINNER, LA PRESSE

américains, incluant un porte-avion, partagent les eaux du Golfe avec la flotte canadienne, de même que des plateformes pétrolières. Certaines d'entre elles ont coulé au passage de Katrina. Un peu plus loin, une vingtaine de navires américains croisent au large de la ville de Gulfport.

Les troupes canadiennes ont mis près d'une semaine pour couvrir la distance séparant leur port d'attache à Halifax et le golfe du Mexique.

Dépêchés en renfort, ils ont été retardés quelque peu par l'ouragan *Ophelia*, qui soufflait au large des côtes floridiennes ces derniers jours. Les navires canadiens ont pu éviter le pire en le contournant à l'est.

Ils devaient au préalable accoster à Gulfport, mais toutes les infrastructures portuaires de la petite ville ont été pulvérisées par Katrina.

Des aéroglisseurs fournis par les forces américaines seront donc utilisés pour transporter les troupes canadiennes entre leurs navires et Biloxi.

Rencontré hier en Floride, le commodore Dean MacFadden, à la tête

des opérations canadiennes, a réitéré son intention de déployer des équipes à terre du matin au soir.

Il projette d'envoyer environ 300 personnes à terre chaque jour. Les autres marins vont rester en mer pour assurer le fonctionnement des navires et la rotation des équipes

**À Biloxi, au Mississippi, petite ville de pêcheurs d'environ 50 000 habitants pratiquement rayée de la carte, les Canadiens amorceront dès ce matin des travaux de reconstruction.**

au sol. Des plongeurs canadiens sont déjà en place dans la région depuis une semaine et un bateau de la Garde côtière canadienne arrivera demain.

Le commodore s'est dit préoccupé par le spectre des maladies qui guettent ses hommes dans ces zones fortement sinistrées. « On devra se méfier des moustiques, des serpents et aussi de l'air et de l'eau contaminés », a expliqué M. MacFadden.

Pour y voir, une équipe médicale de 16 soldats des forces armées canadiennes, nommée « peloton d'augmentation médical », a été appelé d'urgence. Après avoir atterri par avion à Pensacola dimanche, elle a été accueillie sur le *Ville de Québec*

rait arriver », a assuré le capitaine Dionne.

Par ailleurs, les conditions de vie commenceront à être plus précaires à bord. Hier, une restriction de l'eau a été imposée aux marins. « On devra arrêter de fabriquer de l'eau en raison de la pollution et des risques d'eau contaminée au large des côtes », a expliqué le premier maître d'arme du navire, Raymond Côté.

Enfin, les compétences des marins ont été recensées au cours des derniers jours, en vue de la formation d'équipes au sol. Le *Ville de Québec* prévoit envoyer trois équipes,

parmi lesquelles se trouveront plusieurs ingénieurs. Les marins doivent se préparer à travailler dans des conditions difficiles. « On est bien content, on sait qu'on s'en va aider du monde à terre. Malgré la chaleur extrême, on est bien équipé et on amènera beaucoup de bouteilles d'eau », a souligné, fébrile, le matelot 1<sup>e</sup> classe Sébastien Kirouac, de Baie-Comeau, qui possède de l'expérience en construction et en réparation de moteur.

Ce que vous devez savoir : † Mensualités basées sur la location pendant 39/48 mois d'une Saab 9-3 berline sport Lineair/d'une Saab 9-5 berline Arc 2005 avec acompte de 5 299\$/4 930\$. Saab annule le dépôt de sécurité. L'obligation totale est de 16 979\$/25 345\$. Le taux de location annuel est de 2,5%/1,9%. L'option d'achat au terme de la location est de 17 519\$/15 718\$, taxes en sus. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, frais de 0,12 \$ par kilomètre excédentaire. D'autres options de location sont offertes. ‡ Le transport (130 \$), la taxe sur la climatization (100 \$), la TVQ, les frais d'immatriculation, la préparation à la route, les frais d'administration, d'enregistrement, les frais associés à l'inscription au RPPM, les droits, le dépôt de sécurité (le cas échéant), l'assurance et l'équipement optionnel sont en sus. Le Groupe Premium sans frais d'une valeur de 2000 \$ comprend : sièges chauffants à l'avant et à l'arrière, toit ouvrant, sièges électriques à l'avant avec mémoire côté conducteur et système stéréo prestige de 200W. Les détaillants peuvent vendre à prix moindre. † Les offres s'appliquent aux modèles 9-3 berline sport Lineair/9-5 berline Arc neufs provenant des stocks du détaillant et sont réservées aux clients de détail et de parcs administratifs. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. Les modèles 2005 sont offerts en quantités limitées. Ces offres sont d'une durée limitée et ne peuvent, dans certains cas, être combinées avec d'autres offres. Pour plus d'information sur les conditions et détails de ces offres, voyez votre détaillant, visitez [saabcanada.com](http://saabcanada.com) ou composez le 1 888 888-SAAB.

**Payez ce que nous payons.**  
Mettez la main sur une 2005 avant qu'il ne soit trop tard.



Modèle Aero présenté



Modèle Aero présenté

**Saab 95 berline 2005**

Groupe Premium sans frais inclus (valeur de 2000 \$)\*

**39 366 \$\*** Louez à **429 \$\*/mois** pendant 48 mois | Taux de location **1,9%**  
Prix des employés | 4 930 \$ comptant

SAAB ANNULE LE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

**Saab 93 berline sport 2005**

**32 683 \$\*** Louez à **299 \$\*/mois** pendant 39 mois | Taux de location **2,5%†**  
Prix des employés | 5 299 \$ comptant

SAAB ANNULE LE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

**L'escompte des employés a été prolongé, mais seulement pour un temps limité.**

**Saturn Saab de Laval**  
2800, boul. Chomedey  
Laval  
(450) 681-0028  
[www.bourassaauto.com](http://www.bourassaauto.com)

**West Island Saturn Saab**  
9775, route Transcanadienne  
Ville Saint-Laurent  
(514) 332-4424  
[www.westislandsaturn.com](http://www.westislandsaturn.com)

**Gravel Saturn Saab**  
1, Place Ville-Marie, # 11 180  
Montréal  
(514) 861-2000  
[www.gravelauto.com](http://www.gravelauto.com)

**Décarie Saturn Saab**  
6100, boul. Décarie  
Montréal  
(514) 342-2222  
[www.gravelauto.com](http://www.gravelauto.com)

**Mondial Saturn Saab**  
9415, Papineau  
Montréal  
(514) 385-7222  
[www.mondialsaturn.com](http://www.mondialsaturn.com)

**Saturn Saab de Brossard**  
5950, boul. Marie-Victorin  
Brossard  
(514) 672-2500  
[www.gravelauto.com](http://www.gravelauto.com)



[saabcanada.com](http://saabcanada.com)

# Le chef des secours démissionne

## Bush soutient qu'il n'y a pas eu de discrimination lors des sauvetages

PATRICK MOSER  
ET GERSENDE RAMBOURG  
AGENCE FRANCE-PRESSE

LA NOUVELLE-ORLÉANS — Le président George W. Bush a assuré hier à La Nouvelle-Orléans que les secours n'avaient pas fait de distinction entre victimes blanches et noires de l'ouragan *Katrina*, tandis qu'était annoncée à Washington la démission du chef de l'agence fédérale coordonnant ces secours.

« Il y a aura plein de temps pour jouer au jeu des accusations », a déclaré le président à des journalistes qui l'interrogeaient sur les défaillances qui ont marqué le début des secours. « La tempête n'a pas fait de discrimination, et il n'y a pas de discrimination dans les secours non plus », a-t-il dit à propos des critiques affirmant que les Noirs ont été les laissés pour compte du drame.

Selon plusieurs médias américains, le chef de l'Agence fédérale des secours d'urgence (FEMA),

Michael Brown, déjà déchargé de ses fonctions dans le sud des États-Unis depuis vendredi, a remis hier sa démission. Celle-ci était réclamée depuis plusieurs jours par l'opposition démocrate.

Le président républicain est au plus bas dans les sondages, ne recueillant que 38 % d'opinions favorables, selon le magazine *Newsweek*.

Le bilan provisoire officiel de la catastrophe provoquée le 29 août par l'ouragan *Katrina* était hier de 509 morts, dont 279 pour la Louisiane, 214 pour le Mississippi, 14 en Floride et deux en Alabama. Aucune victime étrangère n'a été signalée.

À l'occasion de son troisième déplacement dans le sud meurtri des États-Unis et de sa première visite dans le centre-ville de La Nouvelle-Orléans, George W. Bush a traversé, juché sur la plateforme d'un camion militaire, des rues désertes. La ville reste inondée à 50 %.

À ses côtés étaient notamment

présents le maire démocrate de La Nouvelle-Orléans, Ray Nagin, la gouverneure démocrate de Louisiane, Kathleen Blanco, et le général Russel Honore, chef des militaires participant aux secours.

L'aéroport international de La

tenir à l'écart de l'eau », dit à l'AFP Chris Leitz, 27 ans, de Bay St. Louis.

D'autres, originaires de La Nouvelle-Orléans, n'ont qu'une idée en tête : revenir. Dans la banlieue ouest de La Nouvelle-Orléans,

### Le niveau des eaux poursuit sa baisse. La ville reste inondée à 50 % et les pompes tournent à plein régime.

Nouvelle-Orléans, transformé depuis l'ouragan *Katrina* en base militaire et hôpital de campagne, va être rouvert en partie aujourd'hui aux vols commerciaux.

Dans le Mississippi, certains veulent désormais à tout prix quitter le littoral du golfe du Mexique et s'établir loin de la mer. « J'abandonne. Six ans d'efforts pour essayer de construire quelque chose et tout perdre. Non, je ne reviendrai pas. Je veux partir, je vais me

épargnée par les inondations, l'heure est à la réouverture des magasins. « Beaucoup de gens sont revenus et ils ont faim », dit Brad Horton, responsable du secteur boucherie au supermarché Breaux Market, à Hanahan. « Les produits frais ont été dévalisés. On attend une autre livraison », précise-t-il.

Pendant que policiers et militaires continuent de ramasser des cadavres de gens piégés par la mon-

tée des eaux, le largage sur La Nouvelle-Orléans d'insecticides devait commencer hier, afin d'éviter la prolifération de moustiques et de mouches potentiellement porteuses de maladies.

Munis de permis délivrés par la police, de petits entrepreneurs et commerçants devaient retourner ces jours-ci dans le quartier central des affaires.

Le niveau des eaux poursuit sa baisse. La ville reste inondée à 50 % et les pompes tournent à plein régime. Selon les militaires, l'assèchement devrait être terminé pour le 8 octobre. La Nouvelle-Orléans comptait 485 000 habitants (1,4 million avec sa banlieue) avant le passage de l'ouragan.

La mobilisation pour venir en aide aux sinistrés ne faiblit pas, tant aux États-Unis qu'à l'étranger. Les dons ont atteint 739 millions de dollars américains, selon le journal *The Chronicle of Philanthropy*.

# Un magnat du pétrole à la rescousse de 80 chiens

ASSOCIATED PRESS

SAN FRANCISCO — Quelque 80 chiens nés sous une bonne étoile ont été évacués de la zone sinistrée par l'ouragan *Katrina* et transférés vers des foyers d'accueil temporaires en Californie aux frais d'un magnat du pétrole texan ému par le sort de ces animaux en détresse.

Un vol spécial, au départ de Baton Rouge, en Louisiane, a été affrété pour 50 000 \$US par Boone Pickens et sa femme Madeleine, dans le cadre de l'opération « Pet Lift ». Les chiens ont ainsi été acheminés dimanche à San Diego puis à San Francisco.

« Leur but initial était de sauver 200 chiens, a expliqué Jay Rosser, porte-parole du couple Pickens. Ils étaient fous de joie à l'idée d'en secourir 80, mais aussi déçus et consternés par la bureaucratie, qui les a empêchés d'emmener l'ensemble des 200. »

Les organisateurs de l'opération se sont plaints notamment de la quarantaine de 30 jours imposée par loi fédérale pour le transport des animaux.

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de s'envoler pour la Californie, un chenil de fortune pouvant accueillir plusieurs milliers de chiens errants a été ouvert au centre



PHOTO TAMI CHAPPELL, REUTERS ©

Un rescapé de l'ouragan, rue principale à Bay St. Louis, au Mississippi.

des expositions de Gonzales, en Louisiane, à environ 70 km au nord-ouest de La Nouvelle-Orléans.

« Chaque animal doit être exami-

né, vacciné et fiché de sorte qu'on puisse les retrouver au cas où leurs maîtres les chercheraient », a expliqué Kelly Harrington, directrice du

services des situations d'urgence au sein de la Société américaine pour la prévention de la cruauté contre les animaux (ASPCA).

# 45 cadavres découverts dans un hôpital

ASSOCIATED PRESS

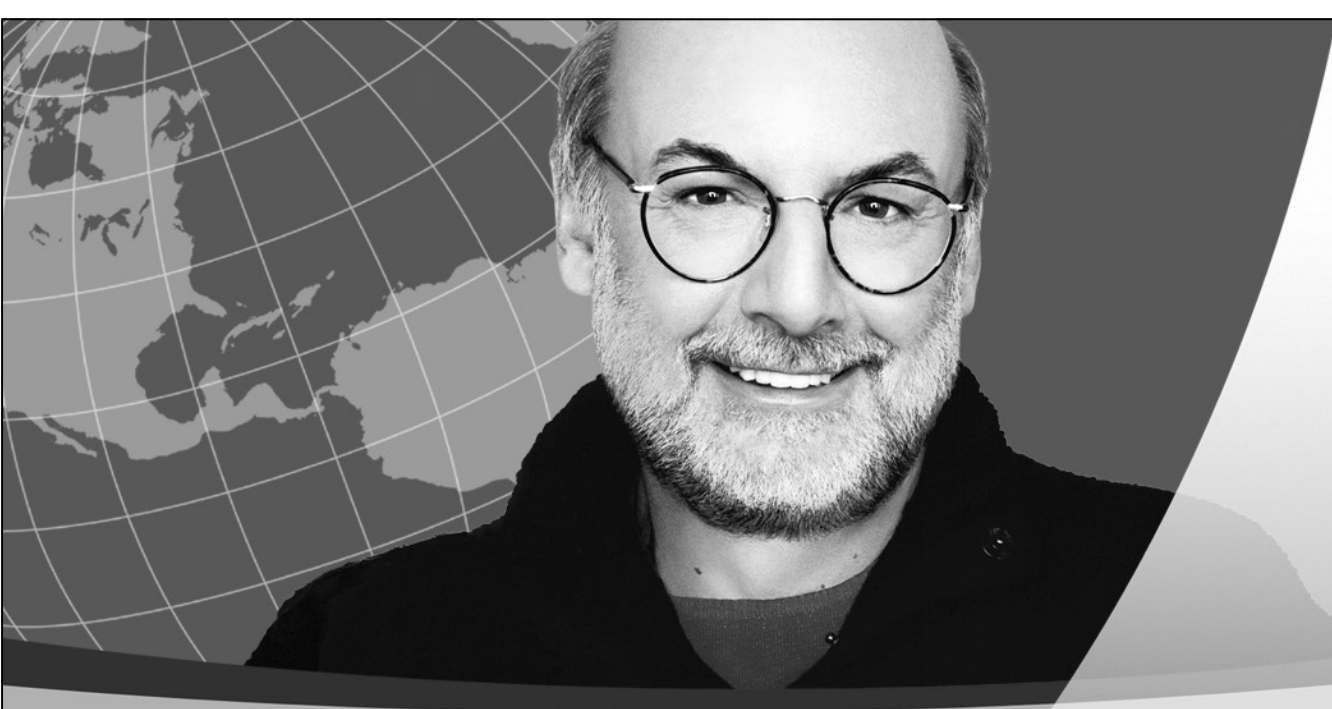
LA NOUVELLE-ORLÉANS — Quarante-cinq cadavres ont été découverts à La Nouvelle-Orléans dans un hôpital abandonné il y a plus d'une semaine après le passage de l'ouragan *Katrina*, selon un responsable des autorités sanitaires de l'État de Louisiane.

Les corps ont été retrouvés dimanche au Memorial Medical Center, a précisé hier Bob Johannesen, porte-parole du département pour la Santé et les Hôpitaux.

Selon lui, ces cadavres étaient ceux de patients. Il ne disposait pas de plus amples détails.

Le bilan du passage de l'ouragan est passé de 197 à 279 morts hier en Louisiane, a expliqué Bob Johannesen. Mais de nombreux habitants sont encore portés disparus et *Katrina* pourrait avoir fait plusieurs milliers de victimes.

L'hôpital de 317 lits était toujours fermé hier et partiellement entouré par des inondations.



CE MATIN À 8 h 35

Flambée du prix de l'essence :  
**doit-on envisager de « rouler hybride » ?**

HOMIER-ROY 5 h

 **95,1** FM  
PREMIÈRE CHAÎNE

**J'AGIS SUR MON  
MILIEU DE VIE**



# élections municipales 2005

## Comprendre le financement politique, c'est aussi une façon d'agir.

Les élections municipales se tiendront le dimanche 6 novembre prochain. C'est l'occasion de vous familiariser avec les règles qui encadrent le financement politique et le contrôle des dépenses électorales. Et de découvrir en quoi consistent les principes d'équité et de transparence qui assurent l'intégrité de notre système démocratique.

Visitez le [www.AGISetVOTE.qc.ca](http://www.AGISetVOTE.qc.ca) pour des réponses et des repères.

Vous pouvez aussi communiquer avec le Centre de renseignements  
du Directeur général des élections au 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)  
ou avec le trésorier de votre municipalité.



Les personnes sourdes ou malentendantes  
peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte

## ACTUALITÉS

### EXTRADITION DE VITO RIZZUTO

## La cause mise en délibéré

ANDRÉ CÉDILOT

Après avoir entendu l'argumentation des parties durant une bonne partie de la journée d'hier, trois juges de la Cour d'appel du Québec ont mis en délibéré la cause d'extradition du chef de la mafia canadienne, Vito Rizzuto.

Depuis le 20 janvier 2003, les autorités américaines cherchent à obtenir son renvoi afin de le juger pour les meurtres de trois *capos* de la famille Bonanno, à Brooklyn, en 1981. Comme prévu, les avocats du caïd sicilien de 59 ans ont essentiellement cherché à démontrer que les accusations de gangstérisme déposées aux États-Unis à propos de ces meurtres commis il y a plus de 20 ans étaient prescrites depuis longtemps. Ils ont aussi soulevé « l'apparence de partialité » du juge de première instance, Jean-Guy Boilard. Celui-ci, ont-ils fait valoir en appel, a ordonné l'extradition sans même entendre la requête de mise en liberté provisoire de leur célèbre client. Celle-ci, on le sait, lui a par la suite été formellement refusée par le juge François Doyon, de la Cour d'appel.

De son côté, le ministère public a souligné que tout s'était déroulé selon les règles strictes de la loi canadienne sur l'extradition. Quant à la prescription de cinq ans invoquée par la défense, elle ne s'applique pas. Selon la poursuite fédérale, l'acte d'accusation américain à l'encontre de Rizzuto stipule qu'il a été associé à la famille Bonanno depuis au moins 1981 jusqu'à son arrestation, en 2003.

LES VOYAGEURS  
EN PARTANCE  
POUR...



VACANCES  
VOYAGE

LOTO  
QUÉBEC Résultats  
TVA, le réseau des tirages

**Grande** Tirage du 2005-09-12  
07 08 09 10 11 13 21 28 30 31  
34 36 37 43 45 46 51 62 66 70

**Quotidienne** Tirage du 2005-09-12  
972 2342

**Extra** Tirage du 2005-09-12  
NUMÉRO 030518

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.  
En cas de discordance entre cette liste et la liste officielle de L-2, cette dernière a priorité.

NOUVELLE LOTERIE  
TIRAGE CE JEUDI



## LES 60 ANS DES NATIONS UNIES

### DEMAIN AUX RADIOJOURNAUX

Réforme de l'ONU: mission impossible? Suivez les débats avec Raymond Archambault en direct de New York.

7h • 8h • 17h

**95,1** FM  
PREMIÈRE CHAÎNE

# Un criminel qui a bien réussi...

ANDRÉ CÉDILOT

À en croire son propre témoignage devant la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC), Denis Lajeunesse est le portrait type du criminel qui a bien réussi. Condamné en 2002 à neuf ans de pénitencier pour son implication dans une affaire d'importation de 1500 kg de cocaïne, il a obtenu, hier, son transfert dans une maison de transition.

Issu des faubourgs du Centre-Sud de Montréal, le caïd de 52 ans a raconté avoir eu deux grands rêves dans sa vie : se construire lui-même « une belle et grande maison » à Saint-Jean au début des années 80 et, plus récemment, acheter un commerce

de mécanique et de vente de voitures usagées dans l'est de la ville. Dans le premier cas, il a avoué candidement aux commissaires avoir réussi à se payer une vaste propriété en bordure de la rivière Richelieu, « en faisant des introductions par effraction et du recel avec un ami », mais surtout en travaillant au noir pour son oncle Maurice Lajeunesse. Sa femme avait aussi contracté un emprunt de 20 000 \$, « ce qui était élevé, à l'époque ». Tout cela, a-t-il ajouté, suivait de peu sa sortie de prison, en mars 1978, pour un vol à main armée.

C'est ainsi que, jusqu'en 1989, Lajeunesse dit avoir travaillé dans une cour de recyclage de pièces d'autos où il gagnait de 400 à 500 \$ par semaine sans rien déclarer au fisc. « J'aimais mieux met-

tre l'argent sur ma maison que de le déclarer aux gouvernements », a-t-il dit sans détour. Il lui arrivait aussi à l'occasion de « faire de la collecte de *shylocking* » pour son oncle Maurice. Dans les années qui ont suivi, il a fait l'acquisition de deux duplex.

Après s'être fait pincer par les inspecteurs de l'impôt — il a été forcé de rembourser seulement 25 000 \$, « car on est retourné juste trois ans en arrière », a-t-il précisé —, Denis Lajeunesse dit avoir agi comme contremaître dans une compagnie de transport. À la fin des années 90, il s'est mis à relouer le garage d'un ami qui connaissait des ennuis financiers. Comme il n'avait pas les 150 000 \$ pour en faire l'acquisition, il s'est adressé à son grand copain Serge Blais, un « homme

d'affaires » bien connu de la région de Rouyn-Noranda, en Abitibi.

« Je le connais depuis 20 ans. On jouait au racketball trois fois par semaine. Je savais qu'il prêtait souvent de l'argent, mais il ne me parlait pas qu'il finançait des choses discrètes », a relaté Lajeunesse. Gros manque de jugement, a-t-il reconnu : il s'est retrouvé au coeur d'une gigantesque affaire de contrebande de 1500 kg de cocaïne. Avec Blais et d'autres trafiquants connus de longue date, il a été pris au piège par un agent double de la GRC.

Depuis son arrestation en 2001, sa femme a pu acheter le garage en hypothéquant les deux duplex. Sa luxueuse maison de Saint-Jean est aussi grevée d'une créance de 180 000 \$. « Mon séjour au pénitencier m'a fait reculer de 10 ou 15 ans dans la vie », a-t-il confié aux commissaires. À sa sortie, il entend s'occuper de la gestion de l'entreprise familiale. « L'argent a peut-être moins d'importance aujourd'hui », a conclu Lajeunesse.

Son grand ami Serge Blais a pour sa part été libéré « sur dossier » en décembre dernier, au sixième de sa peine. C'est dire qu'il n'a même pas eu besoin de venir s'expliquer devant la CNLC. À titre de principal financier et maître d'oeuvre de l'importation de cocaïne, il avait écopé de 12 ans de pénitencier. Lajeunesse a lui aussi été libéré à la première occasion par les autorités carcérales. Mais il a dû faire le tiers de sa peine, en raison de son casier judiciaire.

# Marcel Talon inculpé pour meurtres

MARCEL LAROCHE

L'ex-braqueur et spécialiste en explosifs Marcel Talon, un repentant dont la carrière criminelle a servi de toile de fond au film québécois *Le Dernier Tunnel*, aura un procès pour deux assassinats commis il y a plusieurs années et pour lesquels il croyait être exempté d'accusation.

Talon, qui a célébré ses 65 ans derrière les barreaux, est resté impassible hier matin quand le juge Denis Noël, de la Cour du Québec, l'a inculpé sous les deux chefs d'accusations de meurtre prémédité, au palais de justice de Longueuil.

Il est accusé d'avoir tué deux individus qu'il n'avait jamais vus de sa vie, soit Roland Quintal, contremaître aux aciéries Stelco à Lachine, et Pierre Marcoux, directeur d'une succursale de la Banque Royale, à Montréal.

Quintal, père de famille sans histoire de 49 ans, est mort quand une bombe, placée par erreur sous la banquette de sa Cadillac garée en face de sa résidence de la 2<sup>e</sup> Avenue, à Verdun, a explosé le 21 avril 1978. Marcoux, 41 ans, a connu une fin aussi tragique quand sa voiture a explosé dans le garage intérieur d'un immeuble d'appartements de Saint-Lambert, sur la Rive-Sud, le 8 juillet 1986.

Devenu délateur et condamné à sept ans de pénitencier pour un vol avorté commis le 5 avril 1993 au siège social de la Banque de Montréal, à la suite de l'effondrement du tunnel artisanal qui a inspiré le film, et le braquage d'un camion Sécur survenu trois mois plus tard, toujours à Montréal, Talon avait à l'époque signé un contrat avec le ministère public. Mais le document ne faisait aucunement état des deux assassinats commis en 1978 et 1986.

À la suite des pressions exercées par les membres de la famille Quintal, le ministère de la Justice du Québec avait finalement ordonné la réouverture de l'enquête sur les deux vieux crimes non confessés de Talon. L'enquête menée par les policiers de la Section des crimes majeurs du SPVM s'est soldée en novembre 2004 par le dépôt de deux accusations de meurtre prémédité contre Talon. Celui-ci est donc retourné dans un pénitencier du Québec en attendant de connaître la date de son procès qui devrait être fixée dès vendredi, au palais de justice de Longueuil.

LA PRESSE AFFAIRES L'ESSENTIEL. Tous les jours dans LA PRESSE

Seule



Canada

en fait autant.

## LE SAVIEZ-VOUS?

**SÉCURITÉ :** *GM est la seule entreprise automobile à offrir OnStar sur presque tous ses véhicules.*

- GM a inventé le mannequin d'essais de collision moderne et continue d'être un leader en matière de dispositifs de sécurité innovateurs.



**INNOVATION :** *GM est à l'avant-garde de la technologie automobile.*

- GM prépare l'avenir avec des véhicules hybrides ou fonctionnant avec des carburants de remplacement et développe des voitures à pile à combustible sans émission fonctionnant à l'hydrogène.
- Nous investissons plus de 100 000 000 \$ dans des universités canadiennes (dont l'École Polytechnique Montréal et l'Université de Sherbrooke) afin de créer un réseau unique en recherche et développement, commercialisation et innovation.



**ENVIRONNEMENT :** *GM est un leader de l'industrie pour l'efficacité énergétique de ses véhicules.*

- GM a remporté plus de prix ÉnerGuide pour la meilleure efficacité énergétique que toute autre entreprise automobile.\*
- GM offre plus de voitures dont la consommation de carburant sur l'autoroute est de moins de 7,0 L/100 km que tout autre constructeur automobile au pays.

**ENERGUIDE**

## LE RÉSULTAT

*La Malibu Maxx de Chevrolet est le véhicule le plus écoénergétique de sa catégorie selon ÉnerGuide.\**



\* Selon les données contenues dans le Guide de consommation de carburant publié par Ressources naturelles Canada.

Reportage publicitaire  
**NE MANQUEZ PAS**  
NOTRE CAHIER SPÉCIAL SUR



LE GRAND PRIX DE L'ENTREPRENEUR<sup>MD</sup> D'ERNST & YOUNG

MERCREDI  
14 SEPTEMBRE  
DANS  
**LA PRESSE**

## Projet de relance à Port-Alfred

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – La démolition complète de l'ancienne usine papetière d'Abitibi-Consolidated à Port-Alfred est suspendue jusqu'au printemps pour permettre la réalisation d'une étude visant à convertir l'entreprise en usine de polymères.

Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, et la direction d'Abitibi-Consolidated feront le point aujourd'hui sur le démantèlement des installations papetières qui ont cessé de fonctionner il y a deux ans.

Denis Leclerc, vice-président aux communications d'Abitibi-Consolidated, a déclaré que les travaux de démolition vont commencer tel que prévu cette semaine mais que les infrastructures devront demeurer sur place.

Selon des informations, les installations de Port-Alfred seraient dans la mire d'un promoteur qui souhaiterait y installer une usine de fabrication de polymères biodégradables.

M. Leclerc a refusé de confirmer ces informations, mais la compagnie Biomatera de Saguenay s'est elle-même identifiée dans le courant de la journée par un communiqué spécifiant qu'aucun projet formel n'était encore sur la table. L'entreprise a toutefois reconnu que des discussions étaient en cours avec l'organisation Promotion Saguenay, de qui elle attend une aide financière.

### EN BREF

#### Quatre marins sauvés au large de Terre-Neuve

Quatre marins sont portés disparus et quatre autres ont été sauvés par un hélicoptère après le naufrage de leur chalutier dans l'Atlantique Nord, au large de Terre-Neuve. Un hélicoptère de recherche et sauvetage Cormorant avait été dépêché sur les lieux du naufrage hier soir pour venir en aide à l'équipage en détresse, à environ 200 km à l'est de Gander. En milieu de soirée, les secouristes avaient remonté quatre marins à bord de l'hélicoptère, dont un blessé. Les secouristes n'ont repéré qu'une traînée de pétrole de 400 m laissée par le chalutier *Melina and Keith*, de Saint-Jean, qui a été englouti par les eaux. « Nous ne savons pas ce qui s'est passé », a déclaré Andy Caines, un porte-parole des garde-côtes à Terre-Neuve. Un avion de transport Hercules est demeuré dans le secteur dans l'espoir de retrouver les quatre membres d'équipage portés disparus. PC

**DOUBLEZ VOS PRIMES**  
avec la carte  
*Visa TD Or Voyages*



### Obtenez vos primes en double et voyagez plus rapidement

Demandez la carte dès aujourd'hui et obtenez également 7 500 Points TD en prime

Vous planifiez une petite escapade? Demandez la carte *Visa*® TD Or Voyages® et comme nouveau titulaire<sup>1</sup> de carte, vous obtiendrez les récompenses en double<sup>2</sup> ainsi que 7 500 Points TD en prime<sup>3</sup>; vous pouvez dorénavant profiter de vos vacances d'autant plus rapidement! L'offre prend fin le 23 septembre 2005<sup>4</sup>. Profitez-en! Utilisez vos points pour pratiquement tous les types de voyages et d'hébergement<sup>5</sup>. Avec cette carte, c'est un départ. Découvrez tous les avantages de la *Visa* TD Or Voyages et commencez à obtenir vos primes en double.



Pour faire une demande dès aujourd'hui, téléphonez au 1 866 650-3148<sup>†</sup>, passez à une succursale de TD Canada Trust ou rendez-vous à l'adresse [tdcanadatrust.com/doublesprimes](http://tdcanadatrust.com/doublesprimes)  
- LES NOUVEAUX TITULAIRES DE CARTE OBTIENNENT LES PRIMES EN DOUBLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2005 -

1. Sous réserve de l'approbation de crédit. Les demandes doivent être approuvées au plus tard le 23 septembre 2005. Certaines conditions s'appliquent. 2. Les conditions relatives aux primes ordinaires s'appliquent aux opérations admissibles traitées dans le compte au plus tard le 31 décembre 2005. Toutefois, vous recevez deux Points TD plutôt qu'un seul pour chaque dollar d'achat porté à votre nouvelle carte *Visa* TD Or Voyages, ou six Points TD plutôt qu'un seul pour chaque tranche de cinq dollars d'achats de voyages effectués au Centre de Primes-voyages *Visa* TD (exploité par le Groupe Carlson Marketing [Canada] ltée) et portés à la carte. Veuillez passer à une succursale de TD Canada Trust ou vous rendre à l'adresse [www.tdcanadatrust.com/francais/visatd/agreements.jsp](http://www.tdcanadatrust.com/francais/visatd/agreements.jsp) pour connaître les conditions générales standards. 3. Les Points TD en prime sont attribués à l'ouverture du compte. 4. L'offre s'applique aux nouveaux comptes seulement. Elle peut être modifiée, prolongée ou retirée n'importe quand, sans préavis. 5. Sous réserve de la disponibilité du transporteur et des conditions du prestataire. Les voyages doivent être réservés par l'intermédiaire du Centre de Primes-voyages *Visa* TD. †Les résidents du Québec ne peuvent pas présenter une demande par téléphone. \*Visa International Service Association. TD Canada Trust est un utilisateur licencié de la marque. ®Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.

3336140




AUJOURD'HUI À 16 h 40

**La boxe, sport de combat ou barbarie d'un autre âge?**

Un débat percutant.

DÉSAUTELS 15 h

 **95,1** FM  
PREMIÈRE CHAÎNE

Plateforme électorale de l'Équipe Bourque/Vision Montréal

# Bourque veut réinvestir dans les services

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le parti de Pierre Bourque souhaite dégraisser l'appareil municipal de la Ville de Montréal s'il est élu en novembre prochain pour réinvestir 200 millions dans les services directs à la population. Le candidat à la mairie compte y arriver tout en promettant un gel de l'impôt foncier, selon un document que *La Presse* a obtenu.

Ce document est une ébauche du programme électoral de l'Équipe Bourque/Vision Montréal. Son lancement est d'ailleurs prévu dimanche prochain. Il marquera le départ officiel de la campagne du parti dirigé par l'actuel chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville. Les 104 candidats du parti doivent du même coup être présentés.

La plateforme électorale de Vision Montréal souligne que la Ville a augmenté ses revenus de plus de 100 millions par année grâce au développement immobilier, mais que les services ont pâti depuis l'élection de Gerald Tremblay à la mairie en 2001. Le document soutient que cette « abondance » aurait dû servir, entre autres, à offrir de meilleurs services et à réduire le fardeau fiscal.

M. Bourque avait dévoilé une partie de son jeu à la fin août en promettant d'augmenter de 20 % le budget de l'arrondissement de Ville-Marie et de 50 % les investissements dans les infrastructures. Une partie de la plateforme électorale



Pierre Bourque a refusé hier de commenter ses promesses électorales, obtenues par *La Presse*.

porte d'ailleurs sur le centre-ville. On y propose, entre autres, de revitaliser le Vieux-Montréal, d'éliminer des stationnements à ciel ouvert et de revenir au projet initial de transformation de la rue Notre-Dame en autoroute. Pierre Bourque a refusé hier de commenter ses promesses électorales.

**Gel de l'impôt foncier**  
Le chef de l'Équipe Bourque/

Vision Montréal espère regagner le poste qu'il a occupé de 1994 à 2001 en promettant un gel de l'impôt foncier, a-t-on appris de sources sûres. La plateforme électorale contient aussi une promesse de gel des tarifs du transport en commun ainsi que l'abolition de la surtaxe sur l'eau.

L'Équipe Bourque/Vision Montréal compte néanmoins poursuivre l'investissement massif dans les ré-

seaux d'eau potable et améliorer les services de transport en commun. Le programme ne chiffre pas toutes ces promesses. On peut y lire que les arrondissements recevront plus de fonds grâce à des économies dans les services qui ne desservent pas directement les citoyens.

**Haro sur la décentralisation**  
Opposé à la décentralisation, Pierre Bourque compte revoir le rôle

des arrondissements, du comité exécutif et du conseil municipal. Le parti dit vouloir « restaurer la souveraineté du conseil municipal ». L'Équipe Bourque/Vision Montréal propose notamment d'enlever le pouvoir d'ester en justice aux arrondissements. Il suggère aussi que le conseil municipal décide des orientations prises par les arrondissements.

À propos du comité exécutif, le parti de Pierre Bourque propose de transmettre au conseil municipal l'approbation de tous les contrats de plus de 250 000 \$. Pierre Bourque souhaite également mettre sur pied un « comité d'éthique » pour examiner, entre autres, l'attribution de contrats.

La plateforme électorale de Vision Montréal contient également les éléments d'une future politique familiale, l'ajout de 100 km de pistes cyclables, la création d'éco-quartiers et la mise en place de programmes de revitalisation commerciale. Elle comprend aussi la promesse de réparer les 100 rues les plus en mauvais état de Montréal en quatre ans et une augmentation du budget des bibliothèques de 20 %. On y retrouve environ 60 engagements électoraux au total.

En 2001, Vision Montréal avait fait des promesses évaluées à entre 50 et 60 millions par année pendant quatre ans, en plus d'un budget d'investissements de 1,2 milliard en quatre ans dans les infrastructures.

Financement à l'achat à partir de **0%** MINIMUM\*

**L'ÉVÉNEMENT BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS DE SUBARU**

jusqu'à **1.8%** MAXIMUM\*

**OUTBACK 2.5i FAMILIALE 2005**  
OU LOUEZ À PARTIR DE **359\$\*\***

Traction intégrale symétrique à prise constante

- Moteur boxer 2,5 L - 168 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur • Stéréo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po • Et plus encore...



**LEGACY 2.5i FAMILIALE 2005**  
OU LOUEZ À PARTIR DE **329\$\*\*\***

Traction intégrale symétrique à prise constante


- Moteur boxer 2,5 L - 168 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur • Stéréo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po • Et plus encore...



**LEGACY 2.5i BERLINE 2005**  
OU LOUEZ À PARTIR DE **319\$\*\*\*\***

Traction intégrale symétrique à prise constante

- Moteur boxer 2,5 L - 168 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur • Stéréo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po • Et plus encore...



**IMPREZA 2.5RS BERLINE 2005**  
EN PROMOTION À **22 495\$\*\*\*\*\***

Traction intégrale symétrique à prise constante

- Moteur boxer 2,5 L - 165 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur • Stéréo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Système de télédéverrouillage avec bouton de panique • Régulateur de vitesse • Et plus encore...



## Roulez partout, par tous les temps.

www.subaru.ca

**SUBARU SAINTE-AGATHE** SAINTE-AGATHE DES-MONTS  
**JOHN SCOTTI SUBARU** SAINT-LEONARD

**SUBARU SAINT-HYACINTHE** SAINT-HYACINTHE  
**CARREFOUR SUBARU AUTO** SAINTE-ROSE, LAVAL


**SUBARU AUTO CENTRE** MONTRÉAL  
**SUBARU RIVE-SUD** GREENFIELD PARK

**SUBARU SAINT-JÉRÔME** SAINT-JÉRÔME  
**JOLIETTE SUBARU** JOLIETTE

**CONCEPT AUTOMOBILES** GRANBY  
**SUBARU REPENTIGNY** REPENTIGNY

**SUBARU DES SOURCES** DOLLARD DES ORMEAUX  
**LACHUTE SUBARU** BROWNSBURG

**SUBARU DE LAVAL** ADM AUTOMOBILES



**SUBARU**

\* Possibilité de financement à l'achat à partir de 0% minimum jusqu'à 1.8% maximum sur les quatre modèles annoncés. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. \*\* Pour le modèle Outback 2.5i Familiale 2005 5 vitesses (5D1U) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 \$ de dépôt de sécurité. Comptant 3 595 \$ ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 619.53 \$, taxes incluses. 20 000 km par année, 12c du kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. \*\*\* Pour le modèle Legacy 2.5i Familiale 2005 5 vitesses (5B1U) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 \$ de dépôt de sécurité. Comptant 3 595 \$ ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 586.08 \$, taxes incluses. 20 000 km par année, 12c du kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. \*\*\*\* Pour le modèle Legacy 2.5i Berline 2005 5 vitesses (5A1U) : paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. 0 \$ de dépôt de sécurité. Comptant 3 595 \$ ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 573.52 \$ taxes incluses. 20 000 km par année, 12c du kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs et autres taxes incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. \*\*\*\*\* Pour le modèle Impreza 2.5RS Berline 2005 5 vitesses (5F1RS) : prix de vente. Transport et préparation (1295 \$) en sus. Taxes en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (15 \$) et autres taxes en sus. Offre valable jusqu'au 30 septembre 2005. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru.

## ACTUALITÉS



Le Botox ne sert pas qu'à faire disparaître les rides.

PHOTO REUTERS ©

## Une injection de botox sauve la vie d'un nouveau-né

PHILIPPE MERCURE

Le Botox ne fait pas qu'atténuer les rides des quinquagénaires qui refusent de vieillir. Il a aussi sauvé la vie d'un nouveau-né qui voulait vivre. Une première mondiale réussie par des médecins montréalais.

Il y a huit mois, à l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill, le docteur Sam Daniel et son équipe injectent pour la première fois du Botox dans les glandes salivaires d'un nouveau-né. Le bébé est victime d'un rare syndrome : il produit trop de salive et risque de mourir noyé dans ses sécrétions. Aujourd'hui, il grandit normalement.

Pour sauver l'enfant, les médecins envisagent d'abord une trachéotomie. « Ça consiste à pratiquer un trou dans le cou pour évacuer les sécrétions. Sur un nouveau-né, il y avait un grand risque de mortalité, sans compter les soins à long terme », a expliqué hier M. Daniel à *La Presse*.

Le médecin raconte que les parents sont atterrés. Ils envisagent de débrancher leur poupon de l'appareil qui le maintient en vie. Jusqu'à ce que Sam Daniel leur propose une solution inusitée : injecter du Botox dans les glandes salivaires du petit.

Le Dr Daniel a déjà utilisé la technique pour traiter des troubles salivaires. Mais jamais sur des enfants âgés de moins de 4 ans. « Je ne connaissais pas les ef-

fets secondaires sur les nouveaux », a-t-il expliqué hier.

Lorsqu'il prend contact avec la compagnie Botox pour obtenir un échantillon de produit, il essuie un refus. « Ils m'ont répondu : *On ne veut rien savoir, on ne veut pas être associé à ça. Mais si ça fonctionne, appelez-nous* », raconte-t-il.

Mais les parents sont prêts à tenter l'expérience. Le médecin trouve du Botox et l'injecte dans les glandes salivaires du bébé. Un « risque calculé » qui porte ses fruits : 10 jours plus tard, on retire les tubes qui maintiennent l'enfant en vie.

Le Botox n'agit que de six à huit mois. Mais le Dr Daniel espère qu'il ne sera pas nécessaire de répéter les injections très longtemps. « Ce n'est pas quelque chose qu'on donne à vie. Habituellement, la situation s'améliore rapidement », a-t-il dit hier.

Pas étonnant qu'on ait hésité à injecter du Botox à un nouveau-né. « C'est un poison, rappelle le médecin. Un poison qui paralyse. Les Amérindiens en enduisaient le bout de leurs fleches lorsqu'ils parlaient à la chasse. »

Dans le cas du bébé, le Botox a paralysé le nerf qui active les glandes salivaires, réduisant la sécrétion. Même principe pour combattre les rides, qui se forment lorsque les muscles du visage se contractent avec l'âge. Une injection de Botox sous la peau permet de paralyser les muscles, qui se relâchent : le visage reprend une apparence lisse.

## Demander des dons d'embryons pour la recherche serait contraire à l'éthique

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Il faudrait interdire aux médecins de demander à des femmes qui suivent un traitement contre l'infertilité de donner des embryons « frais » aux fins de la recherche sur les cellules souches, affirme un spécialiste canadien en éthique médicale. Selon le docteur Jeff Niskier, de l'Université Western Ontario, cette pratique contrevient au serment d'Hippocrate selon lequel le médecin ne doit pas nuire à ses patients, et porte atteinte à la relation médecin-patient.

Hier, le Dr Niskier a exprimé le souhait que des associations professionnelles, comme l'Association médicale canadienne, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada et la Société canadienne de fertilité et d'andrologie, formulent une directive pour stopper immédiatement cette pratique au Canada.

Le Dr Niskier a coprésidé le comité du ministère fédéral de la Santé qui a élaboré les lignes directrices ayant abouti à la Loi sur la procréation assistée, entrée en vigueur l'an dernier. Cette loi interdit la création d'embryons aux seules fins de recherche. Les embryons en excédent qui ont été congelés peuvent être utilisés pour la recherche avec le consentement du couple, mais le clonage humain n'est pas autorisé.

Or, depuis l'entrée en vigueur de la loi canadienne, des scientifiques coréens ont cloné un embryon hu-

main et créé les premières cellules souches embryonnaires génétiquement apparentées à des patients blessés ou malades. Ils ont signalé avoir eu un taux de succès plus élevé en ayant recours à des embryons frais qu'à des embryons congelés.

Et plus tôt cette année, le chercheur torontois Andras Nagy a annoncé avoir produit les premières lignes de cellules souches au Canada à l'aide d'embryons frais.

Ces développements changent tout, engendrant une « zone grise », estime le Dr Niskier.

« Nous avons travaillé pendant sept ans pour élaborer les lignes directrices sur la reproduction médicalement assistée, a-t-il dit. Au cours des délibérations, pas une seule minute n'avons-nous imaginé que des embryons humains frais puissent servir à autre chose qu'à permettre une grossesse. Alors parce que nous ne pensions pas à la possibilité qu'un médecin demande un jour à une femme « donneriez-vous un embryon humain frais à la recherche ? », ce n'est pas interdit dans la législation. »

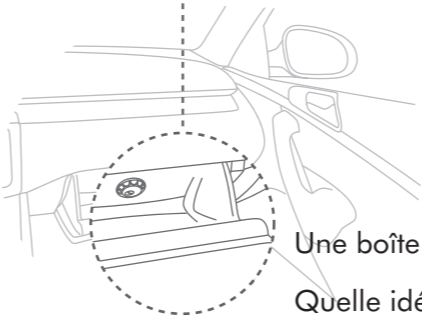
M. Nagy, qui était en Europe lundi et impossible à joindre pour une entrevue, a indiqué dans un courriel que les deux embryons frais utilisés pour ses lignes de cellules souches auraient autrement été détruits, puisque le couple qui les a donnés avait choisi de ne pas les faire congeler pour utilisation future. « Nous n'employons jamais d'embryons — frais ou congelés — qui ne seraient pas autrement voués à la destruction », a-t-il écrit.



La bouteille d'eau

Son frigo

nouvellePassat.ca



Une boîte à gants climatisée ?

Quelle idée rafraîchissante!

Personne n'est chaud à l'idée

de boire de l'eau tiède ou de manger une tablette de chocolat

fondue au volant. Voilà donc une

des 120 caractéristiques vraiment

pas banales que vous trouverez dans la nouvelle Passat.

Une grande routière

complètement repensée qui

éveillera votre soif de conduire.

Passez voir cette expression

du génie allemand chez votre

concessionnaire.

**La nouvelle Passat.****Attendez-vous à tout.**

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



## ACTUALITÉS



PHOTO PATRICK SANFACON. ARCHIVES LA PRESSE ©

Au Canada, le tiers des aliments préemballés vendus en épicerie contiennent des gras trans.

## Le Danemark a pu éliminer les gras trans

ARIANE KROL

Quoi qu'en dise l'industrie, il est possible d'éliminer les gras trans issus de la transformation de l'alimentation, témoignent deux conférenciers danois au premier Symposium international sur les gras trans qui se termine aujourd'hui à Copenhague.

« Si vous venez au Danemark et que vous goûtiez du McDonald's, du PFK (Poulet frit Kentucky) ou du pop-corn au micro-ondes, vous ne verriez pas de différence », indique le responsable du département de nutrition humaine de la Royal Veterinary & Agricultural University de Copenhague, Arne Astrup, en entrevue téléphonique.

Le Danemark est le premier, et le seul, pays à avoir interdit, depuis janvier 2004, ces acides gras qui augmentent les risques de maladies cardio-vasculaires en faisant augmenter le « mauvais » cholestérol sanguin (LDL) et diminuer le « bon » (HDL). Une expérience éclairante pour le Canada, où le Parlement a adopté il y a près d'un an une motion demandant l'élimination de ces gras.

Selon des représentants de l'industrie consultés par Santé Canada au début de l'été, faire dis-

ont transmis les résultats aux médias, qui les ont publiés en identifiant des produits précis, raconte Arne Astrup. « Ça été extrêmement efficace, davantage même que n'importe quelle loi parce que les consommateurs se détournent des produits avec des gras trans, les supermarchés ne voulaient plus les avoir sur leurs tablettes et les fabricants, qui ne pouvaient plus les vendre, les modifiaient sur-le-champ. » Les prix ont subi une augmentation transitoire de 5 % avant de redescendre, affirme-t-il.

Un an après l'entrée en vigueur de la loi, l'Institut a mesuré la teneur en gras trans de quelque 140 échantillons de gâteaux, de biscuits, de pop-corn au micro-ondes et d'autres produits du genre. Un peu plus de 10 % d'entre eux, surtout des aliments importés, excédaient la limite légale de deux grammes de gras trans par 100 g de gras. « C'est moins qu'en 2002, alors nous voyons que la réglementation fonctionne, mais elle n'est pas encore parfaite », dit Torben Leith. Les délinquants auront une amende ou un délai pour corriger le problème, ou verront leurs produits retirés des tablettes.

Même si les consommateurs danois sont peu nombreux (5,3 millions d'habitants), la plupart des manufacturiers semblent s'être donné la peine de modifier leurs recettes. « Certains produits ont probablement disparu du marché, mais il en reste d'autres dans la même catégorie. On ne peut pas dire que des catégories entières de gâteaux ou de tablettes de chocolat aient disparu », dit Torben Leith.

**« Nous avons entendu tous ces arguments selon lesquels nous allions ruiner la qualité des pâtisseries danoises. » — Torben Leth, Institut danois de recherche alimentaire et vétérinaire.**

paraître les gras trans pourrait prendre jusqu'à cinq ans et faire augmenter le prix au détail de 10 à 15 %.

« Nous avons entendu tous ces arguments selon lesquels nous

allions ruiner la qualité des pâtisseries danoises. Selon moi, il fallait qu'ils aient le pistolet sur la tempe pour changer leurs recettes. Et alors ça a été possible », commente le responsable de la section nutriments et additifs de l'Institut danois de la recherche alimentaire et vétérinaire, Torben Leth.

Pour rallier l'opinion publique, les autorités danoises ont effectué des analyses sur des aliments contenant beaucoup de gras trans, comme des margarines, et

« Ils ont réalisé qu'ils pouvaient facilement fabriquer des produits sans gras trans et ont vu un avantage à être les premiers sur le marché », ajoute Arne Astrup.

Au Canada, le tiers des aliments préemballés vendus en épicerie contiennent des gras trans. Si leur interdiction n'est encore qu'un projet, leur présence sera de plus en plus visible, puisqu'à partir du 12 décembre, les manufacturiers seront obligés de l'indiquer sur les étiquettes. Mais l'interdiction est beaucoup plus efficace, considère Torben Leith. « Nous écrivons tellement de choses sur les emballages et le consommateur ne comprend pas réellement. »

## ACTUALITÉS



Ted Théodore en février 2005, au palais de justice de Montréal.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

# La prison avec sursis pour Ted Théodore

Le précédent jugement ne tenait pas compte du caractère violent de ses activités usuraires, selon la Cour d'appel du Québec

ANDRÉ CÉDILOT

Outre l'amende de 30 000 \$ qui lui a été imposée pour avoir trempé dans le prêt usuraire à grande échelle, Ted Nicholas Théodore devra purger une peine de six mois d'emprisonnement dans la communauté, a décrété la Cour d'appel du Québec.

De l'avis des juges Louise Mailhot, François Pelletier et François Doyon, cette simple amende était nettement insuffisante, compte tenu de la gravité du crime et du rôle de premier plan que le père du gardien de but vedette du Canadien de Montréal jouait depuis 20 ans dans cette prospère entreprise familiale de prêts usuraires.

Selon les assesseurs du plus haut tribunal de la province, le juge Jean-Pierre Bonin, en prononçant la sentence initiale, a notamment omis de prendre en considération que les prêts usuraires de Théodore et de ses fils se faisaient dans un climat de violence.

À l'appui de ce constat, les trois juges ont cité dans leur jugement de trois pages le mot à mot suivant d'un extrait de conversation sous écoute de la police que Ted Nicholas Théodore a eue avec Nick, une victime qui tardait à lui rembourser une dette.

Théodore : OK, tu fais ça. J'étais là tous les vendredis. Je ne veux pas te téléphoner. Nick, Nick, je te le dis, je vais envoyer quelqu'un (te collecter). Je te le dis, Nick.

Nick : Je le sais, je ne veux pas...  
Théodore : Tu me provoques. Non, mais tu me provoques, tu me provoques. Tu vas avoir la plus grosse surprise de ta vie, Nick.

Nick : Je le sais, je ne veux pas ça...

Théodore : Et là, tu vas dire : pourquoi j'ai fait ça ? Tu vas me demander pourquoi je l'ai fait. C'est pour ça que j'ai fait ça.

Dans le document, les juges d'appel notent que ces crimes à caractère violent du clan Théodore se sont étalés sur 20 ans, « de façon constante, organisée et lucrative ». Au moment de la rafle policière en 2003, les livres comptables de Théodore faisaient état d'une centaine de « prêts actifs ». En comptant les intérêts — à taux usuraires, bien sûr — ces dettes d'emprunts s'élevaient à plus de un million.

Ted Théodore et ses quatre fils se sont reconnus coupables d'avoir prêté de l'argent à un taux criminels. Ils se sont fait confisquer à peu près 650 000 \$ à la suite de l'enquête. C'est la Couronne qui a contesté la simple amende de 30 000 \$ imposée au paternel.

« La peine n'est pas proportionnelle au degré de responsabilité de l'accusé », a conclu la Cour d'appel. Dans le cas de Théodore, fait valoir le tribunal, la sentence aurait pu être de deux ans de prison. Comme il ne représente pas un danger pour la société, les juges ont convenu qu'une peine avec sursis était davantage équitable.

C'est ainsi, durant les prochains six mois, que Théodore ne pourra sortir de chez lui entre 22 h et 7 h. Il lui est aussi interdit de communiquer avec ses anciens « clients ». Une liste comprenant une centaine de noms figure en annexe du jugement d'appel.

Deux autres de ses fils, Ted fils et Frank, devraient recevoir leur sentence lundi prochain.

## EN BREF

### Simon Marshall pourrait être déclaré non coupable le 23 septembre

Simon Marshall pourrait être officiellement déclaré non coupable le 23 septembre, devant la Cour d'appel du Québec. Son avocat M<sup>e</sup> Serge Goulet a obtenu hier du tribunal l'autorisation de rouvrir le dossier pour présenter une nouvelle preuve à cette date et demandera à la cour le droit de retirer les plaidoyers de culpabilité de l'accusé. Marshall a purgé une peine de 62 mois de prison pour des crimes qu'il n'a pas commis. Des tests d'ADN l'ont récemment innocenté. Marshall, un jeune homme qui souffre d'un problème d'ordre mental, s'était vu indiquer le chemin du pénitencier le 28 novembre 1997 après avoir plaidé coupable à 13 chefs d'accusation de voies de fait, de menaces et d'agressions sexuelles sur huit jeunes femmes, à Sainte-Foy, au cours de l'année 1995. PC

SACS À MAIN STRUCTURÉS.  
BIJOUX NOIR DE JAIS.  
CASQUETTES GAVROCHES.

PAS ÉTONNANT QU'UN  
ÉVÉNEMENT EN ENTIER SOIT  
CONSACRÉ AUX ACCESSOIRES  
DE LA SAISON.



#### SEULEMENT CHEZ HOLT CE MOIS-CI

Le 17 septembre, rencontrez Mina d'Ornano, créatrice parisienne de la gamme d'accessoires minaPoe, au rez-de-chaussée

- Le 22 septembre, faites connaissance avec la célèbre Laura Mercier; téléphonez pour prendre rendez-vous. De 10 h à 15 h, au rez-de-chaussée • Du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, ne manquez pas l'événement Confection sur mesure, mettant en vedette la gamme maison Holt Renfrew, au rayon de la Mode masculine, au rez-de-chaussée • Également au programme : invités de marque, offres spéciales et événements dans les rayons de la Mode féminine, de la Mode masculine, des Accessoires et des Produits de beauté.

Composez le 1 866 465-8736 ou visitez le holtrenfrew.com pour obtenir de plus amples détails.

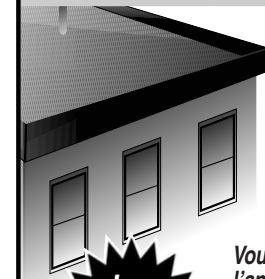
## HOLT RENFREW

1300, RUE SHERBROOKE OUEST (514) 842-5111 HOLTRENFREW.COM

Portez vos achats à votre Carte Holt Renfrew d'American Express ou à votre Carte de Platine Holt Renfrew d'American Express<sup>MD</sup> afin de profiter d'innombrables avantages et d'accumuler des primes. Consultez un conseiller à la vente pour en savoir plus.

Les événements sont confirmés au moment de l'impression, sous réserve de modifications. Communiquez avec le magasin le plus près pour en savoir davantage ou visitez holtrenfrew.com pour voir la liste à jour des événements dans votre région.

## PROBLÈME UNE COUVERTURE QUI COULE



### LE SYSTÈME TOP SEAL

(membrane liquide appliquée à froid)

Garantie  
15 ans

Les  
matins à  
CKAC

Vous pouvez  
l'appliquer vous-même  
Couverture  
plate  
seulement

96<sup>95</sup>\$  
les  
18 litres

Nous vous offrons, de plus,  
la possibilité de l'appliquer pour vous

LES ENDUITS NORD SUD

Rens.: (514) 843-3939 1 800 769-5172

www.topseal.ca

3301323

3301324

## Deux enfants tués dans un incendie à Joliette en 2004

# La grand-mère aurait elle-même mis le feu

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Ce serait la grand-mère qui, par désespoir, aurait allumé l'incendie dans la maison de Joliette, tôt le matin du 7 septembre 2004, dans lequel elle a péri en même temps que ses deux petits-enfants âgés de 4 et 2 ans.

C'est la conclusion à laquelle en est venu le coroner Jean-Luc Malouin après avoir étudié le rapport des spécialistes de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

Les experts de la SQ en étaient venus à la conclusion que l'incendie avait été provoqué par la grand-mère.

Ils avaient pris en considération les propos d'une amie de la famille qui leur avait dit que, lors d'une visite au logement quelques jours avant l'incendie, elle avait senti une odeur d'essence.

Dès le début de l'enquête, les chimistes et les policiers avaient établi que cet incendie était l'oeuvre d'une main criminelle.

Des traces d'accélération avaient été remarquées, mais aucune marque d'effraction.

Au moment du drame, Jeannine Gagnon, 51 ans, avait la gar-

de en cour dans les jours suivants pour que le tribunal statue sur la garde des enfants.

Angel et Mélina dormaient lorsque les flammes ont pris naissance.

Cette tragédie a tellement ému la population de Joliette que des gerbes de fleurs et des pelu-

elle craignait que le père emmène Angel et Mélina à l'extérieur du pays.

À la suite de cette tragédie, toutes sortes d'hypothèses ont eu cours.

La mère et le père ont été soupçonnés. Ils ont accepté de se soumettre au détecteur de mensonge.

Puis ce fut au tour de la grand-mère d'être soupçonnée.

Six mois après la perte de ses deux enfants, Paul Laskaris avait offert une récompense de 25 000 \$ à quiconque permettrait de mettre la main au collet du responsable de cette tragédie.

Dans son rapport déposé hier, le coroner Jean-Luc Malouin mentionne néanmoins que l'on ne saura jamais avec certitude qui a mis le feu à la maison et pourquoi.

## Dès le début de l'enquête, les chimistes et les policiers avaient établi que cet incendie était l'oeuvre d'une main criminelle.

de d'Angel et de Mélina Laskaris.

La mère des deux enfants, Jézabel Gagnon, 22 ans, était absente de la maison.

Elle vivait séparée de son conjoint, père de ses enfants, Paul Laskaris, 42 ans.

Le couple devait se présenter

ches avaient été déposées devant le logement de la rue Archambault.

Jeannine Gagnon était venue habiter avec sa fille à la suite de la rupture.

Elle avait mis fin à ses activités de loisir, elle ne vivait que pour ses deux petits-enfants.

## EN BREF

### Gregory Despres sera extradité vers le Canada

Les autorités américaines viennent d'autoriser l'extradition de Gregory Allan Despres vers le Canada. Ce dernier est soupçonné d'avoir tué ses voisins, un couple âgé de Minto, au Nouveau-Brunswick. Fred Fulton, 74 ans, et sa conjointe Veronica Decarie, 70 ans, avaient été retrouvés sans vie dans leur résidence, en avril dernier. Gregory Allan Despres, âgé de 22 ans, est décrit comme un jeune homme bizarre. Avec sa coupe mohawk et sa croix gammée tatouée dans le bas du dos, il ne passait pas inaperçu dans la petite localité de Minto. Les agents du poste frontière de Calais, dans le Maine, l'ont laissé entrer aux États-Unis, même si le jeune homme transportait avec lui une panoplie d'armes, dont une tronçonneuse maculée d'une substance rougeâtre qui pourrait très bien avoir été le sang du couple âgé. PC

Voyez les dessous de la pub-réalité sur [WWW.LIQUIDATIONTOYOTA.CA](http://WWW.LIQUIDATIONTOYOTA.CA)

# LIQUIDATION au Max TOYOTA



COROLLA 2005  
**199\$**

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT DE 2038 \$  
OPTION 0 \$ COMPTANT  
ÉGALEMENT DISPONIBLE

À L'ACHAT À PARTIR DE  
**15615\$\***



LA TOUTE NOUVELLE  
COROLLA 2005 ÉDITION SPÉCIALE

METTEZ LA MAIN SUR CETTE VERSION EXCEPTIONNELLEMENT BIEN ÉQUIPÉE :

- ROUES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM EXCLUSIVES
- CLIMATISATION
- PANNEAU DE TOIT TRANSPARENT ASSISTÉ
- SYSTÈME D'ACCUEIL SANS CLÉ
- FILTRE DÉSODORISANT À POUSSIÈRE ET POLLEN
- VERROUS DE PORTIÈRES ASSISTÉS



RAV4 2005  
**299\$**

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT DE 3552 \$  
OPTION 0 \$ COMPTANT  
ÉGALEMENT DISPONIBLE

À L'ACHAT À PARTIR DE  
**24 585\$\***

**1** RE  
MENSUALITÉ GRATUITE  
À LA LOCATION\*  
OU CRÉDIT ÉQUIVALANT  
À L'ACHAT\*\*

**0** \$  
DÉPÔT DE SÉCURITÉ  
À LA LOCATION SUR TOUS  
NOS MODÈLES 2005\*



Accès TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offres de location au détail valables sur les modèles Corolla CE (BR32EM AA) et RAV4 (HD20VM) 2005 neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Corolla et RAV4 2005 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles 2005 neufs en stock. Franchise annuelle de 24.000 km. Frais de 7 \$ (Corolla) et de 10 \$ (RAV4) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 1 986,14 \$ (taxes incluses) pour la Corolla CE 2005 (BR32EM AA) et de 3 460,23 \$ (taxes incluses) pour le RAV4 2005 (HD20VM). \*\* Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 48 mois (taxes incluses), applicable à l'achat des modèles Corolla CE (BR32EM AA) et RAV4 (HD20VM) 2005 neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). \*\* Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 septembre 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

## ACTUALITÉS

## Nouveau médicament contre le cancer du côlon

MARIE CAOUETTE  
LE SOLEIL

QUÉBEC – Un an après les États-Unis, Santé Canada vient d'homologuer un nouveau médicament qui améliore la survie des patients atteints d'un cancer métastatique du côlon. Ce traitement, qui coûte 50 000 \$, n'est pas disponible puisqu'il n'est pas encore inscrit sur la liste des médicaments remboursés par les provinces.

L'association canadienne du can-

cer colorectal, dont le président est M<sup>e</sup> Barry Stein, souhaite que les provinces agissent vite et que tous les malades aient un droit égal à ce traitement. Ce serait inacceptable que les médecins aient à choisir parmi leurs patients, disait-il hier en entrevue.

M<sup>e</sup> Stein parle avec émotion du droit au meilleur traitement parce qu'il a dû lui-même se rendre aux États-Unis pour obtenir la chirurgie et les traitements de pointe qui lui ont sauvé la vie en 1998,

après un diagnostic de cancer colorectal avec métastases. Chaque année, près de 20 000 Canadiens reçoivent un diagnostic de ce cancer, avec ou sans métastases. Ce cancer cause 8000 morts par an. L'incidence en est un peu plus élevée au Québec, peut-être en raison de dispositions génétiques, avance le Dr Félix Couture.

Chef du service d'hémo-oncologie à l'Hôtel-Dieu, le Dr Couture a participé à des études internationales sur ce médicament

(l'avastin) et il estime que cette molécule représente un « pas important ». Les patients peuvent maintenant espérer une survie moyenne de 20 mois; certains survivants sont même rendus à trois ans, disait-il hier en entrevue.

Cette nouvelle thérapie, administrée en combinaison avec la chimiothérapie conventionnelle, se distingue parce qu'elle n'est pas toxique et ne provoque pas d'effets secondaires supplémen-

taires. Alors que la chimio est toxique pour le tube digestif et les cheveux, l'avastin ne s'attaque qu'à une cible spécifique : les protéines qui favorisent la croissance de nouveaux vaisseaux sanguins (les VEGF). Or, explique le Dr Couture, les tumeurs colorectales ont besoin de ces vaisseaux pour se grossir.

Les études qui ont mené à l'homologation du médicament favorisent son utilisation dès le diagnostic du cancer métastatique. D'autres recherches, en cours dans le monde, examinent la possibilité que ce médicament puisse faire partie d'une intervention plus précoce lorsque des ganglions sont touchés, juste avant l'apparition des métastases.

Selon le Dr Couture, le nouvel angle de traitement de ce médicament le rend aussi intéressant pour d'autres cancers qui dépendent des VEGF, tels ceux du pancréas, du poumon, du sein, de la tête et du cou.

En raison du grand nombre de cas, le cancer colorectal suscite l'intérêt chez plusieurs sociétés pharmaceutiques, signalait M<sup>e</sup> Stein. Un autre médicament, l'Erbitux, qui s'attaquerait à une protéine responsable de la croissance cellulaire, serait ainsi sur le point d'être mis en marché.

Enfin, l'association présidée par M<sup>e</sup> Stein met beaucoup d'énergie, depuis plusieurs années, pour que les provinces adoptent un programme de dépistage pour les gens de plus de 50 ans. « Ça bouge un petit peu dans trois provinces », dit-il.



**Manger dans une nouvelle cuisine... sans gruger mes économies !**

« Notre cuisine avait vraiment besoin d'être rénovée. Mais on ne voulait pas y mettre toutes nos économies. Et puis on a découvert qu'avec le programme Marge Proprio RBC<sup>mc</sup>, on pouvait utiliser la valeur nette de notre maison pour financer les travaux. En fait, ça nous donne accès à une marge de crédit au taux préférentiel de RBC<sup>\*\*</sup>. On fait une seule demande et, quand elle est approuvée, on obtient une limite de crédit globale qui peut aller jusqu'à 75 % de la valeur de notre maison. À mesure qu'on rembourse notre hypothèque, notre crédit disponible augmente. Ce qui est pratique, c'est qu'on peut utiliser les fonds au besoin. Sans compter qu'il n'y a pas de frais annuels ni de frais de service. En payant moins d'intérêts, on a pu faire nos rénovations pour moins cher. Et le résultat est tellement beau ! Merci, RBC<sup>®</sup> ! »

Pour en savoir plus, passez à une succursale, composez le 1-877-ROYAL<sup>®</sup> 7-0 ou consultez le [www.rbcbanqueroyale.com/mrgpropribc](http://www.rbcbanqueroyale.com/mrgpropribc).

**Vous pourriez gagner 25 000 \$ pour faire les rénovations dont vous rêvez\*.**

J E C H O I S I S > R B C <sup>mc</sup>

**RBC**  
Banque Royale

© Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. <sup>™</sup> Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. Tous les produits de financement aux particuliers sont offerts par la Banque Royale du Canada, sous réserve de ses critères de prêt habituels.

\*\* Le taux préférentiel de RBC Banque Royale était de 4,25 % en date du 20 octobre 2004 ; il est sujet à changement sans préavis.

\* Règlement du concours :

- Pour participer et être admissible au concours, le participant doit être un résident du Canada ayant atteint l'âge de la majorité au plus tard le 31 décembre 2005, et client de la Banque Royale du Canada (« RBC »). Les employés (ainsi que les personnes habitant sous le même toit que les employés) de RBC, de ses filiales, sociétés affiliées, agents et ceux de l'organisme indépendant chargé de la gestion du concours ne sont pas admissibles.
- Les clients principaux emprunteurs (comme l'indique leur demande) d'une nouvelle hypothèque, d'une hypothèque existante de RBC ou d'une Marge de Crédit Royale garantie en date du 31 décembre 2005 sont inscrits automatiquement au concours. Les garants ne peuvent participer automatiquement au concours. AUCUN ACHAT REQUIS. Vous pouvez également participer au concours en envoyant vos nom, date de naissance, adresse postale et numéro de téléphone (jour), ainsi qu'un texte de 100 mots ayant pour thème « Comment je prévois utiliser mes 25 000 \$ en rénovations si je gagne à ce concours », dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Concours « Rénovez grâce à RBC, prise deux », C.P. 4002, Paris (Ontario) N3L 3W9. Limite de un bulletin de participation par personne. Tous les bulletins de participation doivent être reçus au plus tard à 23 h 59 (HNE) le 31 décembre 2005. Un (1) grand prix de 25 000 \$ CAN sera remis au gagnant. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins admissibles reçus. Le règlement complet du concours peut être obtenu en envoyant, avant le 10 décembre 2005, une enveloppe préaffranchie et préadressée à : Règlement du concours « Rénovez grâce à RBC, prise deux », C.P. 4002, Paris (Ontario) N3L 3W9, en consultant le [www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio](http://www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio) ou en passant à une succursale RBC. Le tirage au sort aura lieu le 31 janvier 2006. Avant d'être déclaré gagnant, le participant sélectionné devra répondre correctement à une question réglementaire d'arithmétique et signer un formulaire standard d'exonération de responsabilité.



Qui est la mère ?

**Pourquoi dépenser à tous les 3 à 6 mois pour estomper vos rides quand il y a une solution durable.**

EN SEULEMENT 15 MINUTES, Artecoll, un implant injectable, corrige les rides du visage, les dépressions de la peau, les cicatrices laissées par l'acné et rend vos lèvres plus pulpeuses. Ses effets peuvent durer 10 ans et même plus longtemps.

Pour en apprendre davantage sur un traitement qui vous redonnera un air plus jeune, appelez :  
1 877 278-3265  
À Montréal le  
(514) 334-3830

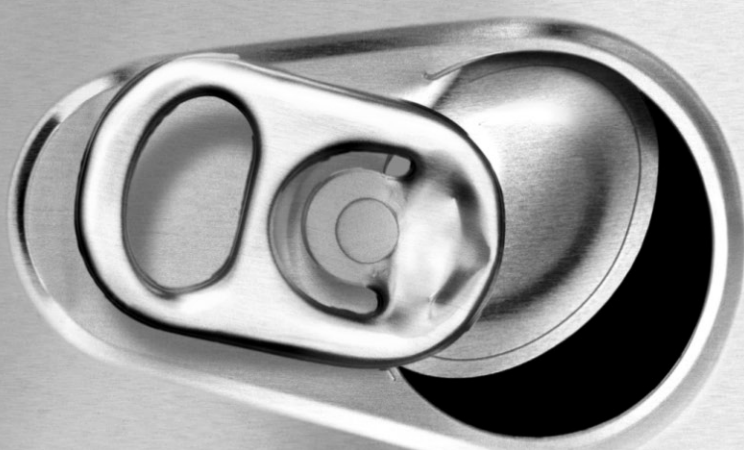
OU

[www.canderma.com](http://www.canderma.com)

ARTECOLL<sup>®</sup>

3337964

3340476A



**S'OUVRIER AUX IDÉES**

Reconnu comme un moteur de développement économique de premier plan, l'aluminium ouvre des horizons prometteurs par ses applications multiples. Recyclable à l'infini, l'aluminium sait faire briller le Québec à la grandeur du globe. L'avenir s'imagine en aluminium. [www.aac.aluminium.qc.ca](http://www.aac.aluminium.qc.ca)



ASSOCIATION  
DE L'ALUMINIUM  
DU CANADA

3337608A

3332630

POLITIQUE

# Louise Harel admet que les conditions de la prochaine course devront être modulées

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Le chef par intérim du Parti québécois Louise Harel admet que le grand nombre de candidats dans la course à la direction du PQ pose un défi et croit qu'à l'avenir, le nombre de signatures à recueillir devrait être « modulé » selon la durée de la campagne.

M<sup>me</sup> Harel a été interrogée sur la course à la direction du Parti québécois hier, alors qu'elle assistait à une conférence de presse donnée par le ministre de la Santé Philippe Couillard à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal.

Il y a à ce jour huit candidats officiels qui aspirent à succéder à Bernard Landry à la tête du PQ, soit André Boisclair, Pauline Marois, Louis Bernard, Richard Legendre, Ghislain Lebel, Pierre Dubuc, Jean-Claude Saint-André et Gilbert Paquette.

D'autres peuvent encore s'ajouter, théoriquement, puisque les intéressés ont jusqu'au 15 septembre pour déposer leur bulletin de mise en candidature accompagné d'au moins 1000 signatures de membres en règle du PQ.

Interrogée à ce sujet, M<sup>me</sup> Harel a souligné que ces règles avaient été adoptées quand on pensait que les aspirants auraient moins de temps pour recueillir le nombre requis de signatures.

« Ca faisait 20 ans qu'il n'y avait pas eu de suffrage universel. Les règles du jeu avaient été prévues pour une campagne qui durait un mois et demi. Ramasser 1000 signatures dans 40 comtés différents de tout le Québec ; en un mois et demi, ça pouvait se justifier. Là, il y a trois mois et demi, dont deux mois d'été, alors ça a certainement permis à plus de candidats de satisfaire l'exigence », a commenté M<sup>me</sup> Harel.

La dernière véritable course à la direction du Parti québécois remonte à septembre 1985 et avait permis l'élection de Pierre Marc Johnson.

« Il faut certainement s'assurer que la prochaine fois, on module le nombre de signatures dépendamment de la durée de la campagne », a opiné M<sup>me</sup> Harel. Sinon, l'intérêt du public pour la campagne risque « de s'éteindre effectivement », a admis M<sup>me</sup> Harel. « Il va falloir trouver une formule », a-t-elle ajouté, sans en dire davantage.

# Le Régime québécois d'assurance parentale

Un régime bénéfique pour les familles québécoises, mieux adapté à leur réalité



+ généreux

+ souple

+ accessible

+ pour le père

+ pour les travailleurs autonomes

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006 :  
les parents du Québec auront le choix!

Type de prestations	Régime de base		ou	Régime particulier	
	Nombre maximal de semaines de prestations	Pourcentage du revenu hebdomadaire brut moyen		Nombre maximal de semaines de prestations	Pourcentage du revenu hebdomadaire brut moyen
Maternité	18	70 %		15	75 %
Paternité	5	70 %		3	75 %
Parentales	7 25	70 % 55 %		25	75 %
Adoption	12 25	70 % 55 %		28	75 %

**Exemples**

+ Pour un couple de salariés gagnant chacun 30 000 \$, le régime de base offrira une prestation totale de 20 048 \$, soit **4 183 \$ de plus** que le régime actuel d'assurance-emploi. La hausse de cotisation annuelle requise est seulement de 23 \$ pour chacun d'eux.

+ Pour un couple de travailleurs autonomes gagnant 30 000 \$ chacun, le régime de base offrira également une **prestation totale de 20 048 \$, alors qu'ils n'étaient pas admissibles auparavant** au régime d'assurance-emploi. La cotisation requise est de 221 \$ annuellement pour chacun d'eux.

Pour en savoir +  
[www.rqap.gouv.qc.ca](http://www.rqap.gouv.qc.ca)



3344337A

Louez une Audi A3 2006\*

pour **349 \$** par mois avec acompte de 5 500 \$ ou pour **495 \$** par mois aucun acompte

Louez une Audi A4 2.0 T quattro<sup>MD</sup> 2006\*\*

pour **435 \$** par mois avec acompte de 5 500 \$ ou pour **578 \$** par mois aucun acompte

Suivre, jamais. [audicanada.ca](http://audicanada.ca)



Essayez l'avenir.

Les modèles 2006 sont arrivés. La sportive berline Audi A4 et la polyvalente compacte de luxe Audi A3. Deux exemples de ce qui se produit quand un constructeur automobile adopte l'innovation comme principe directeur. La A4 avec traction intégrale quattro<sup>MD</sup> offerte en option allie puissance et contrôle pour une rencontre inspirée avec la route. Et la fougueuse A3 avec technologie à double embrayage DSG<sup>MD</sup> transpose sur la route les innovations développées en course. Les plus grands ne suivent jamais.

**Avantage Audi : Services d'entretien périodique sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km\***



**Automobiles Lauzon**  
2435, boulevard Chomedey  
Laval (QC)  
(450) 688-1120  
[www.lauzon.qc.ca](http://www.lauzon.qc.ca)

**Prestige Audi**  
5905, autoroute Transcanadienne  
Saint-Laurent (QC)  
(514) 364-7777  
[www.audiprestige.com](http://www.audiprestige.com)

**Les Automobiles Popular**  
5442, rue Saint-Hubert  
Montréal (QC)  
(514) 270-3566  
[www.popularaudi.com](http://www.popularaudi.com)

**Les Automobiles Niquet**  
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier, Route 116  
Saint-Bruno (QC)  
(450) 653-7553  
[www.niquet.com](http://www.niquet.com)

**Park Avenue Audi**  
8755, boulevard Taschereau  
Brossard (QC)  
(450) 445-4811  
[www.parkavenueaudi.com](http://www.parkavenueaudi.com)

Visitez [concessionnairesaudimontreal.com](http://concessionnairesaudimontreal.com)

\*Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A4 2.0T quattro<sup>MD</sup> 2006 de 42 195 \$. Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Location de 42 mois au taux annuel de 5,16 %. Acompte de 5 500/0 \$ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 500/650 \$, première mensualité de 435/578 \$. Obligation totale découlant du bail : 18 270/24 276 \$. Montant total dû au début du bail : 7 135/1 928 \$. \*\*Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A3 2.0T 2006 de 34 395 \$. Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Location de 42 mois au taux annuel de 6,48 %. Acompte de 5 500/0 \$ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 400/550 \$, première mensualité de 349/495 \$. Obligation totale découlant du bail : 14 658/20 790 \$. Montant total dû au début du bail : 6 949/1 745 \$. Dans les deux cas, taxes, immatriculation, droits, frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Frais de transport et d'inspection de prélivraison inclus dans les deux PDSF. Livraison avant le 30 septembre 2005. Frais de 0,20 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Demandez les détails au concessionnaire. Modèle montré : A4 2.0 T avec FrontTrak, boîte manuelle à 6 vitesses, roues à doubles rayons de 17 po, toit ouvrant vitré et peinture métallisée, PDSF de 38 800 \$. Modèle montré : A3 2.0 T avec FrontTrak, boîte manuelle à 6 vitesses, Ensemble sport et peinture métallisée, PDSF de 36 100 \$. « Audi », « A4 », « quattro » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » et « A3 » sont des marques de commerce de AUDI AG. « Avantage Audi » est une marque de commerce de Audi of America, Inc. « DSG » est une marque déposée de Volkswagen AG. ©Audi Canada 2005. \*Pour en savoir plus sur Audi et l'Avantage Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse [audicanada.ca](http://audicanada.ca).

3344028

## SÉRIE / AU BAS DE L'ÉCHELLE / 4 AU BOUT DU ROULEAU

LA MAGIE  
DE NOËL

Passer la vadrouille correctement. Mettre plus de ce produit-ci dans la cuvette des toilettes, moins de celui-là dans l'évier. Et, surtout, attendre le verdict d'une collègue qui fera son rapport à la patronne: «Serai-je une femme de ménage à la hauteur?» s'est demandé Louise Leduc en préparant ce quatrième volet de notre série sur le travail au bas de l'échelle. La réponse l'a surprise elle-même. La suite des choses aussi.



LOUISE LEDUC



C'est Noël dans quelques jours et, face à une cuvette de toilettes, j'ai péti une coche.

Il y a deux jours, j'ai été convoquée à une séance d'information sur les bonnes techniques de récurage en entretien ménager. À 13h, je suis arrivée, j'ai sonné. Quinze minutes plus tard, toujours personne. La formation a été annulée sans qu'on m'en avertisse avant que je parte de la maison. Il faisait moins 25 dehors.

Aujourd'hui, ma première journée de travail, l'entreprise me jumelle à une collègue d'expérience pour un premier ménage en tandem. Je suis partie tôt de chez moi et j'ai mis la radio pour apprendre que c'est

précisément sur mon bout d'autoroute que se trouve le bouchon du jour.

Le bouchon franchi, j'entre dans le tunnel, plein d'une épaisse fumée. Les camions de pompiers essaient de se frayer un chemin parmi les voitures et les autobus. Tel est mon destin, mourir asphyxiée dans un tunnel à ma première journée comme femme de ménage? On n'y voit rien. Je panique silencieusement.

J'arrive 20 minutes en retard à la maison de notre client, honteuse et piteuse, en me disant que je présenterai mes excuses à ma patronne et lui proposerai de remettre à la première occasion les 20 minutes perdues. Je m'attends cependant à une certaine compréhension, vu le lapin posé deux jours plus tôt.

Essoufflée, j'explique la situation à ma collègue, qui sympathise avec moi. «Ah! Il y a de ces matins comme ça, hein? Ça arrive à tout le monde, ne t'en fais pas.»

À la patronne qui appelle quelques minutes plus tard, la collègue ne parle pas de mon retard de 20 minutes. Elle évoque plutôt un retard de 30 minutes.

Nous entreprenons le ménage du rez-de-chaussée. Je ne prends pas le bon chiffon. J'ai oublié un coin. Je ne passe pas la vadrouille correctement. Je ne devrais pas mettre mes gants maintenant. Je devrais mettre plus de ce produit nettoyant. Moins de celui-là. Plus d'eau sur mon chiffon. Plus d'eau dans le seau. As-tu fait ce coin-là? Sûrement pas, je vois encore une poussière. T'as oublié de faire les dessous de pattes de chaises.

C'est mal barré. Je me sens parfaitement incompétente. Pas même capable de laver un plancher.

Ma collègue part au deuxième étage et croit que je reste au premier. En montant l'escalier, je vois qu'elle a fermé la porte derrière elle et qu'elle parle au téléphone. À la patronne. «À cause d'elle, je ne finirai jamais à l'heure, elle me fait perdre un temps fou», se plaint-elle.

Je perds patience et je décide secrètement que c'en est trop. «As-tu passé l'aspirateur dans cette pièce?» que je lui demande en sachant très bien qu'elle l'avait fait très consciencieusement. «T'as bien lavé ce miroir?» que je m'étonne, en lui faisant une inutile petite retouche.

C'est là, dans la salle de bain, qu'elle lâche le morceau. J'aurai, me dit-elle, des nouvelles bientôt.

– Des nouvelles de quoi?

– De la suite du processus, bien sûr.

C'est alors que j'apprends que ce n'est pas ma première journée de travail, mais la première d'une longue série d'évaluations pratiques. Que de ma performance et de la note que ma collègue m'octroiera dépendra mon embauche. Sur cinq candidates, seulement deux seront retenues.

À la fin de nos quatre heures de ménage, ma collègue me tend la main du bout des doigts et je me demande aussitôt combien de temps ces doigts-là mettront pour composer le numéro du bureau et m'asséner le coup fatal.

La grande patronne m'avait promis des nouvelles avant Noël. Sans surprise, aucun coup de fil.

Tant pis. C'est bientôt Noël, et je pars faire quelques emplettes. Quand l'employé d'un magasin prend la peine de m'ouvrir la porte, j'apprécie la petite attention.

Une heure plus tard, quand je ressors et qu'il se montre aussi courtois, je m'aperçois que c'est son travail: toute la soirée, il ouvre des portes en plein courant d'air. Je note qu'il ne porte même pas de foulard.

Contre toute attente, j'ai obtenu l'emploi de femme de ménage. J'ai finalement décliné l'offre parce que à la réflexion, les patrons de *La Presse* ont pensé qu'il serait préférable d'éviter d'entrer dans l'intimité des gens.

Je me suis pliée à la décision de mes patrons sans protester du tout. J'ai toujours été une employée docile.

## La faute aux racistes!

LOUISE LEDUC

**A** lors que le nombre de Canadiens de souche vivante de faibles revenus a constamment chuté dans les années 80 et 90, les immigrés, eux, s'en tirent au contraire de plus en plus mal.

Dans *Horizons*, revue spécialisée dans les politiques sociales, Michael Hatfield, économiste principal à Développement social Canada, note que de plus en plus d'auteurs croient que «l'intégration sur le marché du travail d'un grand nombre de femmes canadiennes d'un niveau de scolarité élevé après 1980 a probablement réduit les possibilités de travail des immigrants récents».

Non pas que le marché du travail fasse beaucoup de cadeaux aux femmes, au contraire: un peu plus de six travailleurs sur 10 au salaire minimum sont des femmes.

Pour sa part, Paul Bernard, professeur de sociologie à l'Université de Montréal, croit que la détérioration de la situation des immigrants correspond plutôt aux difficultés vécues par les minorités visibles en général. «Entre 1991 et 1996, leur

situation s'est particulièrement détériorée au Canada. En 1981, les hommes issus de minorités visibles gagnaient 5 % de moins que les Blancs. En 1996, leur salaire était de 20 % moindre.»

Raciste, le Québec? Certains préjugés demeurent, croit Rachida Azdouz, vice-doyenne de l'éducation permanente et spécialiste des relations interculturelles. «De nouvelles craintes s'installent aussi. De plus en plus d'employeurs disent à mots à peine couverts qu'ils ont peur d'embaucher une personne noire parce que s'ils le font et qu'ils doivent ensuite la congédier, ils seront aussitôt accusés d'être racistes!»

Ce serait trop facile, cependant, de croire que la discrimination explique tout. Il y a d'un côté le professeur d'une université algérienne qui, pendant cinq ou six ans, le temps de se faire un nom, devra faire quelques piges ici et là comme simple étudiant au doctorat, évoque M<sup>me</sup> Azdouz. Pour elle, cela fait partie du processus normal d'intégration. «Là où ce n'est plus normal, c'est quand l'universitaire part travailler dans une manufacture, dit-elle. Il faudrait presque dire aux immigrants que l'usine ou la manufacture, ce n'est pas une option, mais bien la meilleure façon de s'enliser.»

Les gens décodent souvent mal, croit M<sup>me</sup> Azdouz. «Ils se disent: Je me retrouve en manufacture parce que je vis dans une société raciste. Or, plus ces personnes restent à l'usine, pour survivre et pour nourrir leurs familles, et moins elles ont de chances de se trouver un emploi à la hauteur de leurs compétences.»

Autrement dit, selon M<sup>me</sup> Azdouz, si des employeurs rejettent des candidats pourtant qualifiés, ce n'est peut-être pas tant parce qu'ils sont arabes ou noirs qu'à cause de ce dernier travail à la chaîne qui paraît mal sur le curriculum vitae, aussi relevé soit-il pour le reste.

**Le rôle de l'État**

Dans ces drames, l'État a aussi sa part de responsabilité, selon M<sup>me</sup> Azdouz. «Quand un ministère planifie les taux d'immigration, il doit être cohérent et s'assurer que, s'il accepte 40 000 immigrants, il sera en mesure de les intégrer. À l'étranger, le gouvernement n'a de cesse de répéter que le Québec traverse des crises de main-d'oeuvre. Soit, mais encore faut-il que les besoins réels des employeurs soient arrimés aux compétences des nouveaux arrivants. Sinon, on va en arriver à de fausses

explications simples et manichéennes du genre: ce sont juste des racistes.»

Si la planification de l'immigration se fait mal, le nouvel arrivant risque d'être déçu, avec ce que cela suppose de crises familiales. «À l'Université de Montréal, des immigrantes, dont beaucoup de Maghrébines qui étaient enseignantes dans leur pays, s'inscrivent au certificat en petite enfance et famille. Un an plus tard, vu la pénurie de personnel dans ce secteur, elles se trouvent facilement un emploi à temps plein dans une garderie. Quand elles ont un mari qui, lui, refuse catégoriquement de se déqualifier, elles deviennent soutien de famille, avec un homme qui déprime à la maison...»

Outre sa responsabilité de bien calculer ses taux d'immigration, l'État doit aussi initier le nouvel arrivant à la culture québécoise du travail, conclut M<sup>me</sup> Azdouz. «Il faut lui dire que notre rapport à la hiérarchie n'est pas le même, lui dire que c'est bien vu de faire preuve d'initiative et de ne pas toujours attendre les ordres, lui expliquer une ou deux petites choses sur les rapports hommes-femmes. Lui expliquer aussi qu'ici, une secrétaire, ce n'est pas une subalterne, mais une collaboratrice.»

SÉRIE / AU BAS DE L'ÉCHELLE



ILLUSTRATION, GRAPHISME: D. LAMBERT, F. LÉVELLÉE / LA PRESSE ©

# Les normes du travail et la réalité

Lesquelles de ces situations vécues en quatre mois de « McJobs » sont illégales?

- 1> À l'épicerie fine, le salaire horaire est de 5\$ payé comptant.
- 2> Dans divers formulaires de demande d'emploi, on nous dit d'indiquer notre état civil et notre âge.
- 3> Le pantalon noir et la chemise blanche, tenue obligatoire au travail, sont aux frais de l'employé.
- 4> Dans le domaine de l'inventaire, le lieu du travail (les divers magasins et boutiques) n'est jamais le même et se trouve souvent à l'extérieur de Montréal, où se situent les bureaux de la firme. Le temps perdu à bord de la navette n'est payé que lorsqu'il faut rouler plus de 75 kilomètres pour se rendre aux divers magasins.
- 5> L'employeur me demande d'être prête à faire des journées de 17 heures.
- 6> Il n'y a à peu près pas de clients au resto. On me dit de partir au bout de trois heures alors que je devais être en poste pour huit heures.
- 7> Au restaurant, ce n'est qu'après quatre heures de travail que j'ai le droit de m'asseoir et de prendre une pause.
- 8> Des 15 ou des 20 minutes de travail ne me sont pas payées.
- 9> Ma collègue corrige chacun de mes gestes sans raison la plupart du temps et m'insulte sans cesse.
- 10> Au bout de trois semaines de travail à temps partiel au restaurant, on me congédie sans préavis.

RÉPONSES

- 1> Illégal. Le taux général du salaire horaire minimum est de 7,60\$ et celui des employés à pourboire est de 6,70\$. Un bulletin de paye est au surplus obligatoire pour que l'employé puisse vérifier le calcul de son salaire.
- 2> Rien de prévu dans la Loi sur les normes du travail à ce sujet, mais l'employeur qui demande l'âge et l'état civil s'expose au dépôt d'une plainte contre lui à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse si le candidat parvient à prouver qu'il a été victime de discrimination. Dans certains cas d'exception, un employeur peut chercher un profil particulier en toute légalité s'il parvient à démontrer que la personne doit avoir une qualité précise pour occuper une tâche donnée (être une femme pour la présidence de la Fédération des femmes du Québec, par exemple).
- 3> L'employeur qui exige le port d'un uniforme particulier doit fournir ce vêtement gratuitement au salarié payé au salaire minimum. Un salarié doit recevoir en tout temps au moins le salaire minimum, déduction faite des dépenses relatives à son vêtement. Par ailleurs, l'employeur ne peut exiger qu'un salarié paie pour un vêtement particulier qui l'identifie à l'établissement de l'employeur ni qu'il achète un vêtement ou un accessoire vendu par l'employeur, et ce sans égard

- au salaire reçu par le salarié. À titre d'exemple, une boutique de vêtements ne peut exiger que ses salariés paient le port des vêtements et accessoires dont elle fait commerce.
- 4> La règle générale veut que le temps de trajet normal ne soit pas payé (de la maison au bureau, notamment), mais que le temps de déplacement exigé par l'employeur le soit.
- 5> L'employé peut exercer un refus de travailler plus de quatre heures après ses heures habituelles ou après la 14<sup>e</sup> heure de travail, selon la période la plus courte (ou après 12 heures si ses heures de travail sont variables ou effectuées de manière non continue). Hebdomadairement, il peut y avoir refus de travailler à partir de la 50<sup>e</sup> heure s'il y a étalement des heures de travail (de la 60<sup>e</sup> heure pour un salarié qui travaille dans un endroit isolé ou qui effectue des travaux sur le territoire de la Baie-James)
- 6> Si l'on se présente sur les lieux du travail pour les huit heures de travail prévues à notre horaire et qu'il n'y a pas assez de travail, l'employeur n'est pas tenu de nous payer les huit heures, mais doit nous payer au moins trois heures.
- 7> Selon les normes du travail, une pause-repas doit être obligatoirement consentie après cinq heures de

- travail consécutif. L'employeur n'est pas tenu d'accorder une pause-santé avant cela.
  - 8> Tout travail doit être rémunéré.
  - 9> Le harcèlement psychologique est encadré par la Loi sur les normes du travail depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004, mais n'englobe pas n'importe quoi et répond à des normes précises. Chaque cas est unique et sujet à interprétation.
  - 10> Un salarié doit avoir accumulé trois mois de service pour que l'employeur soit tenu de lui donner un avis de cessation d'emploi.
- Source: Commission des normes du travail et Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- SÉRIE / AU BAS DE L'ÉCHELLE**

**DEMAIN :**

  - 1 > Jeter après usage
  - 2 > La misère à pourboires
  - 3 > Intrusion
  - 4 > Au bout du rouleau
  - 5 > Par ici la sortie

## SUITES DE LA UNE

## Primes de 15 millions pour 9000 cadres

## PRIMES

suite de la page A1

Les 97 directeurs généraux et directeurs adjoints des 72 commissions scolaires se partagent 661 000 \$ en primes cette année — limitées à 6 % du salaire.

Selon les données fournies au ministère de Philippe Couillard, en 2002-2003, Québec a versé 13,7 millions en primes à ses cadres des 317 établissements du réseau, sur 652 millions en salaires des cadres. Les cadres représentent 5 % de l'ensemble des effectifs.

Pour 2003-2004, la masse salariale des cadres de la santé atteignait 680 millions, ce qui porte à croire que les primes seront plus élevées, autour des 15 millions, évalue la porte-parole Cathy Rouleau. Les données ne sont pas encore colligées pour cette année.

## Primes versées à juste titre

Pour Québec, ces primes sont versées à juste titre : la situation des urgences s'est améliorée, et bien que la plupart des établissements connaissent toujours des déficits budgétaires, les cadres qui bénéficient

de primes sont ceux qui parviennent à atteindre les cibles fixées par le Ministère, explique M<sup>me</sup> Rouleau. « Si on est parvenu à réduire les déficits, c'est qu'il y a des gens quelque part qui ont travaillé », souligne-t-elle.

Elle souligne aussi que comme les primes totalisent 2,1 % du salaire versé au cadres, en 2002-2003, il est clair que ces primes ont été distribuées avec parcimonie, qu'une minorité de cadres a bénéficié de la prime maximale de 10 %. La répartition de ces primes relève des établissements. Le Ministère « fixe les règles », explique-t-elle.

## Négociations

Survenant au moment où le gouvernement entame un passage délicat de ses négociations avec l'ensemble du secteur public, les révélations sur l'importance des primes aux cadres dans le secteur de la santé vient compliquer les choses. Déjà hier, les centrales prenaient la balle au bond, dénonçant avec véhémence des primes bien plus modestes en éducation. « Quand je vois des primes pour quelqu'un qui gagne 147 000 \$ par année et que le

gouvernement refuse des augmentations à ceux qui gagnent 20 000 \$, je ne peux dire publiquement ce que j'en pense », a commenté outré Michel Murray, coordonnateur de la FTQ lors d'une conférence de presse. La centrale, à l'instar de la CSN, annonçait alors un report des moyens de pression prévu pour jeu-

rendement « est correct » du point de vue du ministre Fournier, résume M. Gosselin.

Différence notable entre les réseaux de la santé et de l'éducation, dans ce dernier seuls les directeurs de commission scolaire et leurs adjoints bénéficient de primes. Pour la santé, tous les cadres ont leur part

Pour lui, ces avantages font partie des conditions de travail accordées par le gouvernement. Il s'étonnait de l'indignation subite de la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement, Johanne Fortier, qui soutenait « ne pas être au courant de cette pratique ». « Je peux comprendre que dans un contexte de négociation, elle puisse ressortir ça, mais c'était connu », résume M. Caron. Lorsque ces primes avaient été accordées sous le gouvernement Bouchard en 1999, toutes les centrales les avaient publiquement dénoncées.

« Si on prend la directrice générale de la Commission scolaire de Montréal, elle est responsable d'un budget de 725 millions, elle a 18 000 employés et ne gagne même pas 150 000 \$ ! Ce serait impensable dans le privé », lance M. Caron.

Il estime que ces primes sont « tout à fait raisonnables et justifiées ». Au surplus « si les employés syndiqués acceptaient de passer ce processus d'évaluation annuel, on verrait si on peut leur accorder des primes ».

« Quand je vois des primes pour quelqu'un qui gagne 147 000 \$ par année et que le gouvernement refuse des augmentations à ceux qui gagnent 20 000 \$, je ne peux dire publiquement ce que j'en pense. »

di chez les employés de soutien du réseau scolaire (voir page A7).

## Éducation

Même lecture au bureau du ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier. Les primes versées aux cadres sont approuvées par le Ministère, mais sont décidées par les commissions scolaires, après évaluation, observe Stéphane Gosselin, attaché de presse. Ce système de primes au

du gâteau. Dans l'ensemble de la fonction publique québécoise, les 3500 cadres ont aussi droit à ces primes.

## « Primes négligeables »

Le président de la Fédération des commissions scolaires, André Caron, s'insurgeait hier qu'on ait pu faire des manchettes pour des primes négligeables par rapport à ce qui se paie ailleurs.



PHOTO MARIO TAMA, ARCHIVES GETTY IMAGES

L'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, John Bolton (à gauche) discute avec Kofi Annan.

## Un sommet en danger

ONU suite de la page A1

« Avec un rejet à la dernière minute du Conseil des droits de l'homme au moment où nous travaillions sur le développement et d'autres questions, l'ensemble du document final est en danger », a déclaré Grenell lors d'une conférence de presse.

Et d'ajouter : « Nous allons produire un document plein de trous concernant les points sur lesquels les États membres n'ont pas pu se mettre d'accord. »

Le futur Conseil des droits de l'homme est destiné à remplacer l'actuelle Commission des droits de l'homme, discréditée par le rôle qu'y ont joué par le passé des pays autoritaires comme l'Iran et la Libye.

Selon Grenell, plusieurs délégations ont refusé que les membres du Conseil des droits de l'homme soient élus à la majorité des deux tiers par l'Assemblée générale, réclamant plutôt une élection à la majorité simple.

« Ça nous dérange beaucoup », a déclaré le porte-parole américain.

La Chine, l'Égypte, le Pakistan et la Russie feraient partie des pays qui tiennent tête aux États-Unis sur cette question.

## Pétrole contre nourriture

Grenell a ajouté que les négociations avaient également échoué sur la réforme de l'administration onusienne. Cette question est particulièrement délicate depuis la publication du rapport Volcker, qui a relevé des « manquements énormes » dans la gestion du programme Pétrole contre nourriture mis en place en Irak de 1996 à 2003.

« Le rapport Volcker a demandé des changements profonds dans le fonctionnement de la structure administrative de l'ONU, a dit le porte-parole américain. Nous voulons voir davantage de pouvoirs donnés au secrétaire général et qu'il soit responsable... Nous ne pouvons pas avoir une Assemblée générale qui continue à travailler comme si de rien n'était. »

Malgré la sortie américaine, Mark Malloch Brown, chef de cabinet du secrétaire général de l'ONU, a précisé qu'il restait encore du temps pour conclure une entente sur le document final.

« On y arrive tout doucement, a-t-il dit, optimiste, à la presse en après-midi. Les dates butoirs commencent à débloquer les esprits. »

## Kofi Annan

Il demeure que la situation doit inquiéter Kofi Annan, qui voit le sommet comme une façon de donner un nouveau souffle à l'ONU et de refaire sa propre image, ternie par une série de scandales.

Preuve que rien ne fonctionne comme prévu, Annan a remis à aujourd'hui une conférence de presse qui devait avoir lieu hier.

Le secrétaire général de l'ONU est dans le collimateur de la droite américaine depuis des mois. Un de ses critiques les plus féroces, le sénateur républicain Norm Coleman, est venu à New York vendredi dernier, jour de la publication du rapport Volcker, pour réclamer de nouveau sa démission.

Depuis quelques semaines, Annan doit également composer avec le nouvel ambassadeur des États-Unis, John Bolton. À la fin d'août, celui-ci a semé l'émotion à l'ONU en présentant quelque 750 amendements au projet de texte pour le sommet de cette semaine.

## la Baie encore plus

**50 % de rabais**  
PRINCIPLES®  
bijoux en or à 10 ct, 14 ct et 18 ct

**40 % de rabais**  
WONDERBRA et WARNER'S  
slips et soutiens-gorge en boîte pour elle

Promo Allez de l'avant!  
**jusqu'à 30 % de rabais**  
chaussures de vos marques favorites pour tous



**30 % de rabais**  
JONES NEW YORK  
chemises de ville, cravates, pantalons, complets, blazers, impers et vestons sport pour lui

**solde de 2 jours**

Les mercredi 14 et jeudi 15 septembre

## Aubaines géniales partout en magasin!

<p><b>achat-choc</b></p> <p><b>996</b> serviettes de bain en coton égyptien Prix de comparaison 19,98 \$</p> <p><b>3999</b> KEDS : chaussures tout-aller pour elle</p> <p>Offre spéciale du fabricant</p> <p><b>50 % de rabais</b> bijoux diamantés et gemmés en or à 10 ct</p>	<p>femme et homme</p> <p>un achat, un choix à moitié prix</p> <p>TOMMY HILFIGER DENIM, IKEDA, BUFFALO, NAUTICA JEANS, CK JEANS, CHAPS DENIM, POINT ZERO, HOLLYWOOD, CODE BLEU, IZOD JEANS et hauts LEVI'S mode et jeans pour elle et lui Le 2<sup>e</sup> article doit être de valeur égale ou inférieure.</p> <p><b>30 % de rabais</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>tenues de nuit, dessous galbants, lingerie de jour et slips pour elle</li> <li>TOGO<sup>®</sup>, MANTLES<sup>®</sup> et DOCKERS tenues d'extérieur tout-aller pour lui</li> <li>NIKE : tenues de sport pour lui</li> <li>PACIFIC TRAIL : tenues molletonnées, tricotés et chemises tout-aller pour lui</li> </ul>	<p><b>30 % de rabais</b> DOCKERS, HAGGAR, CALVIN KLEIN et PERRY ELLIS PORTFOLIO pantalons tout-aller pour lui</p> <p><b>25 % à 40 % de rabais</b> sélection mode griffée pour elle</p> <p><b>25 % de rabais</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>sélection mode griffée pour lui</li> <li>NYGÅRD COLLECTION, MANTLES<sup>®</sup> et MAC &amp; JAC sélection mode automnale pour elle</li> </ul> <p>Certains articles aussi offerts en grandes tailles.</p> <p>enfant</p> <p><b>25 % de rabais</b> mode et tenues d'extérieur à prix ordinaire pour enfant et bébé</p>	<p>bijoux, chaussures et accessoires</p> <p><b>25 % de rabais</b> TOGO<sup>®</sup> : bijoux en argent fin</p> <p>foyer</p> <p><b>50 % de rabais</b> CLAUDIA et DIANA verres à pied en boîte</p> <p><b>40 % de rabais</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>PERSONAL EXPRESSIONS surmatelas et oreillers en mousse à mémoire</li> <li>HOUSE &amp; HOME, CHARTER CLUB et GLUCKSTEINHOME sélection de literie et d'articles pour la salle de bains</li> </ul> <p><b>15 % de rabais</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>BEAUMARK<sup>®</sup> : congélateurs</li> <li>micro-ondes à prix ordinaire</li> <li>meuble courant de salle à manger</li> </ul>
---	--	---	--

**CLINIQUE** À l'achat de 26,50 \$ ou plus de produits CLINIQUE, obtenez une prime de 6 pièces!

Une prime par personne, tant qu'il y en aura. Cette offre se termine le samedi 24 septembre 2005.

<p><b>50 % de rabais additionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>tenues de nuit, chaussettes et sous-vêtements à prix de liquidation pour homme et enfant</li> <li>mode à prix de liquidation pour enfant</li> <li>collants et chaussettes à prix de liquidation pour elle</li> <li>accessoires, sacs à main et bagages à prix de liquidation</li> </ul> <p>Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p><b>40 % de rabais additionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>chaussures à prix de liquidation pour tous</li> <li>peignoirs, dessous de jour, lingerie, tenues de nuit, slips et soutiens-gorge mode à prix de liquidation pour elle</li> </ul> <p>Sur nos derniers prix étiquetés.</p> <p><b>30 % de rabais additionnel</b> mode à prix de liquidation pour lui Exception : sportswear griffé. Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p><b>30 % de rabais additionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>montres et bijoux à prix de liquidation</li> <li>litterie, articles de salle de bain, ustensiles de cuisson, vaisselle, verres à pied et ustensiles de table à prix de liquidation</li> </ul> <p>Sur nos derniers prix étiquetés.</p> <p><b>25 % de rabais additionnel</b> mode jeans à prix de liquidation pour elle et lui Sur nos derniers prix étiquetés.</p>	<p><b>40 % de rabais</b> housses de couette, édredons et ensembles-courtepointes sans suite</p> <p><b>jusqu'à 30 % de rabais</b> appareils électroniques, téléviseurs, appareils audio domestiques, appareils photo et lecteurs DVD à prix de liquidation</p>
---	--	---	---

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GlucksteinHome, Mantles Home et ceux des rayons concédés. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de L'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.



**10 % de rabais**

sur vos achats de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.

\* Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.



# Les avocats de Maher Arar demandent de laver leur client de tout soupçon de terrorisme

JIM BROWN  
PRESSE CANADIENNE

**OTTAWA — Maher Arar affirme avoir revécu sa détention et sa torture au cours des 18 derniers mois, pendant qu'une enquête publique tentait de faire la lumière sur les circonstances entourant son épreuve.**

« C'était très stressant, très fatigant, très frustrant, a déclaré M. Arar hier, alors que les audiences tiennent à leur fin. J'ai eu fréquemment des flashbacks de ce qui m'est arrivé pendant que j'étais torturé et emprisonné en Syrie. Aussi, je pouvais encore entendre les cris d'autres personnes qu'on torturait », a-t-il dit à l'extérieur de la salle d'audience, luttant visiblement pour ne pas perdre contenance.

Plus tôt, ses avocats, Lorne Waldman et Marlys Edwardh, avaient présenté leurs conclusions au juge Dennis O'Connor.

Ils ont demandé à ce dernier de la-

ver leur client de tout soupçon de terrorisme et d'inciter le gouvernement fédéral à lui offrir une compensation financière pour ses souffrances.

« M. Arar est un citoyen canadien, un mari, un père de deux jeunes enfants, un ingénieur à la carrière prometteuse dont la vie a été dramatiquement et irrémédiablement changée à cause de circonstances sur lesquelles il n'avait pas le moindre contrôle », a dit M<sup>me</sup> Waldman. M<sup>me</sup> Edwardh a aussi souligné qu'il existe des précédents à la recommandation d'une indemnisation financière, sur la base d'enquêtes passées sur des Canadiens accusés à tort de crimes commis au pays. Le même principe devrait s'appliquer dans cette affaire, a-t-elle fait valoir.

Maher Arar, Canadien d'origine syrienne âgé de 36 ans, a été arrêté par les autorités américaines à New York en septembre 2002. Les Américains l'ont expulsé en Syrie, où il a passé plus d'un an en prison et où il dit avoir été torturé pour le forcer

à avouer des relations avec Al-Qaëda. Il nie toute activité terroriste.

La Gendarmerie royale du Canada reconnaît avoir partagé des informations à son sujet avec les représentants américains. Mais la GRC nie, comme le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), toute implication dans la décision de l'expédier en Syrie.

Les avocats du gouvernement fédéral ont réitéré hier que personne au gouvernement canadien n'a donné le feu vert à l'arrestation ou à l'expulsion de Maher Arar. Il était « inacceptable » que les Américains envoient M. Arar en Syrie plutôt que de le laisser revenir au Canada, a soutenu Barbara McIsaac, qui dirige l'équipe d'avocats d'Ottawa.

Elle a été plus catégorique encore quant à son traitement une fois arrivé à Damas. « Clairement et sans équivoque, un individu dans la situation de M. Arar ne devrait pas être soumis à la torture, aux mauvais traitements ou à n'importe quel type de traitement inhumain. »

Mais elle a ajouté que l'épreuve qu'a subie M. Arar n'était pas le résultat d'agissements fautifs délibérés de la part de policiers, d'agents du service de sécurité ou de diplomates canadiens. Selon elle, rien ne démontre que les autorités canadiennes se soient livrées à la sous-traitance de la torture.

Loin de partager ce point de vue, M. Arar a accusé la GRC d'avoir fait preuve d'indifférence à son égard et laissé entendre que le SCRS souhaitait qu'il reste en Syrie, ce que dément le service de sécurité.

Il a été cinglant à l'endroit de Franco Pillarella, l'ex-ambassadeur canadien à Damas, qui a soutenu dans son témoignage n'avoir jamais vu de preuve concluante que M. Arar était maltraité par ses géoliers syriens. « M. Pillarella aurait voulu me voir saigner pour en arriver à la conclusion que j'étais torturé », a-t-il lancé.

L'ancien ambassadeur a dit à l'enquête que son objectif, dès le début, avait été de sortir M. Arar

de détention et de le ramener au Canada. Mais il a reconnu avoir aussi traité avec le général Hassan Khalil, responsable des services syriens de renseignement, qui lui a fourni une présumée confession de M. Arar qui aurait pu avoir été obtenue par la force.

M<sup>me</sup> Edwardh a dénoncé « l'arrogance patricienne » manifestée par M. Pillarella au cours de son témoignage et avancé qu'il n'a jamais eu l'intérêt de M. Arar à coeur. Elle a aussi dit que Léo Martel, l'agent consulaire qui a rendu visite à M. Arar en prison, avait produit des rapports « terriblement inadéquats » et n'avait pas signalé à ses supérieurs le danger de torture — ce que M. Martel a contesté à plusieurs reprises.

L'exposé des conclusions des avocats devrait prendre fin aujourd'hui. Le juge O'Connor espère remettre un rapport intérimaire d'ici la fin de l'année.

la **Baie** encore plus

LA BAIE, RUE SAINTE-CATHERINE O.

LE JEUDI 15 SEPTEMBRE 2005, DE MIDI À 21 H

# L'ART de la MODE



## LANCEMENT MODE

DÉCOUVREZ LES TENDANCES QUI FONT LES MANCHETTES POUR L'AUTOMNE 2005 AVEC, EN TÊTE, LES NOUVEAUX LOOKS ENCHANTEURS ET DÉSINVOLTES! APPRENEZ TOUT DE LA MODE À LA BAIE OÙ CONSEILS D'EXPERTS, NOUVELLES GRIFFES ET TENUES ATTRAYANTES VOUS ATTENDENT!



## PRÉSENTATION DES TENDANCES

Jean Airoldi, expert mode télé (13 h, 2<sup>e</sup> étage)

## De plus, ne ratez pas ces offres emballantes!

femme, enfant et homme

**25 % à 30 % de rabais**  
mode griffée pour elle et lui

**25 % de rabais**  
lingerie pour elle

**20 % de rabais**  
• mode masculine de la boutique Le Président  
• chaussures pour tous  
Exceptions : Frye et Nina.

jusqu'à **40 % de rabais**  
sélection mode jean griffée pour elle et lui

**25 % de rabais**  
• sacs à main et portefeuilles  
Exeptions : Nine West, Fossil, Dooney & Bourke, Calvin Klein et Kathy Van Zeeland.

• mode pour enfant

bijoux et accessoires

**50 % à 60 % de rabais**  
bagages

**25 % de rabais**  
bijoux SIGAL en argent fin

**7 % de rabais**  
montres MOVADO

# Pettigrew et Pelletier bientôt face à face

ISABELLE RODRIGUE  
PRESSE CANADIENNE

**OTTAWA —** Ils s'affrontent par médias interposés depuis quelques semaines déjà, mais le ministre canadien des Affaires internationales, Pierre Pettigrew et le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, auront bientôt un face à face pour discuter de la place du Québec sur la scène internationale.

Dans un mois, le 7 octobre, MM Pettigrew et Pelletier pourront se dire leurs quatre vérités en face lors d'une rencontre portant sur cette question qui divise les libéraux d'Ottawa et ceux de Québec.

La ministre fédérale des Affaires intergouvernementales, Lucienne Robillard et la ministre québécoise des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, participeront aussi à l'entretien.

« Le ministre Pettigrew est très heureux que cette rencontre ait lieu dans les meilleurs délais, a fait valoir son porte-parole, Sébastien Théberge. Loin de vouloir minimiser le rôle du Québec sur la scène internationale, nous nous sommes donné le mandat d'avoir un esprit ouvert, de collaboration et de flexibilité. »

Il en veut pour preuve l'entretien entre le premier ministre québécois Jean Charest et le président chinois, Hu Jintao, la semaine dernière à Gatineau.

Mais c'est beaucoup plus que la possibilité de s'entretenir avec des chefs d'État lorsqu'ils sont de passage au Québec qu'exige Québec.

Le gouvernement Charest revendique qu'Ottawa lui laisse une plus grande marge de manoeuvre à l'étranger, que ce soit lors de forums internationaux ou dans le cadre de la signature d'ententes bilatérales, comme le préconise la doctrine Gérin-Lajoie.

Après avoir ouvert la porte, en janvier 2004, le gouvernement de Paul Martin tarde à satisfaire ces revendications et les discussions ont tourné à l'affrontement. La question est désormais la nouvelle pomme de discorde dans les relations fédérales-provinciales.

Le Canada, répète M. Pettigrew, doit parler d'une voix « cohérente, d'une voix forte, d'une voix qui bien sûr soit coordonnée et harmonisée à Ottawa ».

Pour justifier sa position, le ministre fédéral déclarait, la semaine dernière, que la doctrine Gérin-Lajoie était dépassée étant donné le paysage politique québécois, où un gouvernement péquiste pourrait utiliser la scène internationale pour discréditer le gouvernement fédéral.

« Je dois m'assurer que je ne ferai pas de précédents avec lesquels on sera obligé de dire *on ne peut pas revenir là-dessus*, même quand on va avoir un fanatique de l'indépendance du Québec au gouvernement, éventuellement », a dit le ministre Pettigrew.

Ces propos ont eu pour effet d'exaspérer M. Pelletier, avançant que le ministre canadien pratiquait « la théorie de la stagnation » et l'invitant à modifier sa conception des relations internationales.

# Plus de 145 millions pour améliorer la base de Gagetown

PRESSE CANADIENNE

**GAGETOWN, N.-B. —** Le gouvernement fédéral fait un investissement majeur dans la base militaire de Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Dans le cadre d'un effort visant à renforcer l'armée canadienne, plus de 145 millions seront consacrés à de nouvelles constructions et à l'amélioration des installations existantes à Gagetown.

Andy Scott, député de Fredericton et ministre des Affaires indiennes et du Nord, a indiqué hier que 55 millions iront à la rénovation d'environ neuf kilomètres de tunnels abritant les services publics de la base. Une autre tranche de 55 millions \$ avait déjà fait l'objet d'une annonce concernant la construction de deux nouveaux édifices, qui remplaceront 13 bâtiments vieillissants.

Le ministre Scott et le commandant de la base, le colonel Ryan Jestin, ont levé la première pelletée de terre en vue d'ériger un nouvel ensemble de casernes pour les soldats célibataires, au coût de 34,5 millions.

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## Le vrai Mulroney



apratte@lapresse.ca  
 ANDRÉ PRATTE

La une du *Globe and Mail* était consacrée hier à un nouveau livre-choc sur la carrière de Brian Mulroney. Le journal recensait en gros caractères les propos les plus durs et les plus grossiers tenus par l'ancien premier ministre pendant les 98 entrevues qu'il a accordées à l'auteur au fil de ses années au pouvoir. Cette insistance sur la vulgarité de certaines phrases ne rend pas justice à M. Mulroney.

Dès qu'on se met à parcourir l'ouvrage du journaliste Peter C. Newman, on comprend que le portrait dressé de Brian Mulroney est beaucoup plus complexe et nuancé que ce que laissent croire les seules déclarations explosives mises en évidence par le quotidien torontois. « Le mystère dominant des années Mulroney demeure », écrit Newman. Comment expliquer que le personnage principal fut dénoncé comme un opportuniste politique animé uniquement par des considérations partisans alors qu'il dépensa l'essentiel de son temps et de ses énergies à défendre des lois, des

accords et des causes qui lui rapportaient très peu de bénéfices politiques ? »

Enfant du milieu ouvrier de Baie-Comeau, politicien aguerri, Brian Mulroney jouait et parlait dur. En cela, il est loin d'être unique. M. Mulroney a de grands défauts et de grandes qualités, comme tous les politiciens de premier plan. C'était le cas de Lévesque, de Trudeau...

Que l'ancien premier ministre ait souvent parlé crûment de ses adversaires n'étonnera pas ceux qui l'ont côtoyé à un titre ou à un autre. Mais la population y verra malheureusement une preuve de plus qu'il y a toujours eu deux Mulroneys : le personnage digne et sérieux qu'il présentait au public, et le batailleur de rue, le manipulateur qu'il était en réalité.

Cela dit, comme le souligne Peter C. Newman, « les politiciens ne doivent pas être jugés par ce qu'il font au jour le jour, mais par leurs plus grands moments, lorsqu'ils décident de l'héritage qu'ils veulent laisser ». Brian Mulroney laisse notamment en héritage deux extraordinaires tentatives de réconciliation entre le Québec et le reste du pays, tentatives pour lesquelles les Québécois lui seront toujours reconnaissants. Et à ce sujet, M. Mulroney a parfaitement raison : les échecs de Meech et de Charlottetown ne sont pas les siens, mais ceux de Pierre Trudeau.

## L'humour onusien

L'humour n'est pas la première caractéristique à laquelle on pense lorsqu'il faut décrire l'ONU. Pourtant, c'est l'arme qu'elle a dégainée pour faire avaler aux New Yorkais une pilule qui risque d'être amère : à compter d'aujourd'hui et jusqu'à samedi, l'île de Manhattan connaîtra sans doute les pires embouteillages de son histoire, envahie qu'elle sera par plus de 170 chefs d'État, le plus grand rassemblement du genre jamais organisé.

On a donc conçu une campagne de pub télé sur le thème : *Nous sommes tous des délégués*. On y voit des citoyens ordinaires venir des cinq boroughs de la cité pour s'adresser officiellement à l'As-

semblée générale. Ils plaident pour le soulagement de la pauvreté et de la maladie, ou pour la défense des droits. Mais ils mentionnent aussi... l'enfer de la circulation. Le type de Manhattan enjoint même aux présidents, premiers ministres et têtes couronnées d'« éviter la Deuxième Avenue parce que ça ruine mon trajet d'autobus : en sortant de l'autoroute FDR, prenez plutôt la 42<sup>e</sup> Rue, puis à droite sur la Première Avenue. Merci ! »

Humour typiquement new-yorkais, visant à mettre un bémol à cette impatience qui, elle, fait certainement partie des principales caractéristiques du citoyen de la Grosse Pomme.

Mario Roy



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## Qu'a vraiment dit M. Lafond?

À partir d'une caricature de Serge Chapleau publiée la veille, nous vous avons demandé d'imaginer de façon humoristique les propos qu'avaient tenus le prince consort, Jean-Daniel Lafond, lorsqu'il a rencontré la reine Élisabeth II et ce que cette dernière en avait pensé. Nous avons reçu de votre part 169 réponses, dont celle de M. Norman McLean que nous reproduisons dans le dessin ci-dessus. Nous publions ci-dessous quelques suggestions de nos lecteurs. Merci à tous ceux qui nous ont envoyé des idées.

- M. Lafond : « Euh... En réalité, mes documentaires ne sont que des fictions... »  
 - La reine : « Oh ! My God ! Le Canada touche vraiment la fond ! »  
 (Brigitte Lareau et Patrice Fombelle, Richelieu)

- M. Lafond : « Nous, on ramasse de l'argent pour Katrina »  
 - La reine : « Katrina... C'est le nom de sa femme ? »  
 (Madeleine Bédard, Beaconsfield)

- M. Lafond : « J'aimerais faire un film sur la séparation de Charles et Diana »  
 - La reine : « He is surely a separatist ! »  
 (Claude Charbonneau, Laval)

- M. Lafond : « J'ai le coeur gros comme ça ! »  
 - La reine : « Le coeur ou la tête ? »  
 (Thérèse Wilhelmy, Lachenaie)



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

## Gomery peut prendre son temps

Le juge Gomery peut prendre son temps si cela doit mener à un meilleur rapport, plus complet et fidèle aux suggestions de milliers de Canadiens qui auront proposé commentaires et avis sur cet incroyable scandale. D'ailleurs, à sa lecture ou tout au moins à la lecture de la première tranche, le ministre Pettigrew sera peut-être moins délirant qu'il ne l'était en fin de semaine au congrès des jeunes libéraux fédéraux du Québec. 155 ans de libéralisme, comme il le clame, ne semblent pas être une garantie d'intégrité à toute épreuve, n'est-ce pas ?

Michel Samson

## Une défaite pour l'intégrisme

Ayant participé à la dernière manifestation de Montréal contre la charia — où j'ai déploré mais sans étonnement l'extrême rareté des hommes nés comme moi dans un pays musulman — j'ai applaudi à la décision du premier ministre Dalton McGuinty, de l'Ontario, d'interdire tous les tribunaux religieux dans la province. C'est un grand pas qui vient d'être fait dans le renforcement de la démocratie canadienne et de son caractère essentiellement laïc. Les islamistes ont joué la lettre contre l'esprit des lois et la perversion du multiculturalisme contre la grande conquête qu'est le droit à la différence. Merci à toutes les femmes et les hommes de ce pays qui se sont mobilisés contre le

projet inique de charia en Ontario. C'est grâce à elles et grâce à eux, surtout, que je suis fier d'être Canadien.

Djamel Khelif  
 Montréal

## Deux poids, deux mesures

Faisant suite à la hausse phénoménale du prix de l'essence, le gouvernement du Québec a haussé rapidement, le 1<sup>er</sup> avril dernier, de 37 à 39,5 cents du kilomètre, l'indemnité versée à ses employés qui utilisent leur véhicule au travail. De même, à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain, il le fera passer à 40 cents du kilomètre, alors que les chauffeurs de taxi et les conducteurs indépendants de camion de marchandises en vrac attendent désespérément l'autorisation gouvernementale pour augmenter leurs tarifs afin de compenser la flambée du cours du pétrole. C'est du deux poids, deux mesures, selon que l'on soit un salarié ou un tributaire du gouvernement.

Jean-Claude Vigneault  
 Greenfield Park

## « Plateaupythèque » tanné...

Est-ce qu'il y a quelqu'un qui pourrait m'expliquer pourquoi tous les événements sportifs, culturels, défilés et foires commerciales se tiennent en majorité dans mon quartier ? Je suis résidant du Plateau Mont-Royal depuis 20 ans. Or, depuis

quelques années, on dirait que tout se passe ici ! En ce dimanche, je viens d'essayer de sortir du quartier pour aller voir mon père avec ma voiture à Pointe-aux-Trembles et j'ai été obligé d'abandonner. Un autre festival dans le coin ! Je suis encore coincé dans mon coin de ville pour la X<sup>ème</sup> fois et j'ai dû laisser ma bagnole à quatre rues de chez moi, ne pouvant même pas rebrousser chemin. Ne pourrait-on pas organiser ces activités en banlieue de temps en temps ? Il me semble qu'on y a des routes et des parcs, là aussi ? Les ponts servent en sens inverse aussi ! Les urbains et autres « Plateaupythèques » pourraient pédaler jusqu'à Longueuil ou Laval, ça leur ferait du bien et ils pourraient aussi expérimenter le transport en commun de banlieue qui est d'une efficacité surprenante... surtout les week-ends ! Comme ça, quand mon père appelle pour l'aider, je pourrais y aller...

Dominique Drozak  
 Montréal

## Rectificatif

Un texte de Paul Daniel Muller publié dans la page Forum du 9 septembre, ainsi que son titre, laissaient entendre que l'auteur considère que « l'existence des CPE est le fruit amer de la quasi-nationalisation des garderies en 1997 ». Cette phrase a été malencontreusement modifiée et aurait dû se lire : « Ce conflit de travail constitue le fruit amer de la quasi-nationalisation des garderies en 1997 ».

## Une chance ratée

Quel dommage et surtout quelle chance ratée de nous faire connaître Jean Charest, l'homme derrière le premier ministre. Quel était l'objectif visé en invitant le premier ministre du Québec à l'émission *Tout le monde en parle* ? Les questions et les mises en situation étaient caricaturales et frôlaient les bassesses d'esprit. Tout un contraste avec la visite de M. Landry, l'an dernier. C'est à se demander si les opinions politiques du Roy et de son Fou n'ont pas biaisé le contenu de l'entrevue, ce qui serait regrettable si c'est le cas. Depuis l'épisode « Chapleau-Raël », je n'écoutais plus assidûment l'émission *Tout le monde en parle*. Suite aux vacheries de dimanche soir, il est clair que je n'accorderai plus ma cote d'écoute à cette émission qui, pourtant, pourrait être une émission de « valeur » si le respect et la dignité étaient mis à l'avant-scène.

Joe D'Aprano  
 Lasalle

## Une bonne prestation

Le premier ministre Jean Charest a démontré son sens du leadership et sa passion pour l'environnement, la bonne gestion des finances publiques et la place du Québec dans le Canada lors de son passage à *Tout le monde en parle*, dimanche soir. Il est heureux que monsieur



PHOTO RADIO-CANADA ©  
 Jean Charest lors de son passage à l'émission *Tout le monde en parle*.

Charest ait finalement accepté l'invitation de participer à l'incontournable *talk show* de Radio-Canada. Cette apparition a ainsi donné l'occasion aux téléspectateurs de constater que leur premier ministre, souvent malmené par les médias et les syndicats, possède un aplomb et une détermination indéniables. Il est à souhaiter que monsieur Charest soit plus visible sur des tribunes inhabituelles pour un homme politique si ce n'est que pour renforcer la dimension humaine de son rôle de premier ministre. Il ne pourra qu'en sortir gagnant en bout de ligne.

Martin Dupuis

# FORUM

## Un recul qui s'imposait



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

La bonne nouvelle, c'est que le premier ministre ontarien a finalement reculé sur la question des tribunaux islamistes. La mauvaise, c'est qu'il ait pris autant de temps avant de se rendre compte du dangereux précédent qu'aurait créé l'institutionnalisation de la charia par un gouvernement occidental.

Et encore a-t-il fallu d'extraordinaires pressions pour que M. McGuinty se rende au bon sens. L'affaire avait fait le tour des capitales étrangères et suscité dans toute l'Europe des manifestations de protestation, de plus en plus de femmes musulmanes exprimaient leur inquiétude, la révolte couvait chez les députés ontariennes libérales, et le dernier coup est venu d'un aréopage de Torontoises célèbres (Margaret Atwood, June Callwood, Maude Barlow, etc.), qui, refusant de singulariser l'Islam, s'élevaient contre l'institution de tribunaux civils religieux — quelle que soit la religion.

Ce sont elles qui ont indiqué la porte de sortie honorable au premier ministre ontarien. Le même interdit s'appliquera dorénavant aux chrétiens, aux juifs, aux sikhs, aux traditions religieuses autochtones, etc. Bravo.

Il y avait deux principes fondamentaux en jeu. D'une part, toutes les religions monothéistes, de même que les coutumes spirituelles ancestrales, sont discriminatoires envers les femmes. D'autre part — et surtout — une société moderne et civilisée doit respecter la règle de la séparation de l'Église (quelle qu'elle soit) et de l'État.



Il faut saluer ici le courage de la députée libérale Fatima Houda-Pépin, une musulmane née au Maroc, qui a bravé la colère de porte-parole influents de sa communauté pour prendre part à la coalition anti-charia. Mieux encore, elle a fait adopter par l'Assemblée nationale un projet de loi interdisant la reconnaissance des arbitrages islamistes en matière familiale.

Mais pour être juste, il faut appliquer la même règle aux autres religions. Et tant pis pour ceux, parmi les juifs, qui n'aiment pas cela. B'Nai Brith, de même que certains éléments du Congrès juif canadien, souhaitent maintenir une longue coutume permettant des arbitrages religieux en matière commerciale et familiale — une formule qui n'est utilisée, aujourd'hui, que par un nombre infime d'ultra-orthodoxes. Il faudrait rappeler que les jugements des rabbins ultra-orthodoxes, concernant les femmes, n'ont guère à envier à ceux des imams. (De fait, l'immense majorité des juifs pratiquants appartient à des synagogues progressistes).

De toute façon, rien n'empêchera une musulmane ou une juive ultra-orthodoxe de s'adresser à un imam ou à un rabbin pour faire reconnaître par l'autorité religieuse un divorce obtenu dans le cadre juridique commun, de la même façon que les catholiques pourront toujours demander l'annulation d'un précédent mariage s'ils tiennent à se remarier devant l'Église. Cela les regarde et ne concerne pas l'État.

Dans son magazine internet *Judéoscope*, qui couvre « l'actualité juive au Québec et dans le monde », David Ouellette s'élevait hier contre « la myopie du leadership juif canadien » qui, en soutenant le projet de tribunaux islamistes, « envoyait aux musulmans modérés le message absurde et inacceptable qu'ils ont moins en commun avec eux qu'avec les organisations ultra-islamistes... » et ce, malgré que « depuis le nazisme, il n'y a jamais eu d'idéologie davantage vouée à l'annihilation des juifs que l'islamisme politique. »



Cette affaire dépassait les frontières de l'Ontario. Aujourd'hui, c'est le monde entier qui peut pousser un soupir de soulagement, car si l'Ontario était devenu le premier gouvernement occidental à reconnaître la charia comme base du droit familial, le précédent aurait été catastrophique. Catastrophique pour les femmes qui luttent héroïquement pour leurs droits dans des régimes théocratiques musulmans, catastrophique pour l'Occident, qui aurait vu ses valeurs fondamentales battues en brèche.

Les visées d'un Tariq Ramadan, l'intellectuel genevois du mouvement islamiste, ne sont pas secrètes : il souhaite l'implantation graduelle des préceptes de la charia en Occident. Mme Houda-Pépin signalait le printemps dernier que le projet piloté par un fondamentaliste ontarien avait été lancé par la Ligue islamiste mondiale, une organisation d'origine saoudienne vouée au rayonnement du wahhabisme, la doctrine extrémiste qui inspire Al-Qaeda.

En 1991, lors d'une assemblée d'imams à Washington, alors qu'on se demandait comment introduire la charia en Amérique et permettre aux musulmans d'échapper aux lois séculières, le Canada avait été identifié comme la meilleure porte d'entrée, à cause de ses politiques multiculturelles.

C'est en effet le multiculturalisme — un multiculturalisme devenu fou — qui a permis à ce projet aberrant de faire autant de « millage ». Ses destructeurs étaient stigmatisés comme anti-musulmans ! Même le *Globe and Mail* avait appuyé le projet en éditorial ! Mais heureusement, la coalition dirigée par Homa Ajrjmand, une Ontarienne musulmane d'origine iranienne, a réussi à stopper ce train dément.

# Oubliez l'Atlantide!

## Après Katrina, c'est un État américain plus fort que nous allons retrouver

GUY SORMAN



M. Sorman est un essayiste français.

Mauvaise nouvelle pour les anti-américains : les États-Unis n'étant pas l'Atlantide, ne seront pas plus engloutis par l'ouragan Katrina qu'ils ne furent anéantis par les attentats du 11 septembre.

De nouveau il apparaîtra que la société américaine dispose d'une grande faculté d'encaisser les coups et rebondir. Comme San Francisco en son temps, après le tremblement de terre de 1906, puis Manhattan en 2001, La Nouvelle-Orléans sera reconstruite. Ce pronostic se fonde sur l'histoire des États-Unis, mais plus encore sur une analyse de sa société.

Vaste nation décentralisée, la faiblesse de l'État central l'expose à l'adversité, celle de la nature ou des terroristes ; mais l'efficacité de la société civile et du marché, sans trop attendre que le gouvernement y pourvoie, favorise la récupération. On sait que Manhattan est restauré par des promoteurs privés ; pareillement, on voit déjà la Chambre de commerce, dans une logique d'efficacité économique, planifier la reconstruction de La Nouvelle-Orléans. On notera aussi, ce qui est peu mentionné en dehors des États-Unis, que quelque 500 millions de dollars ont été collectés par les voies privées des églises et fondations au profit des victimes. Croire que ces victimes attendent tout de leur gouvernement, sanctions et réparations, est une projection médiatique et fantasmagique de nos moeurs sur les leurs.

Est-ce à dire qu'il ne s'est rien passé et que tout continue à l'identique ? L'image des États-Unis, dit-on, s'est dégradée ; il y a du tiers-monde dans cette puissance-là. Mais la réputation des États-Unis étant déjà au plus bas, sa dégradation ne changera rien ni à l'intérieur ni en dehors. Les non-américains qui en imagination avaient deux



PHOTO MARIO TAMA, GETTY IMAGES

Une embarcation des garde-côtes sillonnait les rues de La Nouvelle-Orléans, dimanche.

fois voté contre George Bush ont perdu deux fois ; les Américains en sont peu influencés, la ligne de partage chez eux entre républicains et démocrates n'est pas affectée par Katrina ou Al-Qaeda, et moins encore par ce que l'on pense ailleurs. Politiquement, idéologiquement divisés selon une ligne de fracture radicale, les États-Unis l'étaient avant et le resteront.

### L'État central

Plus significatif en revanche que la compassion-jubilatoire anti-américaine sera l'évolution du rôle de l'État central, fédéral, aux États-Unis. L'ouragan Katrina est vécu comme un échec des pouvoirs locaux tout autant et plus encore qu'une défaillance du gouvernement de Washington. Ce sont les élus locaux qui ont aussi refusé d'investir dans les services publics et les infrastructures, autant que le Congrès des États-Unis dans cette société ou de toute manière, personne ne veut payer d'impôts.

On envisagera donc que Katrina, s'ajoutant au 11 septembre et allant dans le même sens, renforcera la mission sécuritaire, à l'intérieur après l'extérieur, du gouverne-

ment central ; cette tendance était engagée avec la création d'un ministère de la Sécurité, elle devrait se poursuivre avec la création d'un ministère des Infrastructures. On pense à un précédent, républicain, lorsque le gouvernement d'Eisenhower, dans les années 1950, entreprit le maillage autoroutier des États-Unis. On imagine volontiers un autre gouvernement républicain, celui de George Bush, adoptant une initiative comparable.

Les Américains, les républicains en particulier, renonceraient-ils à leur préférence idéologique pour un État minimum ? Ils y ont déjà renoncé : depuis 2001, ce qui est peu observé à l'extérieur, les intellectuels néo-conservateurs en tête, comme Francis Fukuyama, ne cessent d'écrire qu'une société libre exige un État fort. Mais un État de sécurité, veilleur de nuit mais 24 heures sur 24, se défaisant par ailleurs de ses missions sociales, culturelles, éducatives, sur le marché, sur les fondations charitables et sur les administrations locales. L'ouragan renforce cette vision néo-conservatrice de l'État : au centre la sécurité renforcée, à la société civile et au marché tout le reste.

# Qu'attendons-nous pour agir?

## Il est impératif de rendre l'accès aux études postsecondaires plus équitable

GÉRARD VEILLEUX ET NORMAN RIDDELL

M. Veilleux est président du conseil d'administration de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et M. Riddell en est le directeur exécutif et le chef de la direction. La Fondation est un organisme privé et indépendant du gouvernement du Canada. Depuis sa création en 1998, la Fondation a octroyé plus de 1,7 milliard de dollars en bourses d'études aux étudiants de niveau postsecondaire.

La course annuelle aux places dans les salles de classe bondées du pays a commencé, récemment, et on entend déjà les appels pour que soit investi encore plus d'argent dans l'éducation postsecondaire. Des étudiants aux premiers ministres, tous s'accordent pour améliorer l'accès à l'éducation, augmenter la capacité d'accueil des établissements, financer la recherche et l'innovation.

Au palier national, le Nouveau Parti démocratique a convaincu le gouvernement de s'engager à verser un montant supplémentaire de 1,4 milliard de dollars au cours des deux prochaines années pour la formation et l'accès aux études. Certaines provinces ont déjà posé des gestes en ce sens. Dans la foulée du rapport de l'ex-premier ministre Bob Rae, l'Ontario doublera ainsi les fonds destinés à l'aide financière aux étudiants au cours des cinq prochaines années. Le gouvernement du Canada et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire distribueront pour leur part dès cet automne de nouvelles bourses aux étudiants qui entreprendront des études postsecondaires et sont issus de familles à faible revenu.

Nous devons nous assurer que tous les Canadiens qui le désirent aient accès aux études postsecondaires, sans égard à leur origine familiale. L'éducation mène à l'emploi et il est inadmissible que les emplois payants soient limités aux enfants des familles les plus aisées. Au Canada, les enfants des familles aisées sont deux fois plus susceptibles d'entreprendre des études universitaires que ceux des familles moins bien nanties, et un fossé semblable sépare les autochtones des autres Canadiens. Dans un tel contexte, il faut rendre l'accès aux études postsecondaires plus équitable.

### Comment faire ?

Tous conviennent qu'il faut investir plus dans l'éducation postsecondaire, mais personne ne s'entend sur la façon de le faire. Ces nouvelles dépenses publiques devront changer le cours des choses. Comment ? Voici quelques suggestions à cet effet.

> Premièrement, il faut reconnaître que la situation diffère d'une province et d'un territoire à l'autre. La Nouvelle-Écosse possède le plus haut niveau de fréquentation des 18-21 ans au niveau postsecondaire (43 %), alors que la Colombie-Britannique arrive au dernier rang à cet égard (22 %). Les frais de scolarité universitaires sont 4000 \$ plus élevés en Nouvelle-Écosse qu'au Québec. Un étudiant de Terre-Neuve-et-Labrador a trois

### Tous conviennent qu'il faut investir plus dans l'éducation postsecondaire, mais personne ne s'entend sur la façon de le faire.

fois plus de chances de terminer ses études avec une dette de plus de 25 000 \$ que son collègue de la Colombie-Britannique. Les universités de l'Ouest manquent d'espace contrairement aux établissements de l'Est du pays. Une approche « mur à mur » risque donc l'échec.

> Deuxièmement, tout nouvel investissement destiné à améliorer l'accès devrait cibler ceux qui en ont le plus besoin. Les nouveaux crédits consacrés à l'aide financière aux étudiants ont surtout pris la forme de crédits d'impôt au cours de la dernière décennie. La valeur des crédits d'impôt fédéraux en éducation a ainsi triplé depuis 1995 pour atteindre 1,8 mil-

liard de dollars. Quel que soit le niveau de leurs besoins, tous peuvent donc s'en prévaloir. Or, ces crédits favorisent particulièrement ceux et celles qui réclament des allègements fiscaux, soit les bien nanties, ce qui entraîne une diminution de la part de l'aide financière consacrée à ceux qui ont peine à joindre les deux bouts. On consacre aujourd'hui 40 % de l'aide financière aux études postsecondaires aux individus et aux familles en fonction du besoin financier, alors que cette proportion s'élevait à 70 %, il y a 10 ans.

> Troisièmement, nous devons faire plus, et plus tôt, pour préparer et informer les étudiants les moins susceptibles de fréquenter un collège ou l'université. Les recherches démontrent que les parents se souviennent plus de l'information reçue au sujet des régimes enregistrés d'épargne-études que des programmes de bourses ou de prêts étudiants. Pendant ce temps, les élèves des écoles secondaires identifient la carte de crédit comme le moyen de financer leurs études qu'ils connaissent le mieux.

Il faut faire davantage au plan de la planification et de la diffusion de l'information, notamment pour aider les familles (et particulièrement celles disposant de peu de revenu à mettre de côté dans des régimes d'épargne) à préparer les études postsecondaires de leurs enfants.

> Quatrièmement, il faut surveiller étroitement l'utilisation des fonds consacrés à l'amélioration de l'accès. On a étonnamment peu fait jusqu'à présent pour analyser les résultats escomptés des grandes politiques. Un rapport récent de la Fondation révélait par exemple « l'absence de données empiriques et quantitatives utiles » sur les stratégies visant à augmenter le nombre d'inscriptions et le taux de réussite des étudiants autochtones.

Qu'attendons-nous pour agir ? Le Canada mène le peloton quant au niveau de scolarisation. Faisons davantage pour que le moins de Canadiens possible soient laissés pour compte.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070  
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816  
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320  
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

## ACTUALITÉS

# Une panne d'électricité fait craindre le pire à Los Angeles

MARIA LORENTE  
AGENCE FRANCE-PRESSE

LOS ANGELES – Une vaste coupure d'électricité due au sectionnement accidentel d'un câble a touché l'agglomération de Los Angeles durant plus de deux heures hier, faisant brièvement craindre une réédition de la panne géante qui avait plongé New York dans l'obscurité en août 2003.

L'électricité a été rétablie à 90 % dans les zones touchées, a annoncé la municipalité vers 14 h 50 (heure locale) en expliquant la panne par la coupure accidentelle d'un câble d'alimentation.

Plus de deux millions d'abonnés de Los Angeles et ses banlieues ont été privés de courant, selon le département de l'Eau et de l'Électricité de Los Angeles.

« Comme toute autre ville, Los Angeles a de temps en temps des coupures d'électricité », a déclaré le maire de la ville, Antonio Villaraigosa. Le fait que celle-ci soit intervenue aujourd'hui, au lendemain du 11 septembre et dans un contexte de menace imprécise rapportée hier a créé un sentiment accru d'inquiétude. »

« Nous n'avons aucun élément nous conduisant à penser qu'il existe un lien avec le terrorisme », avait déclaré auparavant la police de Los Angeles dont l'agglomération compte 17,3 millions d'habitants, zone la plus peuplée des États-Unis après la région de New York.

Certains gratte-ciels, du centre de la ville ont été plongés dans la pénombre et les pompiers ont fait état de dizaines d'appels liés à des personnes bloquées dans les ascenseurs.

« Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un acte de terrorisme ou de vandalisme », avait pour sa part déclaré Kim Hughes, porte-parole du département de l'Eau et de l'Électricité de Los Angeles, avant



PHOTO NICK UT, AP ©

La panne a provoqué des embouteillages dans la ville de Los Angeles où les feux tricolores étaient hors service.

que la panne ne soit attribuée à une erreur humaine.

« Je suis ici pour vous assurer que notre ville est prête à traiter ce genre de situations », a encore déclaré le maire, qui a précisé que quand l'électricité a été coupée, la police a rapidement vérifié « les sites critiques ».

La coupure, qui a commencé vers 12 h 30 (heure locale), a notamment touché les quartiers de Hollywood, Nord Hollywood, le centre de Los Angeles, et les localités de Burbank et Glendale, selon plusieurs responsables.

La panne a provoqué des embouteillages dans la ville où les

feux tricolores étaient hors service, selon des images aériennes diffusées par les télévisions.

Le courant a été coupé pendant environ 30 minutes à l'aéroport international de Los Angeles qui fonctionne désormais sur groupe électrogène, selon Tom Winfrew, porte-parole de l'aéroport. Les

vols n'ont pas été affectés par la panne.

La panne d'hier intervient au lendemain de la diffusion par une chaîne de télévision américaine de menace du groupe terroriste Al-Qaeda de commettre des attentats à Los Angeles et Melbourne.



S60 ET V70 2006

## PARTEZ ET PAYEZ PLUS TARD.

PRENEZ LE VOLANT D'UNE S60 OU D'UNE V70 2006 DE VOLVO POUR PRESQUE RIEN. LA BERLINE SPORT S60 VOUS OFFRE UN AMALGAME ENIVRANT DE LUXE ET DE PERFORMANCES AVEC UN CHOIX DE TROIS MOTEURS PUISSANTS ET UN SYSTÈME DE TRACTION INTÉGRALE CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT EN OPTION. LA POLYVALENTE V70 A ÉTÉ CONÇUE POUR LES FAMILLES QUI NE VEULENT PAS SACRIFIER LE STYLE AU PROFIT DE LA FONCTIONALITÉ. ELLE OFFRE TOUT L'ESPACE NÉCESSAIRE POUR TRANSPORTER CE QUE VOUS AVEZ DE PLUS PRÉCIEUX. RENDEZ VISITE À UN CONCESSIONNAIRE VOLVO DÈS AUJOURD'HUI. ET NE LAISSEZ RIEN VOUS ARRÊTER.

MODÈLES  
**06**

**VOLVO**  
pour la vie



À PARTIR DE  
**\$579\***  
PAR MOIS. 36 MOIS.



À PARTIR DE  
**\$579\***  
PAR MOIS. 36 MOIS.

**0 \$** ACOMPTÉ\*  
PREMIÈRE MENSUALITÉ\*  
DÉPÔT DE GARANTIE\*

**VOLVO POINTE-CLAIRE**  
15, Auto Plaza, Pointe-Claire  
(514) 630-3666  
www.volvo-pointeclaire.com

**VOLVO LAVAL**  
2350, boul. Chomedey  
Laval (450) 682-3336  
www.volvodelaival.com

**AUTOMOBILES CHICOINE INC.**  
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe  
(450) 771-2305  
www.volvochicoine.com

**VOLVO DE BROSSARD**  
9405, boul. Taschereau  
Brossard (450) 659-6688  
www.volvobrossard.net

**UPTOWN VOLVO**  
4900, rue Paré, Montréal  
(514) 737-6666  
www.uptown-volvo.com

**JOHN SCOTTI AUTO LTÉE**  
4315, boul. Métropolitain Est  
Saint-Léonard (514) 725-9394  
www.johnscottivolvo.com

**FRANKE VOLVO**  
180, rue Principale  
Sainte-Agathe (819) 326-4775  
www.frankevolvo.com

# MONDE

## LE TOUR DU GLOBE



PHOTO IVAN ALVARADO, REUTERS

La commémoration du coup d'État de 1973 a dégénéré.

### CHILI : Heurts à Santiago

Au moins un manifestant a été tué, 38 policiers blessés et plus d'une centaine de personnes arrêtées au Chili hier lors de heurts entre manifestants et forces de sécurité survenus à l'occasion de la commémoration du coup d'État qui renversa le président Salvador Allende en 1973 et instaura la dictature de Augusto Pinochet. Certains manifestants ont crié des slogans hostiles au président socialiste Ricardo Lagos, très critiqué pour son soutien à un projet de loi prévoyant de libérer les militaires qui ont déjà purgé 10 ans de prison pour les violences commises sous Pinochet.

d'après AFP

### IRAK : Voiture piégée

Deux personnes ont été tuées et 20 autres blessées hier soir dans l'explosion d'une voiture piégée devant un restaurant populaire du quartier de Mansour, dans l'ouest de Bagdad, selon un nouveau bilan du ministère de l'Intérieur. Le restaurant Al-Saa, qui avait un contrat avec des forces étrangères présentes en Irak, avait reçu plusieurs menaces dans le passé et avait dû fermer ses portes il y a quelques mois après une alerte à la bombe. L'aviation américaine avait bombardé juste avant l'invasion du pays, le 20 mars 2003, une maison située derrière cet établissement sur la base d'informations selon lesquelles le président déchu Saddam Hussein s'y trouvait.

d'après AFP

### NORVÈGE : La gauche devant

L'opposition de gauche était en tête à l'issue des législatives d'hier en Norvège, selon des résultats officiels partiels portant sur 32,2 % des bulletins de vote dépouillés. Selon des sondages menés à la sortie des bureaux de vote et publiés par les télévisions dans la soirée, le parti travailliste de Jens Stoltenberg et ses deux alliés, la Gauche socialiste et le parti centriste, étaient crédités de 85 sièges sur un total de 169 au parlement, soit la majorité absolue, ce qui pourrait leur permettre de former le prochain gouvernement.

d'après AFP

### IRLANDE DU NORD : Encore des troubles



PHOTO PETER MORRISON, ASSOCIATED PRESS

Troisième journée d'émeutes, hier, à Belfast.

Des extrémistes protestants ont attaqué la police et les troupes de l'armée britannique pour la troisième journée consécutive hier à Belfast, bloquant les rues remplies de débris et de véhicules incendiés. Selon les services de renseignement mobilisés, ces émeutes sont instrumentalisées par des membres des deux principales milices protestantes interdites, l'Association de défense de l'Ulster (UDA) et la Force des volontaires d'Ulster (UVF). Elles ont en effet éclaté après l'interdiction de passage de la marche annuelle de la confrérie dans le quartier catholique républicain de Springfield Road.

d'après AP



PHOTO AHMED JADALLAH, REUTERS

Les soldats israéliens partis, des policiers de l'Autorité palestinienne sillonnaient les rues de Neve Dekalim où la synagogue a été prise d'assaut hier par des civils accourus des villes palestiniennes voisines.

# Le « grand jour »

Les Palestiniens découvrent les colonies juives après le retrait de Tsaïhal

CÉLINE BRUNEAU  
COLLABORATION SPÉCIALE

**NEVE DEKALIM, bande de Gaza — Ils sont arrivés par centaines dès les premières heures du matin hier. À pied, en charrette ou en voiture, sans attendre l'autorisation des soldats palestiniens. Ils sont venus par curiosité pour la plupart, pour voir de leurs propres yeux les ruines des villas des colons, pour marcher sur ces routes qui leur ont été interdites pendant des années.**

Dans les anciennes rues aux trottoirs propres et aux arbres fleuris de Neve Dekalim, aujourd'hui réduits en miettes, des charrettes surchargées sont tirées par de vieux ânes affaiblis. Dans les décombres des maisons, les Palestiniens, enfants comme vieillards, font la chasse à tout ce qui peut être utilisable. Barbecue rouillé, matelas déchiquetés, câbles en plastique ou encore montants de porte, tout ce qui a résisté aux bulldozers israéliens est récupéré pour être vendu. Une vieille femme, Um Ahmad, entasse des morceaux de ferraille : « Je suis toute seule pour m'occuper de mes 13 enfants, je n'ai que des filles, mon mari est en prison, personne ne peut m'aider à rapporter de l'argent, alors tout ce que je ramasse, ce sera pour faire vivre toute ma famille ! »

Des colonnes de voitures habillées aux couleurs du drapeau palestinien défilent dans les rues de ce qui fut l'ancienne « capitale », des colonies de Gaza. Incrédulés, curieux, joyeux, les Palestiniens se promènent un peu partout, à l'image de Nabil Najjar et de son fils Abdallah.

« C'est un grand jour ! Mon fils de 4 ans m'a dit : *Je veux voir les colonies.* C'est excellent pour mon enfant, parce que lorsqu'il sera grand, il n'oubliera pas ce moment, ce qu'il a vu et il le racontera à ses propres enfants. »

#### Dernier symbole

Des camionnettes chargées d'hommes cagoulés et kalachnikovs à la main tourment au milieu des ruines au son des chants patriotiques. Les mouvements armés plantent leurs couleurs partout, s'attribuant le mérite de cette journée historique. Ainsi, dès les premières heures du jour, des militants ont installé sur le toit de la synagogue de Neve Dekalim

**« Il n'y a plus d'Israéliens ici ! C'est le plus beau jour que les Palestiniens ont jamais vécu. »**

le drapeau vert du Hamas, le principal parti islamiste palestinien.

Puis pendant des heures, à coup de masse, à la main, avec les pieds, ou avec la crosse de kalachnikovs, des Palestiniens détruisent ce qu'il reste de la synagogue. Les jeunes gens s'acharnent sur ce dernier symbole de l'occupation, volontairement laissé debout par les Israéliens. Ils arrachent avec frénésie tout ce qui leur tombe sous la main. Ramzi, venu tôt le matin de la ville voisine de Khan Yunès justifie la rage des Palestiniens : « Quoi ! Ils nous ont détruit pendant 38 ans et

nous nous n'aurions pas le droit de faire la même chose juste une journée ? Il n'y a plus d'Israéliens ici ! C'est le plus beau jour que les Palestiniens ont jamais vécu. »

Quelques minutes plus tard, une épaisse fumée noire jaillit du bâtiment. Certains jeunes ont tenté de mettre le feu. Derrière les flammes, on peut lire en arabe, sur un pilier de la synagogue : « Grâce à Dieu, les envahisseurs sont partis. »

#### Retrouvailles à la frontière

À quelques kilomètres de là, à la frontière entre Gaza et l'Égypte, des Palestiniens se baladent en famille. Ils empruntent ce qui était la « route des colonies », interdite aux non-

Israéliens, et maintenant surveillée par les hommes des forces de sécurité palestiniennes, qui parodent fièrement dans leur uniforme kaki. À différents endroits, le grillage qui fait office de frontière avec l'Égypte a été arraché.

En haut des dunes de sable, une veille femme recouverte d'un foulard blanc se jette dans les bras d'un homme en pleurs. Fatma Awad est palestinienne, l'homme qu'elle étreint est son frère, il vit en Égypte. À cause des colonies qui empêchaient Fatma de se déplacer, le frère et la soeur ne sont pas vus depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, c'est grâce à la bonne volonté des gardes-frontières des deux côtés qu'ils ont pu passer cinq petites minutes ensemble avant de se séparer et de repartir chacun de leur côté du grillage.

# Célébrations tragiques à Gaza

AGENCE FRANCE-PRESSE

Les célébrations palestiniennes marquant le retrait de l'armée israélienne de la bande de Gaza ont été marquées hier par la mort d'un Palestinien à la frontière avec l'Égypte et la noyade de cinq autres au large des côtes qui leur étaient interdites par l'armée.

À Rafah, un homme de 34 ans a été tué et un autre blessé dans des circonstances controversées après s'être approchés de la clôture de sécurité. Des témoins palestiniens ont affirmé que les deux hommes ont été touchés

par des tirs de garde-frontières égyptiens, ce que le Caire a officiellement démenti.

À Mawassi, plus au nord, cinq Palestiniens âgés de 15 à 22 ans, sont morts noyés en Méditerranée alors qu'ils se baignaient face aux anciennes colonies dans un secteur qui leur était interdit sous l'occupation israélienne, ont indiqué des sources médicales.

Le leader palestinien Mahmoud Abbas s'est félicité au cours de la journée du départ des troupes israéliennes lors d'une visite sur des colonies juives

évacuées par l'armée israélienne.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie israélienne Sylvan Shalom a qualifié hier « d'acte barbare » la mise à sac et l'incendie par des Palestiniens de synagogues des anciennes colonies juives, laissées en l'état par Israël après son retrait de ce territoire.

L'Autorité palestinienne s'était élevée contre le refus d'Israël de démolir les synagogues en accusant l'État juif de vouloir en tirer profit, si elles étaient rasées par les Palestiniens, pour ternir leur image.

Vous pensez bien nous connaître ?  
Découvrez toutes nos dimensions.



La rigueur et l'audace  
**en ingénierie**

www.groupe-bpr.com

## MONDE

## Le triomphe ambigu de Koizumi au Japon



JOONEED KHAN

REGARD SUR  
LE MONDE

Junichiro Koizumi a surpris tout le monde en remportant une écrasante victoire aux législatives anticipées de dimanche au Japon, mais l'énigmatique premier ministre sortant, appelé « le roi lion » pour sa crinière abondante, ne sait trop comment interpréter ce mandat ni même s'il sera encore en poste après septembre 2006.

Les marchés ont réagi avec allégresse à la performance du Parti libéral-démocrate (PLD) de Koizumi, qui a obtenu à lui seul 296 des 480 sièges de la Chambre basse. Avec son allié, le Nouveau Komeito, il en totalise 327. L'indice Nikkei a gagné 1,6 % et le yen s'est renforcé, passant de 110,50 à 109,61 par rapport au dollar américain.

Les grands groupes de presse japonais insistent sur l'urgence de « réformes », entendant par là la

privatisation du service postal, dont Koizumi avait fait l'enjeu central et unique de cette consultation « référendaire ». Avec des avoirs de 3200 milliards de dollars US, le service postal du Japon est la première institution financière au monde.

Plusieurs, dont *The Economist*, veulent la privatisation d'autres institutions financières dans la foulée, la libéralisation des lois fiscales, la décentralisation du pouvoir vers les administrations locales et la réforme du régime de retraites.

« Le raz-de-marée du PLD est dû à l'approche théâtrale du premier ministre qui a invité les électeurs à voter pour ou contre la privatisation du service postal, mais il y a aussi d'autres questions d'importance nationale : la réforme du système de retraites et des politiques sociales, et les questions de diplomatie et de sécurité dans un monde instable », écrit le *Yomiuri Shimbun*, le plus grand quotidien du pays.

L'*Asahi Shimbun*, deuxième quotidien du Japon, appelle à la prudence. « De cette dynamique déclenchée par un thème unique, nous décelons une certaine peur et un danger pour la démocratie », écrit-il.

« Ce serait une erreur de penser que cette victoire écrasante est un vote de confiance pour tous les aspects des politiques de Koizumi,



PHOTO KAZUHIRO NOGI, AGENCE FRANCE-PRESSE

Dimanche à Tokyo, Junichiro Koizumi esquissait un léger sourire en appliquant une rosette sur le nom d'un candidat élu de son parti. Malgré la victoire écrasante du PLD, Koizumi n'est pas sûr d'être encore en poste dans un an.

parce que le premier ministre n'a presque rien dit sur des questions autres que le service postal. Il a évité la réforme constitutionnelle et le blocage de la diplomatie. On ne peut pas lui donner carte blanche », ajoute-t-il.

Seule source sur l'Internet hier à fournir des indices sur le vote populaire, le *Mainichi Shimbun* souligne que le PLD a obtenu 47,8 % des voix contre 36,4 % au Parti démocrate (PDJ), le principal parti de

l'opposition, alors que celui-ci, avec 52 sièges, a eu quatre fois moins d'élus que le PLD (219) sur les 300 districts à siège unique. Dans Tokyo, qui compte 25 circonscriptions à député unique, le PLD a eu 50 % des voix et 23 sièges et le PDJ 36 % et un seul siège. Le PDJ a conservé 113 sièges au total.

« Le raz-de-marée du PLD illustre comment le système de circonscriptions à député unique amplifie les différences entre les partis

au niveau du vote populaire », commente le journal. Les 180 députés restants sont élus selon un système proportionnel. Dans la Chambre basse sortante, le PLD avait 249 députés, le Nouveau Komeito 34, le PDJ 175, les communistes neuf et les sociaux démocrates six.

Les dernières législatives ont eu lieu en 2003 et les nouvelles n'étaient pas prévues avant 2007. Koizumi déclencha l'élection anticipée après que son projet de privatiser le service postal, voté avec cinq voix de majorité à la Chambre basse, était battu à la Chambre haute, une trentaine de députés de son propre parti s'y étant opposés.

Koizumi a accentué la cassure au sein du PLD en envoyant 25 jeunes hommes et femmes, surnommés « tueurs à gages », comme candidats contre les « ossan » ou vieux du parti. Vingt d'entre eux ont été élus, et avec eux un nombre sans précédent de 43 femmes.

Mais Koizumi s'est fait trop d'ennemis dans son propre parti et il n'est pas sûr qu'il soit réélu à la présidence du PLD. Être président du parti majoritaire est une condition essentielle pour devenir premier ministre du Japon. Le mandat présidentiel de Koizumi expire en septembre 2006 et il a maintenu hier la date de son retrait.

VÉRO

DU LUNDI AU JEUDI 18 H

WWW.RADIO-CANADA.CA/VERO



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.



Obtenez un financement  
à l'achat à partir de

0%†



vroum-vroum



Modèle GS 4 cyl. illustré

GAGNANTE  
de plus de 100 prix internationaux

**mazda6** GS 4 CYL. 2005

Consommation de carburant  
7,0 L au 100 km\*

-OU-



par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 2 995 \$  
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

**MAZDA TRIBUTE** GX 4 CYL. 2006



Modèle GX 4 cyl. illustré

Consommation de carburant  
7,3 L au 100 km\*

-OU-



par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 1 995 \$  
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

**MAZDA MPV** GX 2005

-OU-



par mois, pour 60 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 2 595 \$  
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Modèle GT illustré



Indice de sécurité le plus élevé  
lors d'essais de collision\*\*



**mazda**

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

**PRÊT À ROULER** INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE REMARQUABLE GARANTIE COMPLÈTE

†0% de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 48 mois sur les Mazda6 2005 neuves et de 0% jusqu'à 60 mois sur les Tribute 2006 et les Mazda MPV 2005 neuves. Financement consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Exemples de financement: Mazda6: 10000\$ pour un terme de 48 mois: 208,33\$/mois. Mazda Tribute et Mazda MPV: 10000\$ pour un terme de 60 mois: 166,67\$/mois. \*Taux de location: offres portant uniquement sur la location ou détail des Mazda6 berline GS 4 cyl. 2005 (G4SD55AA00), des Mazda Tribute GX 4 cyl. 2006 (WSXD56AA00) et des Mazda MPV GX (UAXZ75AA00) 2005 neuves de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. \*Consommation de carburant sur la route des Mazda6 berline GS 4 cyl. et des Mazda Tribute GX 4 cyl. avec boîte manuelle. \*\*Essais menés sur la Mazda MPV 2005. La NHTSA a décerné à la Mazda MPV la cote la plus élevée aux essais de collisions frontales et latérales. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 10 septembre 2005.

PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLÔMÉS